



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 01/02/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230131-128012-DE-1-1

Date de mise en ligne : 03/02/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 31 janvier
2023
D-2023/28**

Aujourd'hui 31 janvier 2023, à 15h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 16h30, Monsieur Olivier CAZAUX présent jusqu'à 17h00

Les membres du groupe Renouveau Bordeaux (M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY), quittent la séance à 17h25

Les membres du groupe Bordeaux Ensemble (M. Nicolas FLORIAN, Mme Béatrice SABOURET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Fabien ROBERT, M. Marik FETOUH M. Guillaume CHABAN-DELMAS, M. Nicolas PEREIRA, Madame Pascale ROUX) quittent la séance à 17h30
Madame Myriam ECKERT quitte la séance à 17h38

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Alexandra SIARRI, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU,

Société touristique d'animation de Bordeaux Lac (STABL)- Rapport d'activité et analyse financière du Casino de Bordeaux - Exercice 2020/2021 - Information

Madame Brigitte BLOCH, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le casino constitue une activité de service public contribuant largement au rayonnement de la Ville de Bordeaux en associant aux jeux, une activité de restauration et une animation culturelle et artistique. Il constitue, par ailleurs, une source de recettes importantes pour la Ville.

Par traité de concession du 26 septembre 2018, a été confiée l'exploitation du Casino sous forme de délégation de service public à la Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac (STABL), filiale du groupe Lucien Barrière SAS, pour une durée de 14 ans et 9 mois (fin le 31 octobre 2033).

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée par le ministère de l'Intérieur le 19 décembre 2018 pour une durée de 5 ans expirant le 31 janvier 2024.

Le casino de Bordeaux a adressé à la Ville son rapport d'activité 2020/2021 (joint en annexe).

Les grands enseignements de cet exercice sont synthétisés ci-après.

L'exercice analysé est dans la continuité de l'exercice précédent. Il est marqué par la crise sanitaire avec plusieurs mois de fermeture de l'établissement (du 30 octobre 2020 au 18 mai 2021), des mesures de distanciation, d'une limitation de jauge et l'entrée en vigueur du pass sanitaire dès juillet 2021. Toutes ces contraintes ont généré un impact majeur sur les activités de l'établissement ainsi qu'une baisse significative de la fréquentation.

On relève en effet, par rapport à l'exercice précédent, une baisse des produits d'exploitation de 40% et un nombre d'entrées au casino en diminution de 56%.

Le taux de rentabilité (EBE/Chiffre d'affaires) ressort à 26.42 % (contre 29.4 % l'exercice précédent et 31,7% au prévisionnel) ; même si ce ratio a fortement diminué, il reste encore profitable au concessionnaire.

De même, le taux de marge nette (Résultat net/chiffre d'affaires) s'élève à 10% (contre 14% l'exercice précédent et 16% au prévisionnel). Le résultat net de la société, grâce en partie aux aides de l'Etat et de la Ville, reste donc positif à hauteur de 1 M€.

Les travaux concernant le projet de rénovation du casino pour un montant prévisionnel de 6 M€ sont restés en attente retardant d'autant la transformation des locaux en un complexe multi-loisirs.

Afin d'améliorer son chiffre d'affaires, le concessionnaire a en revanche obtenu l'autorisation par la Ville de réagencer son espace de jeu et de restauration (restaurant déplacé à l'étage afin d'augmenter la surface de jeu au rez-de-chaussée).

Au cours de l'exercice, le groupe a annoncé son souhait de restructurer le casino différemment, pour en faire un nouveau projet de « Casino Augmenté Barrière » avec une surface de jeux et loisirs de 2 600 m², 455 postes et 14 tables de jeux, pour une surface de restauration hors terrasses de 522 m² ainsi que la disparition de la surface dédiée aux séminaires et banquets.

Il a également demandé un délai supplémentaire de livraison des travaux (report de 2023 à 2025) sans pénalités de retard et une prolongation du contrat. Le prochain exercice verra l'avènement d'un nouvel avenant au contrat clarifiant les modifications qui seraient consenties par la Ville au concessionnaire, dans le cadre du contrat de délégation de service public.

Conformément à la réglementation, ce rapport a été analysé par notre service du contrôle de gestion.

Ce rapport également joint en annexe, vous est présenté. Il vous est donc demandé de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 31 janvier 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte BLOCH

STABL

SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC

RAPPORT D'ACTIVITE 2022 RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2021

PORTANT SUR LA PERIODE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2020 AU 31 OCTOBRE 2021

Table des matières

1-Synthèse	4
2-Les contrôles effectués	6
3-Les risques identifiés.....	7
4-Analyse de la qualité du service (rédaction mission tourisme)	7
4-1 Mesures de la qualité de service	7
4-2 Mesures pour améliorer la qualité du service.....	8
4-3 Développement durable et Responsabilité Sociétale et environnementale	9
4-4 Insertion.....	9
4-5 Contribution au développement touristique	9
5-Analyse économique et financière de la concession	9
5-1 Précisions sur l'exercice clos au 31 octobre 2021.....	9
5-2 Le compte d'exploitation comparé au prévisionnel contractuel	11
5-2-1 Le chiffre d'affaires	11
5-2-2 Les charges d'exploitation	12
5-2-3 Les effectifs et les charges de personnel	13
5-2-4 L'excédent brut d'exploitation	13
5-2-5 Les charges calculées	14
5-2-6 Le résultat net	14
5-3 La structure du bilan comparé au prévisionnel contractuel	15
5-3-1 Actif immobilisé.....	16
5-3-2 Disponibilités.....	16
5-3-3 Capitaux propres.....	16
5-3-4 Dettes	16
5-3-5 Structure emplois/ressources	16
6-Les contributions du casino à la ville de Bordeaux	17
7-Conclusion	18
Annexe 1 : Les éléments permanents du contrat.....	19
1-1 Le contrat.....	19
1-2 Les avenants au contrat	19
1-3 L'autorisation d'exploitation des jeux.....	19
1-4 La convention de bail portant occupation temporaire du domaine public communal ...	19
Annexe 2 : Les principaux engagements du délégataire	21
2-1 Engagements financiers apportés à la société dédiée	21
2-2 Responsabilité et engagements du délégataire	21
2-2-1 Personnel.....	21
2-2-2 Patrimoine.....	21
2-2-3 Assurances	22

Annexe 3 : Les particularités et réglementations de l'activité des casinos.....	23
3-1 Activités	23
3-2 Autorisation d'exploitation des jeux	23
3-3 Concession de casino et administration	23
3-4 Règlementation des jeux	23
3-5 Vérification d'identité	24
3-6 Lutte contre le blanchiment d'argent, contrôle et surveillance.....	24
3-7 Cessions et acquisitions des machines à sous d'occasion entre exploitants de casinos	24
3-8 Spécificités de rémunération au pourboire du personnel des jeux de table	24
Annexe 4 : Dispositions fiscales spécifiques aux casinos.....	25
4-1 Prélèvements sur les jeux	25
4-1-1 Prélèvement communal sur le produit des jeux de table et des machines à sous	25
4-1-2 Prélèvement de l'Etat reversé à la ville de Bordeaux	25
4-1-3 Contribution sociale généralisée (CSG)	25
4-2 Autres éléments fiscaux	25
4-2-1 Crédit d'impôt accordé aux casinos pour l'organisation des manifestations artistiques de qualité.	25
4-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée	25
4-2-3 Abattement supplémentaire-article 34 Loi de finances du 30 décembre 1995.....	26

1-Synthèse

En qualité de société filiale d'un groupe, la société exploitante du casino de Bordeaux bénéficie classiquement, en renfort de ses équipes locales, du support des services transverses fournis par le siège du groupe Barrière.

L'exercice analysé est dans la continuité de l'exercice précédent. Il est marqué par la crise sanitaire avec plusieurs mois de fermeture de l'établissement (du 30 octobre 2020 au 18 mai 2021), des mesures de distanciation, d'une limitation de jauge et l'entrée en vigueur du pass sanitaire dès juillet 2021. Toutes ces contraintes ont généré un impact majeur sur les activités de l'établissement ainsi qu'une baisse significative de la fréquentation.

On relève en effet, par rapport à l'exercice précédent, une baisse des produits d'exploitation de 40% et un nombre d'entrées au casino en diminution de 56%.

Le taux de profitabilité (EBE/Chiffre d'affaires) ressort à 26.42 % (contre 29.4 % l'exercice précédent et 31,7% au prévisionnel) ; même si ce ratio a fortement diminué, il reste encore profitable au concessionnaire.

De même, le taux de marge nette (Résultat net/chiffre d'affaires) s'élève à 10% (contre 14% l'exercice précédent et 16% au prévisionnel). Le résultat net de la société, grâce en partie aux aides de l'Etat et de la ville, reste donc positif à hauteur de 1 M€.

Les travaux concernant le projet de rénovation du casino pour un montant prévisionnel de 6 M€ sont restés en attente retardant d'autant la transformation des locaux en un complexe multi-loisirs.

Afin d'améliorer son chiffre d'affaires, le concessionnaire a en revanche obtenu l'autorisation par la ville de réagencer son espace de jeu et de restauration (restaurant déplacé à l'étage afin d'augmenter la surface de jeu au rez-de-chaussée).

Au cours de l'exercice, le groupe a annoncé son souhait de restructurer le casino différemment, pour en faire un nouveau projet de « Casino Augmenté Barrière » avec une surface de jeux et loisirs de 2 600 m², 455 postes et 14 tables de jeux, pour une surface de restauration hors terrasses de 522 m² ainsi que la disparition de la surface dédiée aux séminaires et banquets.

Il a également demandé un délai supplémentaire de livraison des travaux (report de 2023 à 2025) sans pénalités de retard et une prolongation du contrat. Le prochain exercice verra l'avènement d'un nouvel avenant au contrat clarifiant les modifications qui seraient consenties par la ville au concessionnaire, dans le cadre du contrat de délégation de service public.

FICHE D'IDENTITE SYNTHETIQUE DSP CASINO					
Titulaire du contrat	Société STABL (Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac)				
Appartenance au groupe	GLB (Groupe Lucien Barrière) à 100%				
Statut	SAS à conseil d'administration avec un capital social de 6 000 000 €				
Président du CA	Monsieur Dominique Desseigne				
Directeur STABL	Monsieur Arnaud Loret				
Objet DSP	Exploitation, gestion et entretien du casino				
Périmètre Géographique	Bordeaux				
Durée	14 ans et 9 mois (1/02/2019 au 31/10/2033)				
Points d'Alerte	<ul style="list-style-type: none"> - Une baisse significative du chiffre d'affaires due à la crise sanitaire. - Des investissements retardés par le groupe auprès de ses filiales. - Un projet contractuel de rénovation du casino entièrement modifié. - Un retard de deux ans de travaux qui généreront des baisses de recettes pour la ville. 				
Principaux indicateurs :	2019 (9 mois)	2020	2021		
Clientèle :					
Nombre d'entrées dans le casino	365 379	360 703	157 633		
Nombre de couverts servis restauration	52 869	42 411	17 284		
Nombre de spectacles/animations	30	31	4		
Exploitation :					
Nombre de machines à sous	341	336	259		
Nombre de tables de jeux	14	11	8		
Nombre de roulettes électroniques	58	58	58		
Données financières :	Plan d'affaires contractuel (2019 à 2034) en € courants		Plan d'affaires (2019 à 2021) en € courants	Données Réelles 2021	
<i>K€uros Source : CEP annexe 7</i>	<i>Cumul sur la durée du contrat</i>	<i>Moyenne annuelle</i>	<i>Cumul prévisionnel 2019 à 2021</i>	<i>Cumul données réelles (2019 à 2021)</i>	<i>Réel 2021</i>
<i>Produits nets des jeux</i>	347 510	23 560	56 664	39 075	8 835
<i>Restauration</i>	44 088	2 989	5 890	2 708	397
<i>Spectacles</i>	7 073	480	1 297	647	53
<i>Autres recettes</i>	5 241	355	886	702	91
Total chiffre d'affaires	403 912	27 384	64 737	43 132	9 376
Produits d'exploitation (Chiffre d'Affaires/subv exploit et transfert de charges)	403 912	27 384	64 737	45 479	10 134
Charges d'exploitation	261 339	17 718	44 101	31 250	7 656
Résultat Net	79 855	5 414	10 876	6 533	961

2-Les contrôles effectués

Le rapport du concessionnaire et ses annexes, conformément à ses obligations contractuelles, ont été transmis à la ville le 30 avril 2022.

L'analyse des comptes s'est déroulée au cours du 1^{er} semestre 2022 ; un premier questionnaire portant essentiellement sur les éléments financiers est parvenu au casino le 3 juin, les réponses ont été reçues le 16 juin.

Des questions complémentaires suite aux analyses effectuées sont parties le 11 août, les réponses ont été reçues le 23 août.

STABL	SATISFAISANT	NON SATISFAISANT	RESERVES	COMMENTAIRES
Contrôles dans le cadre du rapport annuel :				
- RAD 2021 : cohérence et complétude des explications apportées.		X		Le rapport du concessionnaire n'est pas suffisamment axé sur le casino de Bordeaux et son activité. Une grande partie du document concerne le groupe. Ce point avait déjà été souligné l'année précédente
- Rapprochement comptes sociaux / Liasse fiscale / balance comptable		X		Quelques incohérences relevées entre les différents documents
- Vérification des grilles financières contractuelles produites par le concessionnaire			X	Le tableau de financement n'est pas équilibré ; globalement, le ressenti est que le concessionnaire produit ces documents parce qu'ils sont obligatoires sans en porter réellement d'attention.
- Revue analytique du chiffre d'affaires	X			- Compte tenu de la crise sanitaire et de la fermeture de l'établissement, il est difficile de se forger une opinion sur l'évolution de l'activité
- Revue analytique des charges d'exploitation	X			Des charges en dessous de celles prévues au contrat, compte tenu de la fermeture de l'établissement durant plusieurs mois
- Contrôle de cohérence des dotations aux amortissements et des dotations et reprises de provisions	X			Des charges en dessous du prévisionnel à cause du décalage des travaux de rénovation du bâtiment
- Etat d'avancement des engagements du délégataire en matière d'investissement et de renouvellement			X	Un retard conséquent des investissements essentiellement du aux travaux prévus au contrat et non démarrés sur l'exercice
- Affectation des résultats, niveau des capitaux propres, distribution de dividendes	X			Malgré la crise sanitaire depuis 2 ans, le concessionnaire a procédé à des distributions de dividendes (2,7 M€ puis 2,4 M€), laissant simplement une situation nette quasiment à hauteur du capital social.
- Vérification des redevances et autres contributions à la ville			X	Des difficultés pour croiser les montants comptabilisés chez le concessionnaire avec ceux de la comptabilité de la ville. Ceci est du au fait que les redevances ne sont pas appelées régulièrement. Un travail de suivi rigoureux doit être mis en place par les services opérationnels
- Taxes sur les produits des jeux	X			Recalcul correct des prélèvements sur les jeux dus à l'Etat et à la ville
- Compte courant financier groupe	X			Un compte courant groupe à l'actif de 12,6 M€, en baisse de 1,5 M€ qui s'explique par une écriture de dernière minute (le 28 octobre)

3-Les risques identifiés

STABL		
Nature du risque	Détail du risque	Montant
Risque de baisse de recettes pour la ville au regard du prévisionnel compte tenu du retard d'investissements par le concessionnaire	Le contrat prévoit une montée en puissance des recettes pour la ville dès lors que les travaux à la charge du concessionnaire seraient réalisés (attractivité du casino)	Décalage des travaux à minima de 2 ans représentant environ 1 M€ de recettes en moins pour la ville
Risque de ne pas conclure au plus vite un accord par voie d'avenant avec le concessionnaire	Le contrat prévoit une clause de revoyure au 31 octobre 2022. On y arrive puisque aucun accord n'a pu être trouvé avant (l'avenant est en cours)	La ville a écrit le 2 juin 2022 qu'elle octroyait une remise des pénalités de retard sur investissements si le casino arrivait à terminer les tx en avril 2025, elle indiquait également procéder à l'écriture d'un avenant, or l'avenant n'a toujours pas été soumis et le casino ne peut donc entamer les travaux
Risque portant sur la non appellation des contributions dans les temps	Depuis le début du contrat, il a été constaté un retard conséquent sur les appels des diverses contributions, ce qui nuit au suivi des montants dûs par le concessionnaire à la ville et pourrait mettre la ville en difficultés de trésorerie	Au 31 octobre 2021, le concessionnaire devait dans ses comptes à la ville la somme de 3,4 M€ correspondant aux exercices 2020 et 2021

4-Analyse de la qualité du service

4-1 Mesures de la qualité de service

Les services proposés par le Casino de Bordeaux sont assurés notamment par une équipe encadrée par un président et directeur. L'effectif réel au 31-10-2021 est composé de 120 personnes. Le casino indique consacrer 2% de sa masse salariale à la formation professionnelle continue, soit 685 heures de formation pour l'ensemble des salariés. Le personnel a néanmoins été mis au chômage partiel pendant toute la durée de la fermeture administrative.

L'activité du service s'apprécie quantitativement à partir des indicateurs suivants (à considérer sur 12 mois – 199 jours de fermeture et protocoles mis en place) :

- Nombre d'entrées dans le casino : 157 633 (vs 360 703 sur l'exercice 2019/2020, année pleine soit -56%) ;
- Nombre de couverts au restaurant du casino : 18 520 (vs 42 411 sur l'exercice 2019/2020, année pleine soit -43%).

Le Casino Barrière Bordeaux mesure en continu la satisfaction de ses usagers par l'envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans l'établissement (J+1 de la visite, 1 fois tous les 6 mois). Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, 411 clients ont répondu à cette enquête avec un taux de satisfaction avoisinant les 80% (48% de très satisfait, 31% de satisfait).

Le Net Promoter Score (indicateur de satisfaction du casino) est à 40 sur cette période, ce qui est un excellent scoring.

Dans un soucis d'amélioration continue, un plan d'actions est mené autour de l'environnement intérieur et extérieur (propreté des espaces, renouvellement des mobiliers, assises ...). A noter que l'état de parking P1 est un des points noirs remontés par les clients.

Les travaux à venir et la perspective d'un nouvel établissement va permettre de faire progresser significativement la perception des clients trouvant le casino vieillissant.

La e-réputation (7,89/10) est par ailleurs prise en compte dans les démarches de qualité de service.

Le Casino Barrière Bordeaux enregistre une moyenne sur google de 4/5 et de 3,45/5 sur Tripadvisor. Une réponse personnalisée est apportée à chaque avis.

Concernant la salle de spectacle, l'établissement avait programmé 43 représentations, qui ont été très fortement réduites en raison du contexte sanitaire.

En effet, sur l'exercice, le théâtre a enregistré 1417 entrées sur 3 dates (contre 10 565 entrées sur l'exercice précédent sur 24 dates). Les mesures sanitaires ont entraîné de nombreux reports de dates et des annulations (l'essentiel des spectacles étant programmés de novembre à mai, au moment de la fermeture administrative).

4-2 Mesures pour améliorer la qualité du service

Le concessionnaire a mis en place une démarche collaborative digitalisée sous le nom de ENJOY ! visant à enrichir l'expérience client et l'expérience collaborateur. Cette démarche repose sur un principe exigeant que la qualité des relations entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et ses collaborateurs. Les collaborateurs sont alors traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place pour permettre l'appropriation de la démarche et le développement de la culture du feedback bienveillant, pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures.

Le concessionnaire dédie également des moyens pour promouvoir ses activités avec des animations comme le « Barrière football club » qui est un jeu de pronostic à l'occasion de l'Euro, ou des animations estivales au restaurant, des jeux sur borne etc.

Sur cet exercice, STABL a également poursuivi son plan d'action dédié au jeu responsable et aux mesures de prévention et de soin telles qu'indiquées dans le contrat, et notamment avec le dispositif Limitation volontaire d'accès (LVA) limitant le client à un nombre de visites maximum, renforcé par la collaboration avec l'ANJ, l'Autorité nationale des jeux créée en juin 2020.

Sur 2020/2021, 141 contrats de LVA ont été signés pour le casino et autant d'entretiens dédiés au jeu responsable ont été menés par les « correspondants jeu responsable », ayant suivi une formation spécifique pour cette mission de prévention.

De même, 19 collaborateurs ont été formés pour détecter en amont les conduites des joueurs à risque. Ils ont également été formés au protocole de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Trois sessions de recyclage ont été réalisées lors de la réouverture permettant de re-sensibiliser les collaborateurs sur ces sujets.

Le Groupe a également souhaité s'adosser à des structures de soin CSAPA (Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients vers une prise en charge thérapeutique. Le Casino de Bordeaux a ainsi signé un partenariat avec le CSAPA Maurice Serise de Bordeaux.

4-3 Développement durable et Responsabilité Sociétale et environnementale

Le concessionnaire a mis en place, à l'instar du Groupe, une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) globale « Planète Barrière », guidée par l'ISO 26 000 et a obtenu 84% à l'évaluation de l'AFNOR en octobre 2019.

Les actions du Casino de Bordeaux ont été les suivantes :

- Recyclage des mégots (« Ecomégot ») ;
- Recyclage des bouchons de liège au bénéfice de l'association Agir Cancer Gironde ;
- Collecte des bouchons en plastique au bénéfice de Unis contre le cancer.

En raison de la fermeture administrative au cours de l'exercice 2020-2021, certaines actions ont dû malgré tout être annulées.

4-4 Insertion

Inspiré du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) et de l'agenda 21, le casino a mis en place un programme d'actions pour l'insertion, l'égalité homme-femme et les relations sociales.

Il a ainsi mis en place des actions en faveur de l'insertion professionnelle pour un total de 10 198 heures pour l'année 2021.

4-5 Contribution au développement touristique

Le contrat prévoit une contribution à l'animation culturelle et touristique (CATC). Il stipule que le concessionnaire contribuera aux dépenses directes et indirectes assumées par le délégant ou par tout organisme qui lui est lié dans les domaines du tourisme, des activités culturelles, festives ou artistiques, d'événements d'intérêt général à hauteur d'une participation forfaitaire annuelle de 600 000 € HT (valeur janvier 2019).

Le montant indexé de la CATC 2021 s'élève à 609 175,02 € HT, avec la répartition suivante :

- Office du tourisme et des congrès pour l'organisation de Bordeaux Fête le Vin 2021 : 291 000 €
- Ville : 327 057 €, qui n'ont été titrés en 2022

5-Analyse économique et financière de la concession

5-1 Précisions sur l'exercice clos au 31 octobre 2021

L'analyse économique et financière ci-après a été effectuée à partir des tableaux financiers transmis par le délégataire dans son rapport d'activité et conformément à ses engagements contractuels.

Ces documents ont été également croisés avec la liasse fiscale et la balance générale.

5-2 Le compte d'exploitation comparé au prévisionnel contractuel

EN €	PREVISIONNEL			REALISE			ECART PREV/REALISE	ECART EN % PREV/REALISE
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3		
Nombre de machines à sous exploitées	347	347	347	341	336	259	-88	
Nombre de tables de jeux exploitées	14	14	14	14	11	8	-6	
Nombre de roulettes électroniques	50	50	50	58	58	58	8	
Nombre d'entrées dans le casino	433 755	584 124	589 965	365 379	360 703	157 633	-432 332	-73,28%
Machines à sous-chiffre d'affaires	30 362 873	40 888 668	41 387 510	29 831 033	28 907 443	16 226 793	-25 160 717	-60,79%
Jeux de tables-Chiffre d'affaires	2 156 344	2 932 628	3 033 803	1 852 630	1 789 593	943 612	-2 090 191	-68,90%
Roulettes électroniques-Chiffre d'affaires	3 983 963	5 577 548	5 809 016	4 388 233	4 246 816	2 132 896	-3 676 120	-63,28%
SOUS TOTAL PRODUITS BRUTS DES JEUX	36 503 179	49 398 844	50 230 329	36 071 897	34 943 852	19 303 301	-30 927 028	-61,57%
Prélèvement Etat	15 955 718	22 094 946	22 485 313	15 748 816	15 217 915	7 869 168	-14 616 145	-65,00%
Prélèvement Commune	5 042 199	6 884 042	7 006 429	4 984 663	4 824 296	2 599 198	-4 407 232	-62,90%
SOUS TOTAL PRODUITS NETS DES JEUX	15 505 262	20 419 856	20 738 586	15 338 418	14 901 641	8 834 935	-11 903 651	-57,40%
Nombre de couverts servis restauration	53 541	71 745	71 745	52 869	42 411	17 284	-54 461	-75,91%
Nombre de spectacles/animations	30	40	40	30	31	4	-36	
Restauration-Chiffre d'affaires	1 606 241	2 141 655	2 141 655	1 277 524	1 032 688	397 837	-1 743 818	-81,42%
Spectacles/Animation-Chiffre d'affaires	355 000	470 000	472 000	299 982	294 462	52 640	-419 360	-88,85%
Activités accessoires banquets	50 625	37 500	37 500	86 601	22 414	16 748	-20 752	-55,34%
Recettes annexes ventes produits Fouquets	0				2 613	1 567	1 567	
Recettes annexes rémunérations DAB	18 000	24 000	24 000	69 548	90 917	46 657	22 657	94,40%
Recettes annexes marge vente tabac	63 000	84 000	84 000	20 221	14 734	7 436	-76 564	-91,15%
Autres chiffre d'affaires frais inscription tournoi poker, com	131 500	166 000	166 000	211 541	92 924	18 159	-147 841	-89,06%
SOUS TOTAL AUTRES	2 224 366	2 923 155	2 925 155	1 965 417	1 550 752	541 044	-2 384 111	-81,50%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	17 729 628	23 343 011	23 663 741	17 303 835	16 452 393	9 375 979	-14 287 762	-60,38%
Produits d'exploitation divers				9 527	5 988	2 935	2 935	
Tranferts de charges				928 492	377 683	433 330	433 330	
Subventions reçues (préciser) Prov MAQ				110 000	155 842	300 204	300 204	
Aides à l'emploi				1 567		21 100	21 100	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	17 729 628	23 343 011	23 663 741	18 353 421	16 991 906	10 133 548	-13 530 193	-57,18%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 998 317	15 937 951	16 164 401	11 446 367	12 147 277	7 656 221	-8 508 181	-52,64%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 731 311	7 405 060	7 499 340	6 907 054	4 844 629	2 477 327	-5 022 013	-66,97%
Dotations aux amortissements	368 735	1 038 959	1 586 395	802 696	1 075 045	855 396	-730 999	
Provisions constituées	123 110	125 000	125 000	221 169	26 715	19 681	-105 319	
Reprises sur provisions		-123 110	-125 000	-8 434	-22 048	-15 954	109 046	
TOTAL CHARGES CALCULEES	491 845	1 040 849	1 586 395	1 015 431	1 079 712	859 123	-727 272	-45,84%
Autres charges (détailler)				461 154	6 608	51 642	51 642	
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 239 466	6 364 211	5 912 945	5 430 469	3 758 309	1 566 562	-4 346 383	-73,51%
Charges financières					21	122	122	
Produits financiers				647	315		0	
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	647	294	-122	-122	
Charges exceptionnelles				54 047	100 013	328 294	328 294	
Produits exceptionnels				52 146	55 455	51 700	51 700	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	-1 901	-44 558	-276 594	-276 594	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 239 466	6 364 211	5 912 945	5 429 215	3 714 045	1 289 846	-4 623 099	-78,19%
Participation des salariés	555 417	677 191	632 158	400 074	327 837	59 513	-572 645	
Impôt sur les bénéfices (préciser le taux) *	1 671 571	2 026 441	1 717 528	1 817 448	1 025 496	269 704	-1 447 824	
Crédits d'impôts manifestations artistiques de qualité	200 000	220 000	220 000	0	0		-220 000	
RESULTAT NET	3 212 479	3 880 579	3 783 259	3 211 693	2 360 712	960 629	-2 822 630	-74,61%
RESULTATS NETS CUMULES	3 212 479	7 093 058	10 876 318	3 211 693	5 572 405	6 533 034	-4 343 284	-39,93%

5-2-1 Le chiffre d'affaires

Pour mémoire, à cause de la crise sanitaire, le casino a été exploité du 19 mai au 31 octobre, soit 5 mois et demi sur l'exercice social de 12 mois.

C'est la raison pour laquelle, le chiffre d'affaires, toutes activités confondues, est en diminution de 60.4 % au regard du prévisionnel (9.4 M€ contre 23.7 M€ en prévisionnel).

5-2-1-1 Le produit des jeux

En raison des mesures de distanciation sociale, le parc de machines à sous a été réduit de 25% (259 machines ont été exploitées contre 347 au prévisionnel).

Il en est de même pour les tables de jeux avec une limitation du nombre de joueurs par table (8 exploitées pour 14 au prévisionnel).

De ce fait, le chiffre d'affaires net des jeux (8.8 M€) qui représente 93.6 % du chiffre d'affaires total du casino est en retrait de 57% par rapport au prévisionnel.

S'agissant de la fréquentation, il est constaté 157 633 entrées dans le casino pour 589 965 entrées en prévisionnel soit une diminution de 73 %.

5-2-1-2 Le chiffre d'affaires autres

Il est forcément bien en dessous des prévisions (-81%) et représente une baisse de chiffre d'affaires de 2.4 M€ s'expliquant essentiellement par la diminution des recettes du restaurant (17 284 couverts servis pour 71 745 couverts en prévisionnel).

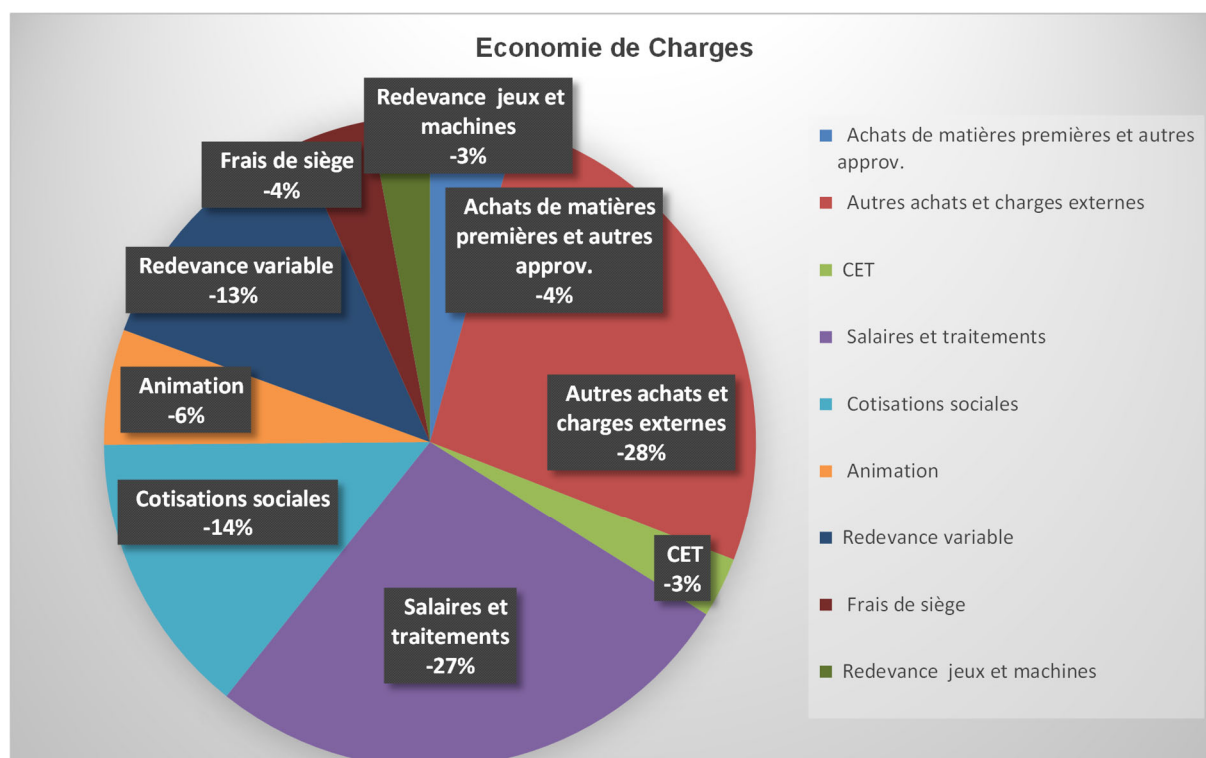
Au total, les produits d'exploitations enregistrent une baisse de 57% par rapport aux prévisions, soit -13,5 M€,

5-2-2 Les charges d'exploitation

Durant la période de fermeture de l'établissement, le concessionnaire a réduit au maximum ses charges, même si certains contrats de maintenance ont dû être maintenus.

Globalement, elles sont en baisse de 8.5 M€ (-52.6 % par rapport au prévisionnel contractuel).

Les principaux postes d'économie sur l'exercice sont les suivants :



La redevance variable versée à la ville, calculée sur le chiffre d'affaires de la société a été mécaniquement réduite de 1 M€.

La baisse de la masse salariale (-3.4 M€) est due en partie à la mise en place du chômage partiel pour le personnel et aux aides de l'Etat perçues avec :

- 1 M€ d'indemnisation de chômage partiel
- 1 M€ d'exonération de charges sociales.

L'économie supplémentaire provient de la baisse des effectifs détaillée ci-dessous.

5-2-3 Les effectifs et les charges de personnel

L'effectif moyen s'élève à 119 ETP (équivalent temps plein) sur l'exercice pour 147 ETP prévus.

Compte tenu de la fermeture de l'établissement sur une longue période, cet effectif moyen a été calculé par le concessionnaire entre les mois de juillet à octobre.

	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	REALISE	REALISE	REALISE
<i>En €</i>	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3
Effectif Moyen par secteur (en ETP) *						
Machine à sous	31	31	31	32	25	26
Jeux traditionnels	33	33	33	32	25	28
Restaurant	40	38	38	34	27	23
Maintenance	4	4	4	4	3	3
Sécurité-accueil-vidéo	28	28	28	26	25	26
Administratif	6	6	6	7	7	7
Animation-marketing	7	7	7	5	5	6
TOTAL EFFECTIF MOYEN STRUCTURE DEDIEE	149	147	147	140	117	119
Personnel mis à disposition (ETP)						
Personnel intérimaire (ETP)						
TOTAL EFFECTIF AUTRES	0	0	0	0	0	0
Rémunérations brutes par secteur						
Machine à sous	710 751	956 224	964 866	752 257	702 718	439 791
Jeux traditionnels	573 559	770 558	777 336	524 511	525 826	330 346
Restaurant	721 283	910 044	918 525	661 745	636 757	281 319
Maintenance	94 074	126 586	127 753	99 444	100 749	68 487
Sécurité-accueil-vidéo	547 078	736 165	742 959	529 651	611 686	403 761
Administratif (direction, finance, RH)	336 703	452 569	456 237	460 033	462 799	416 388
Animation-marketing	222 884	295 136	297 890	190 930	163 191	103 928
SOUS TOTAL REMUNERATIONS BRUTES STRUCTURE DEDIEE	3 206 332	4 247 282	4 285 566	3 218 571	3 203 726	2 044 020
SOUS TOTAL CHARGES SOCIALES STRUCTURE DEDIEE	1 358 842	1 765 481	1 775 987	1 479 888	1 337 836	595 386
TOTAL MASSE SALARIALE STRUCTURE DEDIEE	4 565 174	6 012 763	6 061 553	4 698 459	4 541 562	2 639 406
Rémunérations brutes personnel mis à disposition	16 967	17 133	17 307	0	0	0
Charges sociales sur personnel mis à disposition	8 483	8 567	8 653	0	0	0
Charges intérimaires				2 885		
TOTAL GENERAL CHARGES DE PERSONNEL	4 590 624	6 038 463	6 087 513	4 701 344	4 541 562	2 639 406

5-2-4 L'excédent brut d'exploitation

Il ressort à 2.4 M€, en régression de 66.9 % par rapport au prévisionnel contractuel.

Pour mémoire, l'excédent brut d'exploitation (EBE) exprime la capacité de la structure à générer des ressources de trésorerie du seul fait de son exploitation, c'est-à-dire sans tenir compte de sa politique de financement, ni de sa politique d'amortissement, ni des événements exceptionnels.

L'EBE permet de porter un jugement sur l'activité de la structure en analysant la performance de ses activités opérationnelles.

Le taux de profitabilité (EBE/Chiffre d'affaires) ressort à 26.42 % (versus 29.4 % l'exercice précédent et 31,7% au prévisionnel) ; même si ce ratio a fortement diminué, il reste encore profitable au concessionnaire.

5-2-5 Les charges calculées

Il s'agit des amortissements des biens et des provisions constatées au cours de l'exercice.

Elles sont en diminution de 700 K€ par rapport au prévisionnel du fait du retard pris par le concessionnaire sur les investissements.

5-2-6 Le résultat net

Après participation des salariés, impôt sur les sociétés et crédit d'impôt pour manifestation artistique de qualité, le résultat net s'élève à 1 M€ contre 3.8 M€ au prévisionnel.

Il représente 10.2 % (14.3 % l'exercice précédent) du chiffre d'affaires.

En cumulé sur les 3 premiers exercices, les résultats ont été positifs à hauteur de 6.5 M€ mais en diminution de 40 % au regard du prévisionnel.

5-3 La structure du bilan comparé au prévisionnel contractuel

ACTIF	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	REALISE	REALISE	REALISE	ECART
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	PREV/REALISE
Immobilisations incorporelles				43 051	65 334	65 741	65 741
Immobilisations corporelles	2 627 608	6 795 077	10 607 540	3 186 912	3 807 209	4 063 239	-6 544 301
Immobilisations financières				2 815	2 815	2 815	2 815
Immobilisations brutes	2 627 608	6 795 077	10 607 540	3 232 778	3 875 358	4 131 795	-6 475 745
Amortissements cumulés	368 735	1 407 694	2 994 089	650 179	1 280 924	2 136 740	-857 349
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES (NETS)	2 258 872	5 387 383	7 613 451	2 582 599	2 594 434	1 995 055	-5 618 396
Stock et en cours	58 286	71 048	76 048	98 010	64 263	56 267	-19 781
Clients	9 469	10 125	10 125	148 398	93 463	81 314	71 189
Autres créances (détailler)	200 000	220 000	220 000	362 563	471 522	507 614	287 614
<i>dont Compte courant GLB</i>							0
TOTAL ACTIFS D'EXPLOITATION	267 755	301 173	306 173	608 971	629 248	645 195	339 022
Valeurs mobilières de placement							0
Disponibilités	9 324 996	8 737 235	8 924 136	16 269 778	15 664 678	14 419 746	5 495 610
Compte de régularisation d'actif							0
Charges constatées d'avance				60 921	45 740	35 737	35 737
Autres (préciser)							0
TOTAL ACTIF	11 851 623	14 425 791	16 843 760	19 522 269	18 934 100	17 095 733	251 973

PASSIF	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	ECART
							PREV/REALISE
Capitaux propres	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	4 000 000
Subvention							0
Réserve et report à nouveau		1 160 624	4 200 000	0	511 694	472 406	-3 727 594
Résultat de l'exercice	3 212 479	3 880 579	3 783 259	3 211 693	2 360 712	960 629	-2 822 630
Autres (préciser)							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 212 479	7 041 203	9 983 259	9 211 693	8 872 406	7 433 035	-2 550 224
Provisions réglementées							
Autres provisions (détailler)	123 110	125 000	125 000	212 734	267 901	217 110	92 110
<i>dont Provisions pour risques</i>					212 406	165 513	
<i>dont Provisions pour charges</i>					55 495	51 597	
Dettes financières				600 000	600 000	600 000	600 000
Dettes fiscales et sociales *	4 162 070	4 112 359	3 536 500	6 088 425	3 673 646	3 913 443	376 943
Autres dettes (détailler)				1 209 004	1 826 494	1 743 532	1 743 532
Dettes fournisseurs	414 797	583 278	601 044	610 110	475 100	524 594	-76 450
Redevance occupation	1 901 667	2 512 950	2 545 937	1 552 800	3 130 050	2 562 019	16 082
Frais de contrôle	37 500	51 000	52 020	37 503	88 503	102 000	49 980
Compte courant GLB							
TOTAL DETTES	6 639 144	7 384 587	6 860 501	10 310 576	10 061 694	9 662 698	2 802 197
Compte de régularisation de passif							
Produits constatés d'avance							
Autres (préciser)							
TOTAL PASSIF	11 851 623	14 425 790	16 843 761	19 522 269	18 934 100	17 095 733	251 973

Les principaux postes du bilan sont exposés ci-après :

5-3-1 Actif immobilisé

Le concessionnaire a procédé à des acquisitions pour 256 K€ contre 3.8 M€ au prévisionnel contractuel.

Cet écart de plus de 3.5 M€ se justifie essentiellement par le non-démarrage des travaux de rénovation du casino.

Pour mémoire, sur ce contrat, les investissements prévus relatifs à l'aménagement du casino et du restaurant s'élèvent à 6 M€ ; l'ensemble des travaux devant être livrés au plus tard en octobre 2023.

Ce ne sera pas le cas puisque les travaux n'ont pas commencé à la date de rédaction de ce rapport.

Le concessionnaire a demandé à la ville un report des investissements de 2 ans, sans application de pénalités de retard, avec un délai de réception en 2025.

Des discussions entre les parties sont en cours en vue la conclusion prochaine d'un avenant.

5-3-2 Disponibilités

D'un montant de 14.4 M€, elles sont constituées de 1.8 M€ en liquidité et du compte courant groupe pour 12.6 M€.

L'écart de 5.5 M€ avec le prévisionnel s'explique en partie par l'apport supplémentaire en capital à la création de la société dédiée pour 4 M€.

5-3.3 Capitaux propres

Pour mémoire, le capital social de 6 M€ est détenu à 100% par l'associé unique Groupe Lucien Barrière. Il devait être, à l'origine, d'un montant de 2 M€.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice précédent pour un montant de 2.4 M€ a fait l'objet d'une distribution de dividendes au cours de l'exercice du même montant.

5-3-4 Dettes

Les redevances d'occupation, frais de contrôle et solde sur la contribution touristique pour un total de 3.7 M€ n'avaient pas été réglées à la ville de Bordeaux à la date de clôture.

Les titres concernant l'exercice 2020 n'étaient toujours pas appelés.

Depuis le début de ce contrat, il a été constaté beaucoup de retard d'émissions des titres, ce qui ne facilite pas le contrôle et le rapprochement des comptes des deux parties.

5-3-5 Structure emplois/ressources

Le tableau de financement au 31 octobre comparé au prévisionnel contractuel ayant été transmis erroné ne figure pas au rapport.

Une analyse avec le concessionnaire sera effectuée ultérieurement.

S'agissant de la santé financière de la structure, l'analyse du bilan informe des éléments suivants :

	31/10/2019	31/10/2020	31/10/2021
Emplois stables	2 582 599	2 594 434	1 995 055
Ressources permanentes	9 211 693	8 872 406	7 433 035
Fonds de roulement	6 629 094	6 277 972	5 437 980
Actif circulant	669 892	674 988	680 932
Dettes à court terme	10 310 576	10 061 694	9 662 698
Besoin en fonds de roulement	-9 640 684	-9 386 706	-8 981 766
Trésorerie	16 269 778	15 664 678	14 419 746
Liquidités	1 983 894	1 494 593	1 814 993
Compte courant groupe	14 285 884	14 170 085	12 604 753
Décomposition de la trésorerie	16 269 778	15 664 678	14 419 746

La variation de la trésorerie de 14.4 M€ s'explique par un besoin en fonds de roulement négatif (pas de besoin de financement à court terme) pour 9 M€ et un fonds de roulement pour 5.4 M€ (les capitaux propres financent largement l'actif immobilisé).

La trésorerie reste donc largement positive malgré la crise sanitaire des deux derniers exercices et bien au-delà du prévisionnel. Elle permet de couvrir à la fin de l'exercice 2020-2021 presque 2 fois le niveau annuel des charges d'exploitation comptabilisées sur l'exercice.

6-Les contributions du casino à la ville de Bordeaux

Le tableau ci-dessous représente l'ensemble des contributions dues par le casino à la ville sur l'exercice

Pour mémoire, l'année 1 ne représente que 9 mois d'activité.

En €.	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	REALISE	REALISE	REALISE	ECART	ECART EN %
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	PREV/REALISE	N 3
Produit brut des jeux traditionnels	6 140 306	8 510 176	8 842 819	6 240 863	6 036 409	3 076 508	-5 766 311	
Jeux de table	2 156 344	2 932 628	3 033 803	1 852 630	1 789 593	943 612	-2 090 191	
Jeux électroniques	3 983 963	5 577 548	5 809 016	4 388 233	4 246 816	2 132 896	-3 676 120	
Produit brut réel des machines à sous	30 362 873	40 888 668	41 387 510	29 831 033	28 907 443	16 226 793	-25 160 717	
Produit brut théorique des machines à sous	25 808 442	34 755 368	35 179 384	25 356 378	24 571 327	13 792 774	-21 386 609	
PRODUIT BRUT DES JEUX	31 948 748	43 265 544	44 022 202	31 597 242	30 607 736	16 869 282	-27 152 920	-61,68%
Abattement légal (25%)	7 987 187	10 816 386	11 005 551	7 899 310	7 651 934	4 217 321	-6 788 230	
ASSIETTE TAXABLE	23 961 561	32 449 158	33 016 652	23 697 931	22 955 802	12 651 962	-20 364 690	-61,68%
Prélèvement Ville (15%)	3 594 234	4 867 374	4 952 498	3 554 690	3 443 370	1 897 794	-3 054 704	
Part du prélèvement Etat reversée à la Ville	1 447 965	2 016 668	2 053 932	1 429 973	1 380 926	701 404	-1 352 528	
TOTAL PRELEVEMENT LIES AU PRODUIT DES JEUX	5 042 199	6 884 042	7 006 429	4 984 663	4 824 296	2 599 198	-4 407 232	-62,90%
Contribution au développement touristique	450 000	609 000	618 135	554 572	611 590	607 422	-10 713	
Frais de contrôle	37 500	51 000	52 020	37 503	51 000	51 000	-1 020	
Redevance d'occupation du domaine Public	1 584 722	2 094 126	2 121 615	1 552 800	1 577 250	984 769	-1 138 846	
TOTAL PRELEVEMENTS NON LIES AU PRODUIT DES JEUX	2 072 222	2 754 126	2 791 770	2 144 875	2 239 840	1 643 191	-1 148 579	-41,14%
TOTAL CONTRIBUTIONS VERSEES A LA VILLE	7 114 421	9 638 168	9 798 199	7 129 538	7 064 135	4 242 389	-5 555 810	-56,70%
EN CUMULE	7 114 421	16 752 589	26 550 788	7 129 538	14 193 673	18 436 062	-8 114 726	-30,56%

Globalement, elles s'élèvent à 4.2 M€ contre 9.8 M€ au prévisionnel (-56.7 %).

Du fait de la crise sanitaire, la ville de Bordeaux a donc vu ses recettes diminuer sur l'exercice de 4.4 M€ au titre du produit des jeux et de 1.1 M€ au titre des autres recettes (redevance domaniale, frais de contrôle et contribution au développement touristique).

Sur les deux derniers exercices, l'impact sur la trésorerie de la ville s'est élevé, en cumulé, à 8.1 M€.

7-Conclusion

La troisième année du contrat a été encore plus compliquée que l'année précédente du fait de la longue période de fermeture de l'établissement durant cinq mois et demi.

Le concessionnaire présente néanmoins un résultat positif de 1 M€ grâce aux aides de l'Etat et aux exonérations partielles de redevance fixe consenties par la ville au prorata de la période de fermeture administrative de l'établissement.

Les investissements pour la rénovation du casino n'ont pas été réalisés alors que la réception de chantier était prévue en 2023.

Le délai de report des travaux entrainera des baisses de recettes pour la ville, au regard du prévisionnel, dans les deux prochaines années.

Un avenant est en cours de rédaction afin d'acter les modifications de restructuration du casino, même si le volume des travaux de 6 M€ devrait être maintenu.

L'attractivité Bordelaise ayant repris à nouveau en 2022, le casino devrait retrouver son rythme de croisière et dégager à nouveau des résultats proches du prévisionnel.

Annexe 1 : Les éléments permanents du contrat

1-1 Le contrat

Le 26 septembre 2018, la ville a confié l'exploitation du casino de Bordeaux dans le cadre d'un contrat de concession.

Celui-ci a pris effet au 1^{er} février 2019 pour une durée de 14 ans et 9 mois, soit une date d'échéance au 31 octobre 2033.

Le délégataire assure trois activités principales que sont les jeux, la restauration et l'animation.

Ses missions comprennent notamment :

- l'exploitation, l'entretien et la surveillance de l'ensemble des ouvrages du service, existants ou à construire, et de son système d'information,
- la relation commerciale avec les usagers,
- la gestion du personnel,
- la perception des recettes et produits du service,
- la délivrance et la gestion des conventions d'occupation domaniale,
- la maîtrise d'ouvrage des travaux définis au présent contrat.

Le délégataire a créé une société dédiée à l'exploitation du casino, la Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac (STABL).

Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS) au capital de 6 000 000 € dont le siège social est situé rue Cardinal Richaud à Bordeaux.

Elle est détenue à 100% par la société Groupe Lucien Barrière (GLB) et intégrée fiscalement dans les comptes de la société de Participation Deauvillaise selon la méthode de l'intégration globale.

1-2 Les avenants au contrat

Trois avenants ont été contractualisés depuis le début du contrat :

- l'avenant 1 du 26 septembre 2018 porte sur la substitution de la STABL à la SATB (candidate à l'appel d'offre et société dédiée précédente) ;
- l'avenant 2 du 20 novembre 2019 porte sur la mise à jour des biens à la date de prise d'effet du contrat et l'intégration des attestations de garanties apportées par le délégataire ;
- l'avenant 3 du 22 avril 2021 comprend une modification de l'article 48 du contrat « cas de résiliation du contrat » ; l'exonération partielle de la redevance fixe d'occupation domaniale en lien avec le 1^{er} confinement du 15 mars au 2 juin 2020 ; l'assouplissement des jours d'ouvertures du restaurant durant la crise sanitaire.

1-3 L'autorisation d'exploitation des jeux

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée à la STABL le 19 décembre 2018 pour une durée de 5 ans expirant le 31 janvier 2024.

1-4 La convention de bail portant occupation temporaire du domaine public communal

La ville de Bordeaux, propriétaire des bâtiments depuis le 1^{er} février 2019, a mis à disposition de la STABL l'ensemble immobilier où s'exerce l'activité du casino.

A ce titre, une convention d'occupation du domaine public a été signée entre les parties le 26 septembre 2018.

En contrepartie de cette occupation, le délégataire s'est engagé à verser à la ville une redevance comprenant une partie fixe annuelle de 340 000 € et une partie variable équivalente à 7.5% de son chiffre d'affaires.

Annexe 2 : Les principaux engagements du délégataire

2-1 Engagements financiers apportés à la société dédiée

La société Groupe Lucien Barrière, actionnaire unique de la STABL s'est engagé contractuellement :

- à assurer une surveillance et un contrôle étroit sur la gestion et le déroulement des plans financiers du délégataire, afin de lui permettre de respecter l'ensemble de ses obligations. Cet engagement est formalisé au sein d'un acte détachable au contrat portant garantie de porte-fort (annexe 4.3 au contrat).
- à verser à la ville de Bordeaux, en qualité de garant à première demande, les sommes que le délégataire lui devrait : pénalités, dettes à l'expiration du contrat, remboursement des dépenses éventuellement engagées par la ville pour le délégataire.

Cet engagement, plafonné à 500 000 € et prenant effet à la date de début d'exploitation est formalisé au sein d'un acte détachable au contrat (annexe 4.2 au contrat).

Le délégataire a produit par ailleurs à la ville une garantie bancaire à première demande relative à l'exécution et à la fin du contrat. Elle couvre, entre autres, le paiement des éventuelles pénalités contractuelles non réglées, le paiement des sommes dues à la ville, le financement des opérations de fin de contrat qui resteraient à sa charge.

D'un montant de 1 500 000 €, elle a fait l'objet d'une annexe 4.4 au contrat. Cette garantie est effective depuis le début d'exploitation et valide jusqu'à deux ans après l'échéance du contrat. Tout prélèvement d'une somme quelconque sur la garantie donne lieu à sa reconstitution par le délégataire.

2-2 Responsabilité et engagements du délégataire

2-2-1 Personnel

Le délégataire est seul responsable de son personnel et doit se conformer aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Il veille à ce que son personnel soit suffisant en nombre et en qualification pour l'exercice de ses missions.

Il doit réaliser des actions d'insertion qui permettent l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.

Il contribue à la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité.

Il participe à l'exécution de l'Agenda 21 et du schéma pour la promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

2-2-2 Patrimoine

La ville de Bordeaux a mis à disposition du délégataire les biens immobiliers dont elle dispose ainsi qu'un certain nombre de biens matériels utiles à l'activité du casino.

L'ensemble de ces biens ainsi que tous autres biens considérés comme biens de retour qui seraient investis au cours du contrat, conformément aux engagements contractuels, devront être amortis et reviendront gratuitement à la ville en fin de contrat.

Le délégataire assure la sécurité des lieux, des ouvrages et des équipements.

Il se doit de prendre à sa charge et sous sa responsabilité, les travaux d'entretien et de maintenance ainsi que les travaux de réparation des biens qui lui ont été remis par la ville ou acquis au cours du contrat.

Il assume également tous les travaux de gros entretien et renouvellement prévus sur la durée du contrat.

Il prend en charges les gros travaux permettant d'améliorer l'attractivité du casino prévus à cet effet.

2-2-3 Assurances

Pendant toute la durée de la délégation, le délégataire est seul responsable vis-à-vis de la ville de Bordeaux, des usagers, des tiers, de son personnel et de ses cocontractants.

Il souscrit de ce fait les garanties nécessaires détaillées au contrat : responsabilité civile, dommages aux biens et dommages ouvrages.

Annexe 3 : Les particularités et réglementations de l'activité des casinos

3-1 Activités

Les casinos sont soumis à une réglementation très stricte et précise qui institue un contrôle étroit en matière d'autorisation, d'organisation et de surveillance des activités.

Aux termes de l'article 1^{er} de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, un casino est un établissement comportant trois activités distinctes : l'animation, la restauration et le jeu, réunies sous une direction unique sans qu'aucune d'elles puisse être affirmée.

Avant 1988, les autorisations de jeux ne pouvaient être accordées que pour l'exploitation des casinos situés dans des stations balnéaires, thermales ou climatiques.

Ces autorisations ont été étendues par les lois du 5 janvier 1988 et du 14 avril 2006 aux casinos se situant dans des agglomérations de plus de 500 000 habitants, sous réserve qu'elles soient classées « de tourisme » ou « stations de tourisme » et contribuent pour plus de 40 % au fonctionnement d'un théâtre, d'un orchestre ou d'un opéra ayant une activité régulière.

3-2 Autorisation d'exploitation des jeux

En vertu de l'arrêté du 14 mai 2007, l'autorisation d'exploitation de jeux est accordée aux casinos par le Ministre de l'Intérieur. Cet arrêté d'autorisation fixe sa durée (qui n'excède pas 5 ans) et détermine la nature des jeux autorisés, le nombre de machines à sous qui peuvent être exploitées ainsi que le fonctionnement et les conditions d'exploitation du casino.

L'autorisation de jeux peut être révoquée par le Ministère de l'Intérieur en cas de non-respect du cahier des charges ou des dispositions de l'arrêté d'autorisation.

Les demandes de renouvellement d'autorisation des jeux sont déposées et enregistrées à la préfecture quatre mois au moins avant leur date d'expiration.

3-3 Concession de casino et administration

Les concessions d'exploitation des casinos sont des concessions de service public, soumises au respect de la procédure d'appel d'offres. La convention conclue avec la municipalité fixe la durée de la concession, les jeux autorisés et les conditions d'exploitation du casino.

Un casino doit avoir une structure juridique propre, avec son siège social dans la commune où il est exploité. Il est administré par un directeur responsable et un comité de direction garants du respect de la réglementation et des stipulations du cahier des charges, préalablement agréées par le Ministère de l'Intérieur.

Il en est de même pour l'ensemble du personnel des jeux.

3-4 Réglementation des jeux

Chaque jeu de table fait l'objet d'une réglementation très précise (matériel utilisé, position des chefs de tables et croupiers, déroulement des parties, etc.).

Le nombre de machines à sous autorisées est déterminé en fonction du nombre de tables de jeux installées et effectivement exploitées dans le casino.

L'arrêté du 29 juillet 2009 relatif à la réglementation des tables de jeux dans les casinos prévoit l'autorisation de 50 machines à sous pour la première table de jeux installée et 25 machines à sous supplémentaires pour chacune des tables suivantes.

Le taux de redistribution minimal légal des machines à sous est de 85 % des enjeux.

3-5 Vérification d'identité

Depuis le 1^{er} novembre 2006, une vérification d'identité de tous les clients par du personnel agréé par le Ministre de l'intérieur doit être effectuée par le casino à l'entrée des espaces de jeux. L'objectif de ces contrôles est d'empêcher l'accès aux mineurs et aux personnes interdits de jeux.

3-6 Lutte contre le blanchiment d'argent, contrôle et surveillance

Les casinos doivent mettre en place un grand nombre de mesures telles que les vérifications d'identité, la formation du personnel, les procédures écrites, la tenue d'un registre spécifique en cas d'opérations de change ou de gains dès 2000 euros, etc.

L'arrêté du 14 mai 2007 prévoit les modalités de la surveillance des casinos. Celle-ci est exercée d'une part par le Ministère de l'Intérieur mais aussi par la police des courses et des jeux. Le maire et ses adjoints peuvent exercer leurs droits de contrôle afin de vérifier la bonne exécution du cahier des charges.

Les casinos sont soumis à l'obligation légale de contrôler par vidéosurveillance tous les jeux dès lors qu'ils exploitent plus de 50 machines à sous.

La préfecture exerce par ailleurs un contrôle sur la mise en service des caméras et sur les lieux d'implantation dans les périmètres surveillés.

Chaque casino fait l'objet de visites et de contrôles périodiques par le service central des courses et jeux et par les services locaux de la police judiciaire.

Depuis novembre 2016 ont été notifiées à la profession de nouvelles lignes directrices conjointes entre le Service central des courses et jeux et Tracfin précisant les modalités de mises en œuvre des obligations de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

3-7 Cessions et acquisitions des machines à sous d'occasion entre exploitants de casinos

Depuis la modification de la loi du 12 juillet 1983, les casinos sont autorisés à céder et à acquérir des machines à sous d'occasion entre exploitants, sous réserve d'une déclaration préalable auprès de l'autorité administrative compétente. En effet, toute cession de machines à sous entre exploitants de casinos doit être réalisée par l'intermédiaire d'une société de fourniture et de maintenance qui en informe par écrit le Ministère de l'Intérieur au minimum 15 jours avant la date de la cession.

3-8 Spécificités de rémunération au pourboire du personnel des jeux de table

Le personnel des jeux traditionnels est rémunéré au pourboire. Celui-ci est collecté et centralisé par le casino puis reversé aux ayant droits liés par contrat de travail.

Les sommes issues de la collecte des pourboires constituent le principal de la rémunération du personnel des jeux traditionnels. Il ne reste à la charge du casino que les éventuels compléments de rémunérations prévus par une garantie de rémunération.

Le casino supporte les charges sociales patronales alors que les charges sociales salariales sont supportées par la masse des pourboires.

Annexe 4 : Dispositions fiscales spécifiques aux casinos

4-1 Prélèvements sur les jeux

4-1-1 Prélèvement communal sur le produit des jeux de table et des machines à sous

En application des dispositions de l'article L.2333-54 (modifié par ordonnance du 6 novembre 2014) du CGCT, le taux maximum des prélèvements opérés par les communes sur le produit brut des jeux ne doit, en aucun cas, dépasser 15%.

Ces prélèvements s'appliquent à la somme totale des éléments constitutifs du produit brut des jeux mentionnés à l'article L.2333-55-1, diminuée de 25%.

Lorsque le taux de prélèvement communal ajouté au taux du prélèvement de l'Etat dépasse 83,5%, le taux du prélèvement de l'Etat est réduit de telle façon que le total des deux prélèvements soit de 83,5%.

4-1-2 Prélèvement de l'Etat reversé à la ville de Bordeaux

Conformément à l'article L.2333-55 du CGCT (modifié par la loi 2016-1917 du 29 décembre 2016-article 90), il est reversé à chaque commune, 10% du prélèvement progressif opéré par l'Etat sur le produit brut des jeux.

Le montant de ce versement ne peut toutefois avoir pour effet d'accroître de plus de 5% le montant des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

Pour mémoire, l'Etat applique un barème progressif sur le produit brut des jeux en vertu du dernier décret en vigueur paru au JO du 17 juin 2015.

4-1-3 Contribution sociale généralisée (CSG)

A la suite de la loi de financement de la sécurité sociale du 30 décembre 2017, le taux de CSG due par les casinos sur le produit brut des jeux est passé à compter du 1^{er} janvier 2018 de 9,5% à 11,2%.

Pour la CSG sur les gains des machines à sous dépassant 1500 €, le taux dû par les joueurs passe de 12% à 13,7%.

4-2 Autres éléments fiscaux

4-2-1 Crédit d'impôt accordé aux casinos pour l'organisation des manifestations artistiques de qualité.

Le décret n°2016-838 du 24 juin 2016 pris pour l'application de l'article L.2333-55-3 du CGCT précise les conditions et modalités d'octroi du crédit d'impôt accordé aux casinos pour l'organisation de manifestations artistiques de qualité.

En application de la réglementation en vigueur, ce crédit d'impôt ne saurait excéder 4% du produit brut des jeux ; il s'applique aux recettes et aux dépenses exposées au titre des manifestations artistiques de qualité dont la représentation a lieu à compter du 1^{er} novembre 2015.

Pour mémoire, cette disposition existait préalablement sous une forme d'abattement supplémentaire stipulé aux articles 1^{ers} à 7 (abrogés de ce fait) du décret n°97-663 du 29 mai 1997.

Ce crédit d'impôt est imputé sur les prélèvements sur les jeux ; il est supporté en partie par l'Etat et en partie par la commune.

4-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée

D'après l'article 261 E du code général des impôts les jeux sont complètement exonérés de la TVA :

1° L'organisation de jeux de hasard ou d'argent soumis au prélèvement progressif mentionné à l'article L 2333-56 du code général des collectivités territoriales ou à l'impôt sur les spectacles, jeux et divertissements ;

2° Le produit de l'exploitation de la loterie nationale, du loto national, des paris mutuels hippiques, des paris sur des compétitions sportives et des jeux de cercle en ligne, à l'exception des rémunérations perçues par les organisateurs et les intermédiaires qui participent à l'organisation de ces jeux et paris (...).

4-2-3 Abattement supplémentaire-article 34 Loi de finances du 30 décembre 1995

Les casinos peuvent bénéficier d'un abattement de 5 % sur la base d'imposition du produit brut des jeux au titre des dépenses d'acquisition, d'équipement et d'entretien à caractère immobilier qu'ils réalisent dans les établissements thermaux et hôteliers leur appartenant ou appartenant à une collectivité territoriale et dont ils assurent la gestion.

Cet abattement est plafonné à 1 060 K€ par an et par casino et ne peut excéder 50% du montant de chaque opération d'investissement réalisée.

Le cas échéant, ce dégrèvement est comptabilisé en subvention d'investissement au passif du bilan dans les comptes des hôtels et réintégré au résultat au rythme des amortissements pratiqués.

Le bénéfice de cet abattement ne reste acquis qu'à la condition que le casino détienne ou assure la gestion de l'établissement thermal ou hôtelier en lui maintenant sa destination initiale, pendant une durée ne pouvant être inférieure à quinze ans à partir de la date d'achèvement des travaux.



BARRIÈRE

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

EXERCICE 2020/ 2021



Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac

Casino Barrière Bordeaux

Sommaire



Introduction

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

PARTIE 1 Données comptables

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

PARTIE 2 Analyse de la qualité des ouvrages ou des services

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

PARTIE 3 Annexe : Compte-rendu technique et financier

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 Perspectives et événements post clôture

Documents joints

Introduction



A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

a. Article du Code de la commande publique

Articles L3131-5, R3131-2, R3131-3 et R3131-4 du Code de la commande publique.

a. Articles du Cahier des Charges

Articles 38 - 38-1 - 38-2 - 38-3 du contrat de délégation de service public.

B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac - STABL exploitant le casino de Bordeaux est une société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 € dont le siège social est situé Rue du Cardinal Richaud à Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 841 461 650

La Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac - STABL, est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 20 septembre 2018 pour une durée de 14 ans et 9 mois démarrant le 1er février 2019, et expirant le 31 octobre 2033. Depuis, trois avenants ont été conclus.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 19 décembre 2018 pour une durée de 5 ans expirant le 31 janvier 2024.

Le présent rapport porte sur la période du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Actionnariat du Groupe Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

L'actionnariat de Groupe Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2020/2021.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois

l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- La Direction Générale Casino composée de la Direction des Jeux et de la Direction de la Sécurité,
- La Direction Générale Commercial, Marketing et Technologie Groupe est composée des Directions Marketing & Artistique ; Qualité et Technologies,
- La Direction Générale Hôtellerie & Restauration Groupe,
- La Direction Générale des Métiers Supports & Finances Groupe est composée des Directions Financière, Ressources Humaines, Juridique & Assurances, Responsabilité Sociétale et Environnementale, Technique et Rénovation & Maintenance du Patrimoine, Achats, Audit interne - Contrôle interne et Compliance Groupe, et de la Direction des Opérations Lutte Contre Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) Casinos & Hôtels,
- la Direction de la Communication Groupe.

Cette organisation permet au Groupe Barrière de mettre à disposition des sociétés de son Groupe les expertises nécessaires permettant à la Société et aux autres filiales de se concentrer sur la bonne exécution de la délégation de service public dont elle a la charge.

PARTIE 1

Données comptables



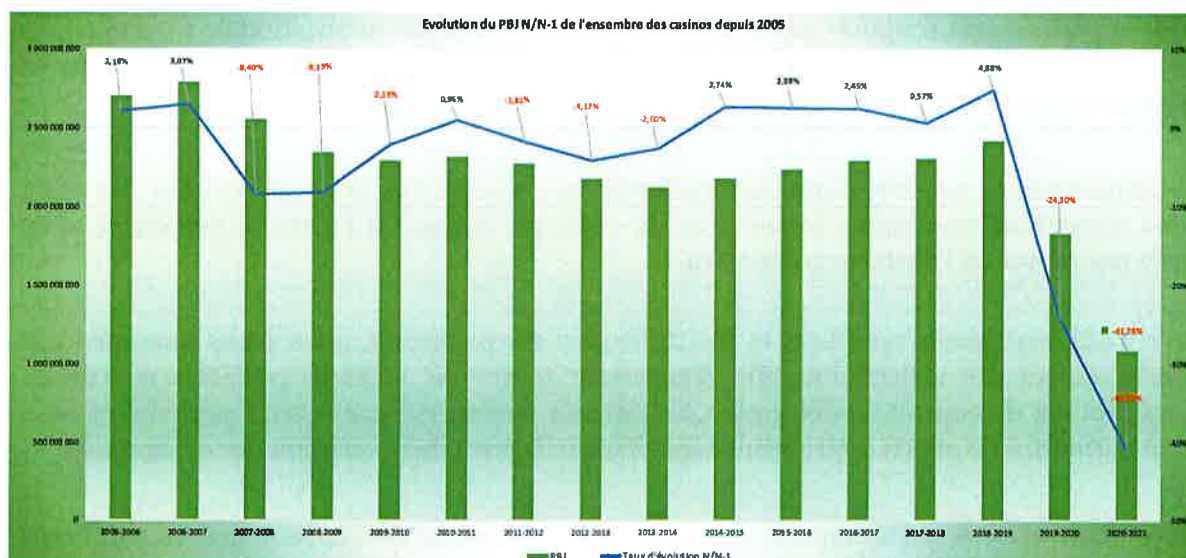
I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

Au titre de l'exercice 2020/2021, le Groupe Barrière enregistre pour la deuxième année consécutive un résultat net déficitaire (-80,5 millions d'euros sur la période et -89,5 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 octobre 2021) et notamment un déficit de 247,7 millions d'euros de produit brut des jeux par rapport à l'exercice précédent lui-même en recul de 221,8 millions d'euros par rapport à 2019, soit une baisse de 56% du PBJ en deux années.

Outre les tensions immédiates que cela porte sur la trésorerie, il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques non seulement indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette, mais aussi requis par les délégants dans le cadre des délégations confiées au Groupe.

En 2021, les 202 casinos français ont atteint un total de 1,1 milliard d'euros (-41% par rapport à 2019/2020) de Produit Brut des Jeux (PBJ) sur l'exercice. Le marché français déjà en baisse depuis le 1^{er} novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, a connu au cours du dernier exercice une baisse sans précédent de -41 %, cette baisse est calculée sur la base d'une année 2019/2020 qui était déjà globalement en recul de -24%, telle qu'illustrée par le graphique suivant:



Au titre de l'exercice 2020/2021, la totalité des casinos présentent un PBJ en baisse par rapport à l'exercice précédent à l'exception de 2 situations conjoncturelles. L'effet de la crise sanitaire est davantage ressenti et constaté que l'année précédente notamment avec une baisse de 48% du nombre d'entrées par rapport à l'année précédente. Pénalisées par plusieurs mois de fermeture, les casinos enregistrant les baisses les plus importantes sont les plus gros casinos proches des grands centres urbains, les casinos balnéaires ou de destination ayant été moins impactés par les fermetures du fait de leur plus forte saisonnalité et du poids de la saisonnalité.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, les difficultés rencontrées par le Groupe Barrière sur les précédents exercices, fortement impactés, ont perduré, malgré une gestion prudente. Après une première période de fermeture administrative entre le 14 mars et le 2 juin 2020, tous les établissements du Groupe Barrière ont été à nouveau contraints de cesser l'ensemble de leurs activités entre le 29 octobre 2020 et le 19 mai 2021, date de réouverture progressive et partielle de nos établissements.

Cependant, l'instauration par le Gouvernement de nouvelles mesures sanitaires a rapidement freiné la reprise d'activité. En effet, la distanciation sociale et l'entrée en vigueur du passe sanitaire dès juillet 2021 sont venues s'ajouter aux autres mesures toujours en vigueur telles que l'interdiction des manifestations et rassemblements, la distanciation entre les machines à sous, les jauges d'accueil dans les établissements recevant du public, ce qui a entravé à nouveau l'ensemble des activités du Groupe. Il est à souligner que les mesures d'isolement ou de quarantaine ont fortement bouleversé les conditions d'exploitation des établissements. Outre un impact fort sur la fréquentation de nos établissements, des manques d'effectifs réguliers ont alors été observés dans tous les secteurs. C'est d'autant plus vrai que ces mesures ont été renforcées au gré de la circulation du virus.

Par ailleurs, nos inquiétudes quant aux nouvelles habitudes de notre clientèle en matière de fréquentation et de consommation se sont confirmées. La baisse de fréquentation de la clientèle de joueurs seniors dont les usages ont été profondément bouleversés se confirme et nous ne retrouvons toujours pas complètement ni la clientèle internationale ni la clientèle d'entreprise et de tourisme d'affaires dont les déplacements ont été durablement remis en question par la crise.

La fréquentation ne s'est donc pas améliorée au cours de l'exercice 2020-2021. En effet, nous constatons une baisse inquiétante de -49% par rapport à l'exercice précédent et de -70% par rapport à l'exercice 2018/2019.

Face à ces contraintes sanitaires et aux difficultés d'exploitation, nous avons poursuivi nos efforts auprès des collectivités afin d'envisager toutes les mesures possibles en vue du rééquilibrage du contrat de délégation, totalement bouleversé par la crise sanitaire et ainsi nous permettre de mieux appréhender les effets de la crise de l'exécution des délégations.

Le contexte avait déjà été impacté par un certain nombre de décisions majeures relatives à l'activité casinos en France depuis 2006 :

- la taxe sur les salaires (particularité applicable à l'activité des casinos avec une tranche supplémentaire de 20 % et un alignement de la taxe sur celle applicable aux cotisations de CSG et de CRDS) ;
- la poursuite d'ouverture de nouveaux casinos dans un marché saturé et morose;
- une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;
- un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers;
- un durcissement constaté des conditions d'éligibilité pour l'obtention de la subvention liée à l'article 34 de la loi n° 95-1347 du 30 décembre 1995 de finances rectificative pour 1995 modifiée et du crédit d'impôt lié aux manifestations artistiques de qualité.

B. Faits marquants au niveau local

Concernant le casino Barrière Bordeaux, l'activité sur l'exercice 2020/2021 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de -45% par rapport à l'exercice précédent, et de -47% par rapport à l'année 2018-2019 (date de création de la STABL le 01/02/2019).

Cette décroissance de chiffre d'affaires est la conséquence d'un environnement économique et réglementaire encore difficile, avec une fermeture totale de notre établissement pendant près de 7 mois, suivie d'une réouverture progressive de nos activités.

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R3131-3)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005, les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêté des comptes, dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex).

D. Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du casino.

Épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la Société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-octobre conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture partielle, à compter du 19 mai 2021, des restaurants et des casinos, le Casino Barrière de Bordeaux a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. La Société a donc exploité ses activités du 19 mai 2021 au 31 octobre 2021.

Dès la fermeture des établissements, la Société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti.

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19

Au-delà des pertes opérationnelles importantes, avec une réduction de résultat opérationnel courant par rapport à l'exercice précédent d'environ -2 M€, et ce malgré les aides obtenues et comptabilisées dans le résultat pour environ 1 950 k€ (prise en charge d'activité partielle des collaborateurs pour 1 021 k€, exonération de charges sociales et crédits de charges sociales pour 578 k€, aides aux coûts fixes pour 273 k€, et réduction de redevances de cahier des charges pour 78 k€), la Société a constaté une baisse de son résultat net de -1.4 M€.

Les aides aux coûts fixes ainsi que le fonds de soutien ont été comptabilisés dans la ligne « Autres produits » du compte de résultat.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R3131-3).

E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :

<i>en milliers d'euros</i>	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	28 907	16 227	-44%
Produit Brut Jeux de tables	6 036	3 076	-49%
Chiffre d'Affaires Restauration	1 033	398	-61%
Chiffre d'Affaires Animation	294	53	-82%
Chiffre d'Affaires Autres	224	90	-60%
Total Chiffre d'Affaires BRUT	36 495	19 844	-46%
Prélèvement	-20 042	-10 468	-48%
CA NET	16 452	9 376	-43%

Evolution du produit brut machines à sous

Le PBJ machines à sous est en forte décroissance, à -44%, en raison de la fermeture administrative (jusqu'au 19 mai 2021), et d'un contexte économique et réglementaire défavorable lors de la reprise d'activité (couvre-feu puis passe sanitaire). En raison des mesures de distanciation sociale, notre parc de machines à sous a dû être réduit de 25% sur l'exercice.

Evolution du produit brut des jeux de tables

Le PBJ jeux de table subit également une forte décroissance (-49%), en raison de la fermeture administrative, mais aussi des mesures de restrictions sanitaires à la reprise (couvre-feu, ouverture des tables de jeu le 9 juin seulement, limitation du nombre de joueurs par table de jeu). La mise en place du passe sanitaire a marqué un véritable coup d'arrêt sur le segment des jeux électroniques.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

Le CA restauration est en forte baisse à -61%, avec la fermeture administrative comme explication majeure. L'ouverture progressive de nos points de vente (ouverture du restaurant le 9 juin, occupation de l'espace du bar par des machines à sous dès le 23 juillet pour assurer la distanciation exigée par les règles sanitaires et maintenir une offre de jeu la plus importante et variée possible), et une activité MICE réduite à néant jusqu'en octobre 2021 sont des justifications supplémentaires à cette réduction drastique d'activité.

Evolution du chiffre d'affaires Animation

Le CA animation est très faible sur l'exercice 2021, puisque la saison artistique n'a repris qu'en octobre 2021. La fermeture administrative et les restrictions ont entraîné de nombreux reports de date et des annulations. La reprise du monde du spectacle s'est faite très progressivement, avec des jauges d'accueil du public moins élevées qu'en 2019.

F. Evolution du prélèvement versé à la Ville

L'évolution du prélèvement suit la tendance décrite plus haut sur notre niveau de PBJ. Plus spécifiquement, le montant des recettes de prélèvement versées à la ville a diminué de -45% par rapport à l'exercice précédent.

G. Evolution des charges

- *Frais liés au cahier des charges*

Le montant total des redevances d'occupation s'élèvent à 984 769 €. La Ville de Bordeaux a consenti un effort sur la redevance de l'exercice 2019-2020, que nous avons comptabilisé sur l'exercice 2020-2021, à hauteur de 77 717€ HT.

Le montant de la contribution touristique s'élève à 607 422 € dans nos comptes.

Les frais de contrôle s'élèvent à 51 000 €.

NB: En réponse aux demandes d'aide de la STABL, lors de la commission paritaire tenue le 9 décembre 2021, la Ville de Bordeaux a exprimé un avis favorable en vue d'une proratisation de la redevance d'occupation pour l'exercice 2021. Cela sera comptabilisé dans nos comptes de l'exercice 2021/2022, à réception de l'avenant correspondant.

Toutefois, la ville n'a pas souhaité proratisée le montant de la contribution artistique sur la même période de fermeture.

- *Frais non liés au cahier des charges*

En conséquence de la crise sanitaire du Covid-19, il s'observe au global une diminution des charges liées à l'activité. Toutefois, parmi ces charges, un certain niveau de charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise sanitaire ont pesé sur la Société à hauteur de -34 k€.

Lors de l'exercice 2020-2021, nos charges de personnel ont été réduites de -45%, soit environ -2 M€ de différentiel par rapport à l'exercice précédent. Cela fait suite à un recours massif au dispositif de chômage partiel accordé par le gouvernement lors de notre fermeture. De surcroît, nous avons bénéficié de réductions sur les charges sociales à hauteur de 578 k€. Par la suite, nos activités ont été rouvertes de manière progressive selon le relâchement des contraintes sanitaires.

Les charges externes ont diminué de -36% par rapport à l'exercice précédent. Si les charges variables ont fait l'objet d'une attention particulière en vue du contexte sanitaire, la Société a dû assumer un volume important de charges fixes (ex: contrats de maintenance, énergie, contributions et taxes annuelles).

II. Patrimoine

A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R3131-4)

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Bordeaux.

Il est composé des espaces suivants :

- Le bâtiment principal abrite le casino (salle de jeux traditionnels et salles des machines à sous) ainsi que les salles de restaurant.
- Le second bâtiment abrite la salle de spectacles de 718 places ainsi que les bureaux administratifs.

Description du programme d'investissement prévu au contrat y compris au regard des normes environnementales et de sécurité

Dans le cadre du cahier des charges entré en vigueur le 1er février 2019, un ambitieux projet de rénovation de l'établissement était prévu pour un montant global de 6 M€ au titre des travaux. A ce stade, la commission de travaux s'est tenue en décembre 2019. Une première phase de conception (frais d'études et d'architecture) a été engagée sur l'exercice 2020. Suite à notre réouverture progressive en mai 2021, , une réflexion stratégique à l'échelle nationale par le Groupe Barrière compte tenu des évolutions du marché et des attentes clients observées. Des discussions ont ainsi été engagées avec la Ville pour faire évoluer le projet de rénovation de l'établissement en considération de ces nouvelles données. Elles perdurent à ce jour au-delà de l'exercice objet du présent rapport.

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R3131-4):

- **Travaux initiaux prévus au contrat de concession**

Projet de rénovation de l'établissement pour 6 M€ (cf annexe 15).

En 2020, les premiers investissements concernant ce projet avaient été engagés (frais d'étude, phase avant-projet, etc.), à date nous avons dépensé 421 k€ liés à ce projet. Cette somme a été comptabilisée dans les immobilisations en cours (car les immobilisations liées au projet seront mises en service au moment de la livraison).

Travaux de renouvellement

Le Casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public. Dans le contexte de fermeture, les travaux de renouvellement ont été constitués par:

- La finalisation du remplacement de notre système de contrôle d'accès, pour 24 k€

- Le remplacement du vitrage supérieur de notre terrasse fumeurs, pour lequel nous avons versé un acompte de 41 k€ (phase technique qui sera intégrée au dépôt du PC du projet global de rénovation)
- Les travaux de signalisation effectués sur le parking P2, pour 6 k€

- **Autres investissements importants réalisés**

- Le remplacement des serveurs et informatiques et du matériel réseau, pour 71 k€
- Du matériel d'exploitation divers pour 45k€ (réparation des chambres froides, achat de caméras de vidéosurveillance, achat de nouveaux lecteurs pour la billetterie du théâtre, équipement pour les machines à sous).

- **Travaux prévisionnels pour l'exercice prochain**

- Achat de nouvelles machines à sous et de postes de jeux électroniques
- Réalisation de travaux de gros entretien et renouvellement (reprise des évacuations sanitaires du théâtre, réseau d'eau, climatisation, etc.)
- Achat et renouvellement de matériel d'exploitation (équipements MAS, restauration, etc.)
- Poursuite de la phase d'étude préliminaire au projet de travaux désigné plus haut.

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R3131-4)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R3131-3)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R3131-3)

L'établissement emploie 4 personnes affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 535 478€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction technique de Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R3131-4)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 23.737.402€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 23.712.309€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 25.094€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 2.794.744€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 2.706.345€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 88.399€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 11.472.480€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 10.340.020€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 1.132.459€

III. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public (point 1°- d de l'article R3131-4).

Dans le cadre du nouveau cahier des charges entré en vigueur le 1er février 2019, un ambitieux projet de rénovation de l'établissement est prévu. Ce projet sera financé par les fonds propres de la Société et du Groupe Barrière.

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R3131-3)



RÉGLEMENTATION DES JEUX

Tout au long de la délégation, le directeur du Casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures de la qualité de service

A. Nombre d'entrées dans le casino

<u>Exercice 2019/2020</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>
360 703	157 633

Nombre d'entrées en baisse de -56% à cause de notre fermeture administrative du début de l'exercice au 19 mai 2021. La mise en place du passe sanitaire le 21 juillet a représenté un frein supplémentaire à notre fréquentation.

B. Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)

<u>Exercice 2019/2020</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>
<u>Payants :28901</u>	<u>Payants: 11463</u>
<u>Offerts: 13510</u>	<u>Offerts: 7057</u>
<u>Total servis : 42411</u>	<u>Total servis: 18520</u>

L'activité du restaurant a fortement diminué en raison de notre fermeture administrative, et des restrictions sanitaires imposées lors de notre reprise.

C. Artistique et Culturel

<u>Exercice 2019/2020</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>
24 représentations	3 représentations
10 565 spectateurs	1417 spectateurs

La saison artistique a été presque entièrement tronquée en raison de la crise sanitaire (l'essentiel des spectacles étant programmés de novembre à mai).

Nous avons pu reprendre la saison artistique au mois d'octobre 2021, avec une programmation de qualité, laquelle a contribué à développer la notoriété de la salle de spectacle de l'établissement (3 spectacles).

D. Observations significatives de clients sur le registre

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Dispositif Qualité du Groupe Barrière

Le Groupe Barrière a mis en place un dispositif qualité très complet pour mesurer la qualité de service offerte aux clients et leur satisfaction.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères, qui ont lieu sur un rythme défini en amont et qui mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

Et de l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients par l'envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans un des établissements du Groupe. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

B. Accueil, informations et suivi des usagers

1. Accueil et informations données aux clients

Qualité de service / Accueil

La qualité d'accueil et de service offerte à nos clients dans nos établissements a toujours été une priorité du Groupe Barrière.

Le Groupe a initié en 2019 une démarche d'entreprise dans le cadre de sa transformation du nom d' ENJOY! Cette démarche va permettre de servir 2 axes de la transformation du Groupe : **Enrichir l'expérience Client et l'expérience Collaborateur.**

ENJOY! capitalise sur les acquis de la démarche qualité des As de l'Accueil, initiée en 2009 dans les casinos, pour tendre aujourd'hui vers l'**excellence relationnelle** dont l'objectif premier est d'**enchanter le Client**.

ENJOY! est une démarche collaborative, qui repose sur un principe fondamental de base : la **Symétrie des Attentions**®, c'est-à-dire que la qualité de la relation entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et ses collaborateurs. Les collaborateurs sont ainsi traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place dans le cadre de cette démarche pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures et développer ainsi la culture du feedback bienveillant.

Animations/ Informations:

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

Barrière Football Club du 11 juin au 11 juillet à l'occasion de l'Euro

Première opération après la réouverture sous format de jeu sur borne.

Principe : jeu de pronostics avec jetons à gagner

Animations estivales au restaurant

Chaque week-end, offre thématique à 14€50 relayée sur les réseaux sociaux ainsi qu'à la base Carré VIP : moules/frites, cheeseburger, onglet bœuf, couscous, etc.

Opération 5 000€ cash à gagner : jeu sur borne du 17 septembre au 2 octobre



2. Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants et bars sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

3. Carré VIP le programme de fidélité

Mis en place depuis mars 2016, ce programme accessible gratuitement permet de récompenser les clients Barrière tout au long de l'année.

En cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration), nos clients accèdent à un catalogue de récompense varié. Ce programme national offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les Hôtels du Groupe Barrière.

Pour information, le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait pour le Casino à 18 675 en 2021. Ce nombre de cartes pourrait fortement baisser dans les prochains mois après deux exercices impactés par de longues périodes de fermeture. En effet, le casino de Bordeaux n'a pu créer que 2916 nouvelles cartes depuis le début de la l'épidémie de Covid-19, contre 10 631 cartes pour l'exercice 2019. Cette baisse attendue pourrait avoir un impact sur la fréquentation à venir de notre établissement.

4. Prévention pour un Jeu Responsable



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la LVA (81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure).

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 20 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une autorité nationale des jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu excessif, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu. Un premier rapport de "*Prévention du jeu excessif et de protection des mineurs*" a ainsi été transmis en janvier 2021 par le Groupe à l'ANJ faisant état du bilan annuel des différentes actions menées dans ce cadre au titre de l'exercice 2019-2020. Le bilan et plan d'actions du Groupe ont été approuvés sans aucune prescription, démontrant notre engagement pour un Jeu Responsable. Le rapport 2020-2021 a été envoyé à l'ANJ, et nous sommes en attente des délibérations à la date de rédaction du présent rapport.

La gouvernance :

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé, tant au niveau national que sur le terrain.

- **Une commission nationale** : elle élabore la politique de Jeu Responsable et assure son application, son suivi et son bon fonctionnement sur le terrain. Elle se réunit en moyenne quatre fois par an.
- **Des interlocuteurs spécialisés** : des superviseurs et correspondants Jeu Responsable sont en place dans les casinos français et suisses du Groupe. Ils sont en charge de la relation avec les clients et de la mise en place de la politique Jeu Responsable dans leur établissement (suivi des LVA, formation des collaborateurs, ...).
- **Le Correspondant Jeu Responsable : Franck CHEDOZEAU - membre du comité de direction**
- **La Commission Locale Jeu Responsable**: composée de 4 collaborateurs (dont le Directeur Général et le Correspondant Jeu Responsable), elle s'est réunie 1 fois dans l'année écoulée.

Focus sur la LVA (la limitation volontaire d'accès)

Dispositif phare du Groupe Barrière, la LVA permet au client de choisir un nombre de visites maximum (1 à 8), sur une durée définie (3 à 24 mois), cela sur l'ensemble des Casinos français du Groupe.

Chaque engagement de LVA se conclut à l'issue d'un entretien (formalisé par un compte-rendu confidentiel) entre le joueur et le Correspondant Jeu Responsable.

C'est la garantie d'un accompagnement personnalisé et rigoureux.

Depuis 2009, début du dispositif Jeu Responsable :

- 16 148 LVA mises en place par les Correspondants Jeu Responsable
- 15 953 entretiens Jeu Responsable menés auprès des clients

Sur l'année 2020/2021, 141 contrats de Limitation Volontaire d'Accès ont été signés pour le Casino de Bordeaux. 741 contrats au niveau des casinos français du Groupe. Plus largement, 553 entretiens dédiés au jeu responsable ont été menés.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante en 2015. L'étude menée a montré une efficacité, sur du long terme, de la mesure de Limitation Volontaire d'Accès.

En effet, 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure. Pour plus de 6 clients sur 10, le nombre de visites était réduit de plus de 50%.

Cette recherche a permis de démontrer la pertinence de la LVA en tant qu'action de prévention ciblée.

Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable

Pour être en accord avec l'article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos qui prévoit que *"tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu"*, Barrière a mis en place une formation dédiée.

Sur l'exercice 2020/2021, en dépit de la crise sanitaire et des fermetures d'établissements, le Groupe a formé 1 255 personnes.

Au sein du Casino de Bordeaux, 4 sessions de formation ont permis de former 19 nouveaux collaborateurs. Des formations de recyclage ont également été réalisées au moment de la réouverture, afin de re-sensibiliser les collaborateurs sur le sujet.

La formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà de l'obligation légale de la formation des collaborateurs avec agrément ministériel.

Barrière propose une formation innovante en deux temps :

En amont, un e-learning permettant aux collaborateurs d'acquérir les connaissances relatives à la prévention pour un jeu responsable. Cet e-learning est composé de jeux ludiques et de vidéos.

Cette formation digitale est suivie d'une partie en présentiel permettant aux collaborateurs de mobiliser les connaissances acquises par l'intermédiaire de jeux de rôle.

Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.

Les objectifs de cette formation mixte sont les suivants : connaître ce qu'est le jeu pathologique, savoir détecter les signaux d'alerte, connaître la politique de prévention du Groupe, connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche Jeu Responsable.

Le support de formation a été revu en 2021. Le contenu a été rédigé par Gérald Gouritin (Référént Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction du Casino de Bénodet) et par Alice Tafforin (Référente Jeu Responsable - Psychologue, Groupe Barrière). La réalisation des supports de formation a été effectuée par l'entreprise Fictis Prévention.

Les correspondants JR reçoivent de plus, une formation spécifique à la conduite d'entretien et à la formation des collaborateurs. A l'issue de cette formation un guide édité par Barrière leur est confié afin de mener leur mission.



Centre de Soins en Addictologie

Barrière a souhaité depuis 2012 s'adosser à des structures de soin CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients. Face à la problématique addictive de certains de nos clients et parce que les mesures que nous proposons ne se substituent jamais à une prise en charge thérapeutique, il est nécessaire de bâtir un réseau solide permettant d'aider au mieux chacun d'entre eux.

Barrière travaille à établir et entretenir des liens avec a minima une structure de soins des addictions par établissement, liens formalisés par la signature d'une convention de partenariat.

A fin octobre 2021, 20 casinos/club ont un partenariat formalisé par une convention signée auprès d'un CSAPA et 7 casinos sont en cours de création du lien avec un CSAPA (contacts, premiers RDV ou convention rédigée mais non signée).

Les liens avec les structures de soin

Une convention de partenariat a été signée, en septembre 2017 avec le CSAPA Maurice SERISE de Bordeaux, dirigé par le docteur Jean-Michel Delile.

La communication du Jeu Responsable

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des Casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment :

- d'un site Internet www.préférezunjeuresponsable.com;

préférez un Jeu Responsable

Quel joueur êtes-vous ? Evaluez votre budget Jeu Conseils pour un Jeu Responsable Agir Pourquoi ce site ? Nos engagements

Quel joueur êtes-vous ?
Faites le test >

Conseils pour un Jeu Responsable Que vous soyez joueur occasionnel ou joueur en difficulté, voici quelques conseils pour vous aider à jouer Responsable.

Agir Un réseau complémentaire pour vous aider.

- d'affiches et de brochures disponibles dans l'ensemble des Casinos du Groupe, avec un quiz-test validé scientifiquement pour identifier le profil de joueur du client ;
- de messages intégrés aux écrans secondaires des Machines à Sous (I-Views) ;

**Avez-vous joué plus longtemps
que ce que vous aviez prévu ?**



- d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, dont la campagne No Tilt! Joue la cool.

Par ailleurs, des brochures informatives sur la procédure d'Interdiction Volontaire de Jeux, auprès de l'ANJ, sont disponibles dans nos établissements.

C. Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

1. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du Groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un "Protocole interne". Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le directeur du Casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scolarisée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

A) Référents de l'établissement

Membres du COMITÉ LCB-FT

Identité du déclarant & du correspondant			
	Nom	Prénom	Fonction
Déclarant	LORET	Arnaud	Président
Correspondant	LORET	Arnaud	Président

Identité des autres membres		
Nom	Prénom	Fonction
HERVAT	Jean-Michel	Directeur Jeux de Table
ASSMANN	Joan	Responsable Administratif et Financier
LAVAUD	Christophe	Directeur Sécurité
CHEDOZEAU	Franck	Membre du Comité de Direction
BUCHMANN	Alain	Chef caissier des Jeux
LEGOUIX	Fabrice	Responsable coffre des Machines à Sous

B) Actions de formations réalisées dans le casino en 2020/2021

En 2020-2021, le Casino Barrière Bordeaux a organisé 4 sessions de formation, permettant de former 19 nouveaux collaborateurs au protocole LCB-FT. 3 sessions de recyclage ont été réalisées au moment de la réouverture, ce qui a permis de re-sensibiliser 35 collaborateurs sur la lutte contre le blanchiment.

C) Contrôle interne & évaluation du dispositif

Le Groupe Barrière a constitué un Comité LCB-FT groupe, présidé par M. Eric Cavillon, en qualité de Directeur Général Casinos Groupe et dont l'animation est assurée par M. Flavien Santerre, en qualité de Directeur LCB-FT, qui guide la démarche et analyse les audits réalisés. Ce Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire sur les réglementations liées à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme, d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements et donner des Directives Groupe aux établissements.

Les missions de ce Comité sont de :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements ;
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques ;
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques ;
- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule ;
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc) ;
- Établir également le plan annuel d'audit et contrôle interne ;
- Établir un rapport annuel sur l'organisation du dispositif de contrôle interne, ainsi que sur les incidents survenus, les insuffisances constatées et les mesures correctrices qui y ont été apportées ;
- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Les membres du comité appartenant à l'audit et contrôle interne présentent périodiquement et a minima annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par

les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT pourra décider d'actions correctives à mettre en place.

Par ailleurs, nous communiquons à nos autorités de tutelle, via ce rapport, les statistiques relatives au nombre de déclarations de soupçons et le nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000 €.

2. Dispositif anticorruption


Concernant la conformité à la Loi SAPIN II, le Groupe Barrière a :

- Actualisé sa cartographie des risques de Fraude et Corruption en novembre 2017,
- Actualisé son code éthique (renommé Code de Conduite) en janvier 2018,
- Intégré ce code de conduite au règlement intérieur de tous les établissements du Groupe
- Mis en place un dispositif d'alerte au travers la création d'une adresse mail,
- Mis en place des formations des cadres aux risques de fraude et corruption.

D. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires..) ont été formalisées dans le "*Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire*". Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du PMS (Plan de maîtrise sanitaire). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus le Groupe vient d'engager la mise en place progressive d'un système de traçabilité digitale , qui renforce l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

2. Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

3. Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, les années suivantes ont été marquées par un net recul de ce type d'agression.

Nous constatons, au préjudice d'autres groupes, 1 vol à main armée en 2018 et 3 en 2019.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc son plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos, dont le casino de Bordeaux, ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

III. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs

A. Dispositif de qualité de vie au travail

Dans l'élan de sa transformation, le Groupe Barrière s'engage pour le bien-être au quotidien en remettant les collaborateurs au centre de ses priorités. Des outils sont mis à disposition pour entendre leurs voix afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

Supermood est un prestataire extérieur mandaté par le Groupe Barrière pour permettre à ses collaborateurs de s'exprimer en tout anonymat sur des thèmes qui varient chaque mois. Par le biais de 3 ou 4 questions simples, des psychologues du travail en collaboration avec la Direction du Groupe analysent les résultats et déterminent des plans d'action internationaux, nationaux ou locaux en fonction des besoins soulevés par chaque sondage.

Toutes ces données permettent d'avoir des indicateurs précis pour mesurer l'impact des projets transformants et des grands changements au sein du Groupe. La participation à chaque sondage est primordiale afin que les données récoltées soient exploitables et que des actions concrètes puissent s'amorcer dans le but de répondre aux pistes d'améliorations mises en avant par l'ensemble des répondants.

Une fonctionnalité supplémentaire propose d'envoyer à ses collègues un "SuperLike" une fois par semaine afin de remercier, d'encourager ou simplement de rester en contact avec les collaborateurs au sein du Groupe.

Sur le terrain, un ambassadeur par établissement est également présent pour répondre aux questions et accompagner chaque personne dans l'utilisation de Supermood au quotidien. Il est généralement présenté lors des journées d'intégration.

Dans la continuité de cette initiative, le Groupe Barrière encourage ses établissements à améliorer le quotidien des collaborateurs par des actions locales qui favorisent la cohésion d'équipe et animent la vie en entreprise. Aujourd'hui des "Comités Bien-Etre" sont mis en place dans 58% des hôtels et casinos du Groupe. Tous proposent des moments de convivialité entre les collaborateurs (crêpes pour la Chandeleur, soirée du personnel, journée d'intégration...) et certains présentent leurs actions annuelles sur un planning partagé avec tous leurs collaborateurs. Des ateliers bien-être sont également proposés dans 33% des établissements du Groupe.

Ces initiatives sont vivement encouragées ainsi que le partage des bonnes pratiques entre établissements afin que les actions se multiplient pour arriver à une synergie au niveau du Groupe.

En faisant de chacun de ses collaborateurs un acteur de la Transformation, le Groupe Barrière s'engage à améliorer leur qualité de vie au travail en décentralisant la politique bien-être pour être au plus proche du collaborateur.

B. Campus Barrière, hub de formations et révélateurs de talents

Engagé dans un large processus de transformation, Barrière a lancé Campus Barrière, un programme destiné à la formation, l'excellence et au rayonnement du Groupe et des métiers de demain.

Conscient des mutations constantes des métiers de l'hôtellerie et de la restauration, et de casino, et de la nécessité de placer ses collaborateurs au cœur de sa démarche pour assurer un service sans faille, le Groupe Barrière a à cœur de leur offrir une offre de formation optimale pour anticiper les évolutions du secteur, favoriser la mobilité interne et faire rayonner le savoir-faire et les valeurs du Groupe à l'international.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement

comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du Groupe Barrière sur le marché.

Campus Barrière propose un catalogue de formations accessibles à toutes et à tous pour assurer le maintien des compétences grâce à un socle de connaissances commun. En complément, les collaborateurs peuvent bénéficier de formations plus spécifiques offrant à chacun la possibilité de suivre un parcours adapté à ses aspirations.

A terme, un programme de développement personnalisé pourrait également encourager la rétention de hauts potentiels au sein du Groupe.

En 2021, Campus Barrière a organisé 134 formations et a déjà généré 517 sessions pour un total de 2754 stagiaires.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière de Bordeaux fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G. Effectif).

C. Handicap

Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son quatrième accord handicap, qui vise à favoriser l'employabilité des personnes handicapées. Cet accord marque les dix ans d'engagement du Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, et par conséquent continue à favoriser la diversité des profils de ses collaborateurs.

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoirs-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 4^{ème} accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2020, marque les dix ans d'engagement de l'entreprise pour l'inclusion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins. Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses trois précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière de Bordeaux, 8 collaborateurs sont des travailleurs en situation de handicap.

Le Casino a mis en œuvre les actions suivantes afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnels :

- Entretien spécifique, dédié au collaborateur en situation de handicap,
- 4 aménagements ont été déclenchés en partenariat avec la médecine du travail et CAP EMPLOI

IV. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

A. Planète Barrière, une démarche ambitieuse et volontaire.

L'Esprit Barrière, c'est une manière d'être. Le Groupe Barrière défend un modèle de développement respectueux des Hommes, de l'environnement et des économies locales. Sous l'étendard Planète Barrière, un monde de responsabilités partagées.

B. Contribuer à inventer le monde de demain.

Au travers de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Planète Barrière porte une vision fédératrice qui se traduit par une éthique à 360° afin de lier et de penser ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Elle se polarise autour de six thématiques :

- ★ GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE ET DIALOGUE
- ★ EXPÉRIENCE CLIENT DURABLE
- ★ EMPLOYEUR RESPONSABLE
- ★ ENVIRONNEMENT
- ★ RESTAURATION RESPONSABLE
- ★ DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

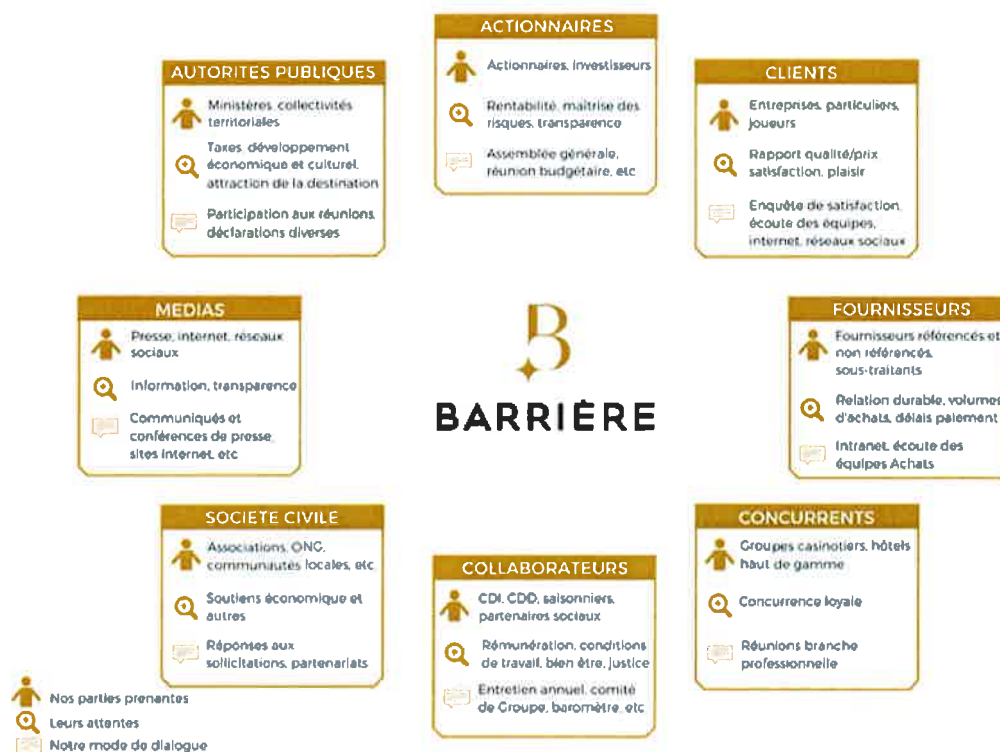
Pour guider sa démarche, le Groupe Barrière a choisi la norme internationale ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre de l'environnement en remettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise. Dans chaque établissement du Groupe Barrière, un responsable Développement durable agit comme ambassadeur et accélérateur de cette dynamique d'entreprise au niveau local.

Dorénavant, Planète Barrière, c'est une stratégie RSE à 3 ans portée sur :







6 piliers, 20 enjeux, 40 engagements et 60 Kpi

Pour créer sa nouvelle stratégie 2021/24, le Groupe Barrière a défini la cartographie suivante de ses parties prenantes. En effet, l'objectif de la stratégie RSE du Groupe Barrière est de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes par un dialogue constructif et transparent.

Cartographie des parties prenantes Groupe Barrière:



La stratégie moyen-long terme définie par le Groupe Barrière et pour l'ensemble de ses filiales est la suivante :

	GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE & DIALOGUE	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une stratégie responsable • Veiller à la transparence et loyauté dans les affaires • Tenir une politique d'achats responsables • Poursuivre l'innovation durable
	EXPERIENCE CLIENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une sécurité sanitaire irréprochable • Développer le programme jeu responsable et service responsable • Proposer des offres Marketing & Mice responsables
	EMPLOYEUR RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la santé et sécurité au travail • Développer la diversité en tant que richesse • Favoriser un climat et dialogue social responsables
	ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Faire progresser le bâtiment durable • Favoriser l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler nos déchets • Préserver la biodiversité • Développer le numérique responsable
	DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un Impact positif sur le territoire et la société • Promouvoir la solidarité
	RESTAURATION RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Posséder une démarche restauration responsable • Lutter contre le gaspillage alimentaire

Pour le Casino Barrière Bordeaux les actions sont les suivantes :

- Recyclage des mégots avec “Ecomégot”,
- Recyclage des bouchons en liège au bénéfice de l'association Agir Cancer Gironde
- Collecte des bouchons en plastique au bénéfice de Unis contre le cancer

En raison de la fermeture administrative du Casino au cours de l'exercice 2020-2021, un certain nombre d'actions n'ont pu être menées, et seront reprises en 2022, dès que le contexte sanitaire et les conditions d'accueil le permettront.

PARTIE 3

Annexe : compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service (point 2 de l'article R3131-4)

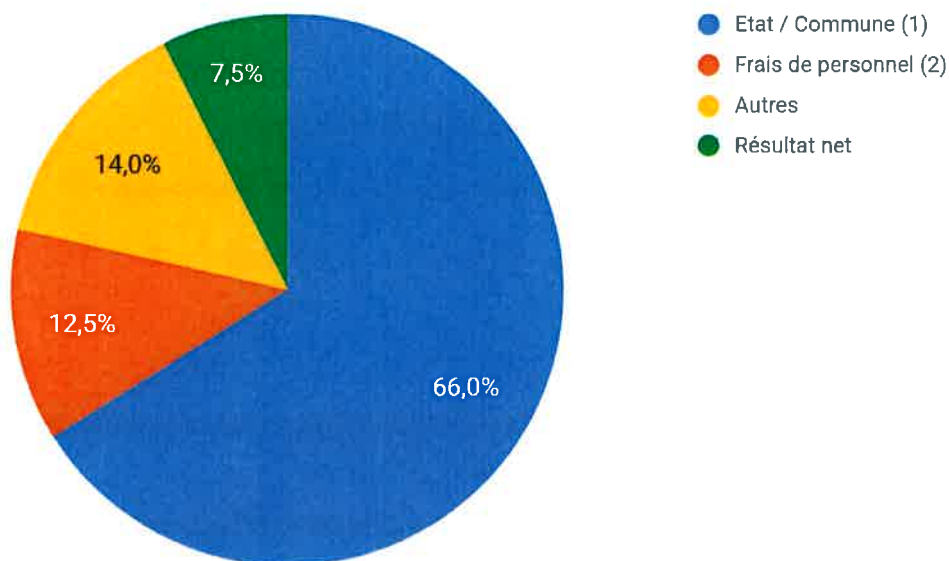


I. Compte-rendu financier

<i>Comparaison N / N-1</i>	N-1	N	Valeur N/N-1	VAR %
PBJ	34 944	19 303	-15 641	-44,8%
Prélèvement direct CDC (taux 15%)	3 443	1 898	-1 545	-44,9%
Reversement 10% du Plvt progressif Etat	1 381	701	-680	-49,2%
Total Prélèvements	4 985	2 599	-2 225	-44,6%
Contribution Animation Touristique Culturelle	611	607	-4	-0,7%
Frais de contrôle	51	51	0	0,0%
Total Contributions	662	658	-4	-0,6%
Redevance d'occupation part fixe	343	282	-61	-18,0%
Redevance d'occupation part variable	1 234	703	-531	-43,0%
Total redevance domaniale	1 553	985	-568	-36,6%
TOTAL GENERAL	7 200	4 242	-2 958	-41,1%
<i>Comparaison N / Prévisionnel</i>	2021 Prévisionnel	2021 Réalisé	Valeur R/P	VAR %
Produit Brut des Jeux	50 230	19 303	-30 927	-61,6%
Prélèvement direct CDC (taux 15%)	4 952	1 898	-3 055	-61,7%
Reversement 10% du Plvt Etat	2 054	701	-1 353	-65,9%
Total Prélèvements	7 006	2 599	-4 407	-62,9%
Contribution Animation Touristique Culturelle	618	607	-11	-1,8%
Frais de contrôle	52	51	-1	-2,0%
Total Contributions	670	658	-12	-1,8%
Part Fixe	347	282	-65	-18,8%
Part Variable	1 775	703	-1 072	-60,4%
Total redevance domaniale	2 122	985	-1 137	-53,6%
TOTAL GENERAL	9 798	4 242	-5 556	-56,7%

A. Historique depuis le début de la concession (01/02/2019)

Répartition du CA brut par bénéficiaire



La répartition du CA brut généré par le Casino met en exergue la part contributive du Casino au financement communal et étatique.

	N	N-1	N-2	Total
Chiffre d'Affaires brut	19 844	36 495	38 037	94 376
Etat Commune (1)	12 798	23 963	25 258	62 019
Frais de personnel (2)	2 432	4 441	4 859	11 732
Autres	3 655	5 730	4 708	14 093
Résultat net	961	2 361	3 212	6 533
Détail (1)				
Prélèvement	10 468	20 042	20 733	51 244
Loyers versés à la ville	985	1 577	1 553	4 115
Impôts et Taxes (LF)	416	656	562	1 634
Cahier des charges	658	663	592	1 913
Impôt société	270	1 026	1 817	3 113
Total	12 798	23 963	25 258	62 019
(2) : y compris participation	60	328	400	787

Le compte rendu financier met en évidence que même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles, telle que la crise sanitaire dont les conséquences et l'ampleur sur le long-terme, restent inconnus à la date de rédaction du présent rapport, ont impacté significativement à la baisse le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation malgré le maintien des investissements à un niveau significatif.

B. Activités exercées (point 2 de l'article R3131-4)

Dans le cadre de la concession le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration
- théâtre

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R3131-4)

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession

1. Artistique / culturel

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 24.7.1 du contrat de délégation de service public

“Le Délégataire devra proposer un programme artistique de qualité, dans le strict respect de la réglementation en vigueur. Il devra notamment assurer plusieurs manifestations de prestige destinées à promouvoir le rayonnement de la Ville de Bordeaux. La promotion des artistes locaux devra être intégrée dans la programmation.”

b) Programmation dans le casino :

La programmation artistique a été largement tronquée compte tenu du contexte sanitaire. En raison de la fermeture administrative du casino, le réveillon de la Saint Sylvestre, événement phare de l'année n'a pas eu lieu. La saison artistique au théâtre a été limitée au mois d'octobre 2021 avec 3 spectacles qui se sont tenus:

Florent Peyre le 10/10/2021, Dream le 16/10/2021, et Elie Semoun le 24/10/2021

SPECTACLES ANNULÉS SUR LA SAISON 2020-2021			
L'art'n'acoeur	Dimanche	22-novembre-20	15h00
A quoi tu joues ?	Mardi	19-janvier-21	10h et 14h
Pair et Manque	Vendredi	22-janvier-21	20h30
Noa	Vendredi	12-mars-21	20h30
Un conte du chat perché	Mardi	27-avril-21	10h et 14h
Panique au Ministère	Vendredi	28-mai-21	20h30
Gala d'Etoiles saison 11	Samedi	12-juin-21	20h30
Julie Zenatti	Dimanche	13-juin-21	19h00
Jean Marie Bigard & Renaud Rutten	Vendredi	25-juin-21	20h30

SPECTACLES REPORTÉS SUR LA SAISON 2021-2022			
Dream	Samedi	16-octobre-21	20h30
Elie Semoun	Dimanche	24-octobre-21	18h00
Imany	Mercredi	10-novembre-21	20h30
Roch Voisine	Mardi	30-novembre-21	20h30
Tronches de vie	Samedi	4-décembre-21	20h30
Vincent Moscato	Vendredi	10-décembre-21	20h30
Vincent Moscato	Samedi	11-décembre-21	20h30
Speakeasy	Vendredi	31-décembre-21	20h00
Comme des soeurs	Samedi	29-janvier-22	20h30
Arnaud Ducret	Vendredi	4-février-22	20h30
Carla Bruni	Vendredi	11-février-22	20h30
Ballets Trockadero de Monte Carlo	Vendredi	4-mars-22	20h30
Les Goguettes	Samedi	5-mars-22	20h30
Paul Lay Trio	Vendredi	18-mars-22	20h30
Avalon Celtic Dances	Samedi	19-mars-22	20h30
Respect Tour	Vendredi	25-mars-22	20h30
Ballet National de Russie	Jeudi	31-mars-22	20h30
Daniel Auteuil	Samedi	2-avril-22	20h30
Les Frères Taloche	Jeudi	14-avril-22	20h30
Chantal Ladesou	Dimanche	8-mai-22	18h00

Dani Lary	Samedi	14-mai-22	20h30
Jéremstar	Samedi	21-mai-22	14h30
Jason Brockeress	Jeudi	9-juin-22	20h30

2. Autres contributions au développement touristique

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 24.7.2 du contrat de délégation de service public

Le Déléataire participe à l'animation culturelle, festive et touristique de la ville de Bordeaux, notamment par une collaboration étroite avec les acteurs du territoire œuvrant dans ces domaines (associations, autres personnes privées et organismes publics) et visant à sa promotion et son rayonnement, dans les conditions de l'article 31.1.2.

Article 31.1.2

Le Déléataire contribuera aux dépenses directes et indirectes assumées par le Délégrant ou tout autre organisme qui lui est lié dans les domaines du tourisme, des activités culturelles, festives ou artistiques, d'évènements d'intérêt général à hauteur d'une participation financière forfaitaire annuelle de 600 000 (six cent mille) euros H.T (valeur janvier 2019).

b) Amélioration de l'activité de la ville

Le montant de la contribution touristique pour 2021 (609 k€) se répartit comme suit:

- Jumping International de Bordeaux = annulé
- Bordeaux Fête le vin (report issu de 2020) = 345 k€
- Part de la contribution non soldée: 609 k€

c) Sponsoring, Partenariat

Partenariat avec la Délégation Miss Aquitaine : mise à disposition de nos espaces pour l'organisation annuelle de l'élection Miss Bordeaux et Miss Régionale.

Partenariat avec le syndicat viticole des vins de Blaye : accueil du syndicat pour des dégustations en salle de jeux.

d) Mises à disposition d'espaces

Soucieux d'accompagner les acteurs locaux, la mise à disposition de notre théâtre a été renouvelée auprès de la radio locale **WIT FM le 28 octobre 2021 pour un showcase avec Julien Doré.**

B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession

Au delà de ses obligations contractuelles, la Société a contribué activement au développement de l'établissement et de la Ville de Bordeaux au travers de la mise en place des actions et contributions suivantes au titre de l'exercice :

1. Artistique / culturel

La saison 2020/2021 a repris en octobre avec 3 spectacles, Florent Peyre, Elie Semoun et le spectacle de danse Dream.

2. Autres contributions au développement touristique

Tarifs préférentiels : -10% aux comités d'entreprises pour les spectacles, tarifs préférentiels au restaurant Le Café Barrière pour associations Maire de Gironde, SDEEG, CDG.

C. Restaurant(s) / Bar(s)

1. Cartes et horaires et les jours d'ouverture

- Bar « La Carène » : ouvert tous les jours de 21h00 à 3h30
- Brasserie « Café Barrière » : ouvert tous les jours de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 23h00 jusqu'à 00h00 les vendredis, samedis et veilles de jours fériés
- Bar « Led & bar » service de consommations diverses : ouvert tous les jours de 10h00 à 3h30

2. Capacité des points de vente

- La Brasserie « Le café Barrière » : 150 places assises (*120 places exploitées durant l'exercice compte tenu des contraintes sanitaires*)
- « La Passerelle / Salon des Etoiles » : espace polyvalent de 60 à 250 places assises pour dîners, dîners dansants et spectacles. Cocktails jusqu'à 500 personnes.
- Terrasse ouverte de mai à septembre : 40 places assises

3. L'activité

	N-1	N
Nbre de Cvts	28 901	11 463
Ticket moyen	36,41	35,40
CA TTC (milliers d'euros)	1 052	406

D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l'établissement (en ETP) s'est élevé sur l'exercice à 119 personnes (de juillet à octobre). L'effectif réel au 31/10/2021 étant composé de 120 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 2.07% de la masse salariale et 685 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

1. Tableau des effectifs par secteur d'activité

Service	Nombre
Secteur Machines à sous	28
Secteur Jeux Traditionnels	30
Secteur Restaurant	19
Secteur Maintenance	3
Secteur Accueil, sécurité, vidéo	28
Secteur Administratif	6
Secteur Animation / Marketing	6
Total effectifs au 31/10/2021	120

Jusqu'à notre fermeture au mois de mai, nous avons eu recours à l'activité partielle de droit commun. A la réouverture, le Groupe a signé un accord permettant le recours à l'Activité Partielle Longue Durée (APLD)

2. Organigramme de l'établissement (non nominatif)

Voir annexes

3. Formations réalisées

- Interne

- Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail
- Le programme de fidélité ""Le Carré VIP Barrière""
- Barrière & Vous
- Jeu Responsable
- Accueil de personnes en situation de handicap
- Nouvel Espace Personnel Le Carré VIP
- Mission Recrutement
- Formation aux mesures sanitaires et au Geste Barrière
- Formation aux mesures sanitaires - Casino
- Formation aux mesures sanitaires - Restauration - Front Office
- Formation aux mesures sanitaires - Restauration - Back Office
- Mission Recrutement
- BarrièreBet.fr – Paris sportifs en ligne
- Prévention à la consommation d'alcool

- Externe

- HABILITATION ELECTRIQUE PERSONNEL NON ELECTRICIEN BS/BE MANOEUVRE
- SSIAP 1 INITIAL
- SSIAP 1 RECYCLAGE
- SSIAP1_REMISE A NIVEAU
- SSIAP2_INITIAL
- SSIAP2_RECYCLAGE
- MAC - CQP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

4. Actions en faveur de l'insertion

En 2021 (année civile), nous avons réalisé 10 198 heures au titre de l'insertion (voir annexe pour le détail).

Nous avons confié la destruction de nos documents confidentiels à la société ACTES.

Nous avons également participé à diverses actions qui ne font pas partie de nos obligations :

- Participation aux forums de recrutement physiques et virtuels : 2 salons par an, monopolarisation de 2 collaborateurs : 48 heures,
- Diffusion de toutes les offres sur les sites et associations spécialisés, elles répondent

- à un cahier des charges prohibant toute discrimination : 30 heures,
- Aménagement de poste : 80 heures,
- Formation sensibilisation au handicap des managers : 15 heures,

IRP/CHSCT : réunion, mise à jour du DU, visite de service, point informel de suivi : 28 heures

5. Actions en faveur de l'égalité homme/femme

Notre index pour 2021 est au-delà des dispositions légales (88 pts obtenus vs 75 pts dispositions légales).

6. Relations sociales

Elections en 2019 : 01/08/2019 : nombre de sièges pourvus (7 sièges répartis sur 3 collèges)
+ 2 DS (1 CFDT et 1 CFE-CGC)

Nous avons réalisé sur l'exercice 2021 :

- 6 réunions ordinaires dont 4 où nous avons traité les sujets HSCT
- 8 réunions extraordinaires dont 3 où nous avons traité les sujets HSCT

PARTIE 4

Perspectives et événements post clôture



Partie nationale

Face aux bouleversements notamment économiques générés par la crise sanitaire qui perdurent sur l'exercice en cours à la date de rédaction du présent rapport, les conditions d'exécution des délégations ont été durablement impactées. Il est nécessaire de prendre en considération dans l'exécution future des délégations, d'une part, le contexte sanitaire devenu une donnée à part entière pour le Groupe Barrière et plus généralement pour les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs, et d'autre part la consécutive évolution des attentes de la clientèle.

En effet, la mise en place de protocoles de sécurité sanitaire dans les établissements du Groupe et plus globalement les mesures sanitaires rencontrées quotidiennement par nos clients ont profondément modifié leurs attentes. Au travers de ces changements, c'est une démarche de reconquête de notre clientèle habituelle - dont les usages ont été bouleversés par l'épidémie - qui se dessine et de préservation d'une nouvelle clientèle plus jeune.

L'évolution de la fréquentation confirme aussi l'accélération de la transformation des modes de consommation à la fois pour le jeu et les services proposés en matière de restauration et d'animation dont les prémices étaient déjà visibles avant la crise.

Par conséquent, nous devons faire évoluer nos ambitions et adapter les délégations du Groupe si nous souhaitons retrouver, une fois la reprise de l'activité effective, le niveau de performance antérieur à la pandémie. C'est d'autant plus vrai que les sites illégaux de jeux en ligne sont de plus en plus présents. Ils sont une menace qu'il est impossible d'ignorer à la fois pour l'activité des casinos et la sécurité des consommateurs dont les comportements ne sont pas encadrés.

Enfin, le Groupe porte une attention permanente à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

Face au durcissement de la législation portant sur l'utilisation des dispositifs de chauffage ou de climatisation sur les terrasses extérieures, nous nous attendons à un impact sur la fréquentation des terrasses des restaurants mais aussi celles très prisées par les clients dans les espaces de jeux, ce qui fragiliserait plus encore une activité déjà très impactée par la crise sanitaire.

De même, les restrictions sur les pièces d'identité admises à l'entrée des salles de jeu pourraient occasionner une augmentation des refus à l'entrée de nos casinos notamment sur les périodes de fin de semaine, habituellement génératrices d'une clientèle nouvelle.

Les dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rendent fragile la pérennité de celle-ci, et ce malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité

fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et les actions permanentes menées sur la gestion des casinos en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

Par ailleurs, l'instabilité des contextes politique et géopolitique pourraient également bouleverser l'activité des casinos du Groupe Barrière.

Partie locale

La pandémie a occasionné la fermeture du Casino Théâtre Barrière Bordeaux durant près de 10 mois en 2020 et 2021. En dehors de ces périodes de fermeture, l'exploitation du Casino a été fortement impactée par les normes sanitaires strictes qui ont été appliquées : l'espacement des machines à sous pour disposer d'un mètre entre 2 clients, la suppression des consommations en salle de jeu, le couvre-feu (alors même que l'activité de jeu est majoritairement nocturne), l'instauration du passe sanitaire puis du passe vaccinal, etc.

L'ensemble de ces mesures vont fortement impacter pour de nombreuses années les attentes clients autour de la visite en Casino.

L'espace, **l'aération de nos établissements est devenu un acquis** sur lequel il faut capitaliser en gagnant autant que possible des surfaces commerciales pour améliorer le **confort** client. Ce point est d'ailleurs devenu aussi important pour nos clients que les attentes sociales que sont la propreté ou la sécurité des lieux.

Il s'observe aussi une utilisation accrue par les Clients de leurs smartphones pour des usages quotidiens comme le paiement ou encore de jeux en ligne, une pratique accentuée par les périodes de fermeture de notre établissement ainsi que les périodes de confinement à répétition qui ont poussé un grand nombre de nos clients à s'orienter vers cette pratique.

Il est donc indispensable de **créer de nouveaux prétextes de visites** dans lesquels **l'ambiance vécue sera unique** et non concurrencée par des acteurs on-line. Un soin tout particulier devra être apporté aux attentes de la nouvelle génération, en proposant des expériences mêlant **jeu et entertainment**.

C'est au travers de ces constats que nous avons présenté le concept de Casino Augmenté à la Ville de Bordeaux le 3 février 2022.

Avec pour ambition de devenir le 1er Casino Augmenté du Groupe Barrière, cette réunion en présence des élus a été pour nous l'occasion de présenter le projet de restructuration du casino adapté à ce contexte, comprenant une révision des comptes prévisionnels, à l'avantage de la Ville et de la Société.

Ce concept, **pleinement intégré aux nouvelles orientations stratégiques du Groupe Barrière et validé par le Conseil d'Administration du Groupe**, a pour ambition de réinventer l'expérience clients et collaborateurs et être ainsi au rendez-vous de leurs nouvelles attentes.

D'ici la réalisation des travaux, nous nous employons à recouvrer la dynamique d'avant-crise. Les résultats observés depuis la levée du passe vaccinal, et plus largement des contraintes sanitaires, sont encourageants, tant en matière de fréquentation que de résultat économique. Il est cependant trop tôt pour se prononcer quant à la pérennité de ceux-ci.

Opération de reclassement des Titres détenus par Fimalac Développement le 18 novembre 2021:

La société Fimalac Développement, actionnaire minoritaire à hauteur de 40 % au capital du Groupe Barrière, a réalisé une opération de reclassement le 18 novembre 2021 de ses titres vers une de ses sociétés sœurs, la société FHC. Cette opération strictement interne au groupe Fimalac n'entraîne aucune évolution du contrôle de la société Groupe Lucien Barrière ni de la société délégataire du Casino Barrière de Bordeaux.

DOCUMENTS JOINTS



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Rapport des commissaires aux comptes
Balance des comptes au 31 octobre 2021
Liste des tarifs pratiqués
Attestations d'assurance
Liste des contrats conclus avec des tiers
Annexe 7 grilles financières
Détail du versement de la contribution touristique
Organigramme

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise: SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LA durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : RUE DU CARDINAL RICHAUD 33300 BORDEAUX

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/10/2021		Exercice N-1			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de développement	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	65 741	AG	39 765	25 976	45 559	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
		Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	183 118	AQ	96 705	86 413	93 393	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 059 771	AS	1 959 303	1 100 469	1 873 476	
		Autres immobilisations corporelles	AT	73 740	AU	40 967	32 773	46 880	
Immobilisations en cours	AV	746 610	AW		746 610	532 311			
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières	BH	2 815	BI		2 815	2 815		
TOTAL (II)		BJ	4 131 795	BK	2 136 740	1 995 056	2 594 434		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	50 874	BM		50 874	60 010	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	5 393	BU		5 393	4 253	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 046	BW		1 046			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	84 914	BY	3 600	81 314	93 463	
		Autres créances (3)	BZ	13 111 322	CA		13 111 322	14 641 608	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE				
Disponibilités		CF	1 814 992	CG		1 814 992	1 494 593		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	35 737	CI		35 737	45 740		
	TOTAL (III)	CJ	15 104 278	CK	3 600	15 100 678	16 339 666		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écarts de conversion actif (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	19 236 074	IA	2 140 340	17 095 734	18 934 100		
Renvois : (1) Dont droit au ba			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :			Stocks :			Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : SOCIÉTÉ TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC

Néant

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 6 000 000)	6 000 000	6 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		
	Réserve légale (3)	278 620	160 585
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes visés EJ)		
	Report à nouveau	193 786	351 109
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	960 629	2 360 713
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	7 433 035	8 872 406
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	165 513	212 407
	Provisions pour charges	51 597	55 495
	TOTAL (III)	217 110	267 902
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	600 000	600 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	177 891	140 508
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 230	387 386
	Dettes fiscales et sociales	7 331 341	7 383 199
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	164 364	87 714
	Autres dettes	811 763	1 194 985
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL (IV)	9 445 589	9 793 792	
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	17 095 734	18 934 100	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Écart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 267 698	9 653 284
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise		SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC						Néant <input type="text"/>		
		Exercice N						Exercice N-1		
		France		Exportations et y raisons intracommunautaire		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	7 436	FB		FC	7 436		14 964	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	9 368 543	FH		FI	9 368 543	16 437 430	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	9 375 979	FK		FL	9 375 979	16 452 393	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	321 304	155 842	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	449 285	399 731	
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 935	5 988	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 149 504	17 013 955	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	9 239	(2 910)	
	Variation de stock (marchandises)						FT	160	6	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	247 366	583 566	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	9 136	29 706	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	2 343 451	4 192 271	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	416 465	655 591	
	Salaires et traitements						FY	2 044 021	3 203 726	
	Charges sociales (10)						FZ	327 973	909 121	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	855 396	1 075 046	
			- dotations aux provisions				GB	419		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	2 400	1 600
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	16 863	25 115
	Autres charges (12)						GE	2 310 052	2 582 806	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 582 941	13 255 645		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 566 562	3 758 309		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré						(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM	
	Différences positives de change								GN	316
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO	
Total des produits financiers (V)								GP	316	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions								GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	
	Différences négatives de change						122		GS	22
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT	
Total des charges financières (VI)						122		GU	22	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						(122)		GV	294	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						1 566 441		GW	3 758 604	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC		Néant <input type="text"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 486	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	IIB	44 969	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	51 700	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	51 700	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	325 245	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	3 049	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	51 700	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	328 294	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(276 594)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	59 513	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	269 704	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	10 201 204	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 240 574	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	960 629	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	IIP	10 095
		- Crédit-bail immobilier	IQ	35
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	433 330	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 328 175	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne		A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joint en annexe) :	Exercice N			
REPRISE PROVISION PERSO ARC	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	51 700	
CHGES PERSO EXCEPT	47 288			
AUT CHGES EXCEPT GEST A	277 958			
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	3 049			
TOTAL GENERAL	328 294		51 700	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
	TOTAL GENERAL			

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								1		2	
								consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	65 334	KE		KF	407
CORP	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	160 656	KQ		KR	6 610
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	3 045 669	KT		KU	7 102
		Installations générales, agencements divers			KV	20 558	KW		KX	13 152	
		Matériel de transport			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	48 015	LC		LD	(350)	
		Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours			LH	532 311	LI		LJ	229 516	
		Avances et acomptes			LK		LL		LM		
		TOTAL III					LN	3 807 209	LO		LP
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 815	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	2 815	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	3 875 358	ØH		ØJ	256 437	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		2		3	
										4	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	65 741	LW	
CORP	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements et aménagements divers			IS		MG	167 266	MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	(7 000)	MJ	3 059 771	MK		
		Inst. gales, agencements divers			IU	(2 700)	MM	36 410	MN		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	(5 517)	MS	53 182	MT		
		Emballages récupérables divers *			IX		MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours			MY	15 217	MZ	746 610	NA		
		Avances et acomptes			NC		ND		NE		
		TOTAL III					IY		NG	4 063 239	NH
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 815	2F		
	TOTAL IV				I3		NJ	2 815	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	4 131 795	ØL		
									ØM		

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION (GFIP N° 2054-bis 2021) SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC

Néant

Exercice N clos le : 31/10/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur ce

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise: SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développe	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	19 776	PF	19 989	PG		PH	39 765
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	67 263	PW	29 442	PX		PY	96 705
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 172 193	QA	786 690	QB		QC	1 958 884
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements divers	QD	5 378	QE	3 829	QF		QG	9 207
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 315	QM	15 445	QN		QO	31 760
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 261 149	QV	835 407	QW		QX	2 096 556
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 280 925	ØP	855 396	ØQ		ØR	2 136 321

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II										
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation		NL			NM				NO	
TOTAL IV										
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW								
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 octobre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 octobre 2021)

A l'associé unique
Société touristique d'Animation de Bordeaux Lac
Rue Cardinal Richaud
33300 BORDEAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 11 janvier 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Anne-Claire Ferrié

SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC

RUE DU CARDINAL RICHAUD 33300 BORDEAUX

Annexe aux comptes annuels

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Bilan Actif

	Brut	Amortissements et Provisions	Net 2021	Net 2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	65 741	39 765	25 976	45 559
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	65 741	39 765	25 976	45 559
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	183 118	96 705	86 413	93 393
Installations techniques, mat. et outillage industriels	3 059 771	1 959 303	1 100 469	1 873 476
Autres immobilisations corporelles	73 740	40 967	32 773	46 880
Immobilisations en cours	746 610		746 610	532 311
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	4 063 239	2 096 975	1 966 264	2 546 060
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 815		2 815	2 815
Total immobilisations financières	2 815		2 815	2 815
ACTIF IMMOBILISE	4 131 795	2 136 740	1 995 056	2 594 434
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	50 874		50 874	60 010
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 393		5 393	4 253
Total des stocks	56 267		56 267	64 263
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 046		1 046	
Clients et comptes rattachés	84 914	3 600	81 314	93 463
Autres créances	13 111 322		13 111 322	14 641 608
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	13 197 282	3 600	13 193 682	14 735 071
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 814 992		1 814 992	1 494 593
Total disponibilités et divers	1 814 992		1 814 992	1 494 593
ACTIF CIRCULANT	15 068 541	3 600	15 064 941	16 293 927
Charges constatées d'avance	35 737		35 737	45 740
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 236 074	2 140 340	17 095 734	18 934 100

Bilan Passif

		Net 2021	Net 2020
Situation nette			
Capital social ou individuel	Dont versé :	6 000 000	6 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		278 620	160 585
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		193 786	351 109
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		960 629	2 360 713
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		7 433 035	8 872 406
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		165 513	212 407
Provisions pour charges		51 597	55 495
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		217 110	267 902
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		600 000	600 000
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		177 891	140 508
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		360 230	387 386
Dettes fiscales et sociales		7 331 341	7 383 199
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		164 364	87 714
Autres dettes		811 763	1 194 985
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		9 445 589	9 793 792
Écarts de conversion PASSIF			
TOTAL GENERAL		17 095 734	18 934 100

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2021	Net 2020
Vente de marchandises	7 436		7 436	14 964
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 368 543		9 368 543	16 437 430
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 375 979		9 375 979	16 452 393
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			321 304	155 842
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			449 285	399 731
Autres produits			2 935	5 988
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			10 149 504	17 013 955
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			9 239	(2 910)
Variation de stock (marchandises)			160	6
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			247 366	583 566
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			9 136	29 706
Autres achats et charges externes			2 343 451	4 192 271
Total charges externes			2 609 352,82	4 802 639,13
Impôts, taxes et assimilés			416 465	655 591
Charges de personnel				
Salaires et traitements			2 044 021	3 203 726
Charges sociales			327 973	909 121
Total charges de personnel			2 360 090,78	4 112 847,58
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			855 396	1 075 046
Dotations aux provisions sur immobilisations			419	
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 400	1 600
Dotations aux provisions pour risques et charges			16 863	25 115
Total dotations d'exploitation			1 688 730,31	1 101 761,11
Autres charges d'exploitation			2 310 052	2 582 806
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			8 582 941	13 255 645
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 566 562	3 758 309

Compte de résultat (partie 2)

	Net 2021	Net 2020
RESULTAT D'EXPLOITATION	770 763,75	3 758 309,49
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		316
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		316
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	122	22
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	122	22
RESULTAT FINANCIER	(122)	294
RESULTAT COURANT	1 566 441	3 758 604
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 486
Produits exceptionnels sur opérations en capital		44 969
Reprises sur provisions et transferts de charges	51 700	
Total des produits exceptionnels	51 700	55 455
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	325 245	3 344
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 049	44 969
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		51 700
Total des charges exceptionnelles	328 294	100 013
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(276 594)	(44 558)
Participation des salariés aux résultats	59 513	327 837
Impôts sur les bénéfices	269 704	1 025 496
TOTAL DES PRODUITS	10 201 204	17 069 726
TOTAL DES CHARGES	9 240 574	14 709 013
BENEFICE ou PERTE	960 629	2 360 713

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Présentation générale

SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC
Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	17 095 734 €
▪ Chiffre d'affaires :	9 375 979 €
▪ Résultat :	960 629 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société.

Faits caractéristiques et majeurs de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la Société. L'établissement a été fermé courant octobre 2020 conformément aux décisions gouvernementales et ce, jusqu'au 19 mai 2021.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 19 mai 2021, des restaurants et des casinos, la société a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Ces mesures ont été renforcées à compter du 21 juillet 2021 avec la mise en place du pass sanitaire dans l'ensemble de nos espaces.

Comme l'an dernier, dès la fermeture des établissements, la société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Au 31 octobre 2021, la société a soldé les reports d'échéances obtenus auprès de ses partenaires ou des organismes sociaux.

Au cours de l'exercice, la société a bénéficié des aides suivantes :

-chômage partiel à hauteur de 1 021 K€ comptabilisé dans sur la ligne « Salaires et traitements » du compte de résultat

-aide aux coûts fixes : allocation d'un montant de 273 K€ (sur le total plafonné à 10 M€ dont bénéficie le groupe GLB) comptabilisé sur la ligne « Subventions d'exploitation » du compte de résultat

-exonérations de charges sociales à hauteur de 578 K€ comptabilisées sur la ligne « Charges sociales » du compte de résultat

Grace à l'ensemble de ces dispositifs et actions, le résultat courant avant impôt (RCAI) de l'exercice est un profit de 1 566 K€ à comparer à une perte de 3 759 K€ sur l'exercice 2020.

La situation de trésorerie passe de 1 815 K€ à la clôture 2021 contre 1 495 K€ à la clôture 2020 ; et le compte courant financier envers le groupe est débiteur de 12 605 K€ à la clôture 2021 comparé à un solde débiteur de 14 170 K€ à la clôture 2020.

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Principales méthodes comptables

- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale
- Les disponibilités en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Calcul des amortissements et provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels de 1 à 3 ans
- Constructions de 20 ans à 50 ans
- Agencement des Constructions de 10 ans à 25 ans
- Installations techniques de 5 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels de 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements de 5 à 15 ans
- Matériels de transport de 5 ans
- Matériels de bureau et informatique de 3 à 10 ans
- Mobiliers de bureau de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concessions et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

La provision pour dépréciation sur les créances douteuses est pratiquée au cas par cas quand la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire.

Les provisions sur créances douteuses font l'objet d'une revue au cas par cas et sont valorisées hors taxes.

La société comptabilise une provision pour risques et charges lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la société a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour la société par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au cas où cette obligation n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Subventions d'investissement

Néant

Variations des capitaux propres

Rubriques	01/11/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2021
Capital en nombre d'actions	6 000 000						6 000 000
Valeur nominale	1						1
Capital social ou individuel	6 000 000						6 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	160 585			118 036			278 620
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	351 109			(157 323)			193 786
Résultat de l'exercice	2 360 713			(2 360 713)		960 629	960 629
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés				2 400 000	(2 400 000)		
Total capitaux propres	8 872 406				(2 400 000)	960 629	7 433 035

Le capital social est composé de 6 000 000 de titres de valeur nominale de 1 €

Compléments d'information relatifs au compte de résultat

Ventilation du Chiffre d'affaires

Compte	Année N	Année N-1
Chiffre d'affaires - Jeux	8 834 935	14 901 641
Chiffre d'affaires - Restauration	397 837	1 032 688
Chiffre d'affaires - Locations	15 928	31 271
Chiffre d'affaires - Spectacles	52 640	293 050
Chiffre d'affaires - Autres recettes	74 640	193 743
Total chiffre d'affaires	9 375 979	16 452 393

Ventilation du résultat exceptionnel

Compte	Année N	Année N-1
VNC immobilisations corporelles - machines à sous	0	44 969
Dotations exceptionnelles pour provisions risques et charges	0	51 700
Autres charges exceptionnelles	328 294	3 344
Total charges exceptionnelles	328 294	100 013
Reprises exceptionnelles pour provisions risques et charges	51 700	0
Produit de cession des immobilisations corporelles - machines à sous	0	44 969
Autres produits exceptionnels	0	10 486
Total produits exceptionnels	51 700	55 455
Résultat exceptionnel	(276 594)	(44 558)

Répartition de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Résultat courant	1 239 821	347 150
Résultat exceptionnel -	276 594	- 77 446
TOTAL IMPOT	269 704	

Transfert de charges

Compte	Année N	Année N-1
Loyers immobiliers	276 396	0
Restauration et hébergement	97 610	277 960
Personnel	59 324	81 171
Autres transferts de charges	0	18 552
Total	433 330	377 683

Complément d'informations relatif au bilan

Les états de l'actif immobilisé, des amortissements, des provisions, des échéances des créances et des dettes, de détail des charges à payer, des charges et produits constatés d'avance et des produits à recevoir sont présentés ci-après.

Engagements financiers et autres informations

Crédit et bail

Le crédit-bail concernant la location du matériel informatique représente 10 K€.

Engagement pour départ à la retraite

Les salariés bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui seront versées en une seule fois lors du départ en retraite du salarié.

L'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité est estimée à 450 K€.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux de départ : Une nouvelle table de mobilité a été déterminée au cours de l'exercice 2020 sur la base des observations réalisées sur les 5 derniers exercices (de 2016 à 2020) et jugée raisonnable au regard des taux constatés depuis.

Tranche d'âge	Cadre	Non-cadre
25 ans et moins	11,38%	18,44%
entre 26 et 30 ans	6,66%	10,65%
entre 31 et 35 ans	4,81%	8,43%
entre 36 et 40 ans	2,68%	8,43%
entre 41 et 45 ans	1,34%	8,43%
entre 46 et 50 ans	1,31%	4,46%
entre 51 et 55 ans	0,89%	1,79%
A partir de 56 ans	0,00%	0,00%

- Taux de charges sociales de 45%
- Départ à l'initiative du salarié
- Table de mortalité issue de TG 05 H/F
- Taux d'augmentation des salaires au-delà de l'inflation de 0.8% pour les cadres et 0.5% pour les autres salariés
- Taux d'actualisation de 0,90%

La société n'a pas versé de somme à un fonds d'assurance.

Garantie bancaire

Le montant des garanties bancaires s'élève à 1 500 K€.

Caution et contre garantie

Néant

Engagement reçus

Le cahier des charges de la concession définit un certain nombre d'obligations relatives au développement touristique de la ville ainsi qu'à la participation à l'effort artistique et culturel notamment.
Les autres redevances du cahier des charges sont d'un montant de 7 896 K€.

Il existe également un engagement de loyers pour 4 080 K€ au titre du cahier des charges.

La société a des engagements d'investissements pour un montant total de 5 579 K€.

Echéanciers des paiements futurs sur contrats

Néant

Rémunération des dirigeants

Ces informations ne peuvent être divulguées dans le cadre de l'Annexe, ceci reviendrait à individualiser ces montants.

Effectif moyen

Catégorie	2021
Cadres	27
Agents de maîtrise	6
Employés et techniciens	89
Total	122

Identification de la société mère et de la société tête d'une intégration fiscale

SAS Groupe LUCIEN BARRIERE
33, rue d'Artois
75 008 Paris
RCS PARIS B 320 050 859 0010
Capital € : 1 215 145

Le pourcentage de détention direct de la SAS Groupe LUCIEN BARRIERE dans la société est de : 100 %

La tête d'intégration fiscale est la société Groupe LUCIEN BARRIERE SAS

Intégration fiscale : l'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale.

La société est consolidée dans les comptes de la Société de Participation Deauvillaise selon la méthode de l'intégration globale.

Autres éléments significatifs

Le Groupe Barrière a subi un contrôle URSSAF nationale sur l'ensemble des entités françaises portant notamment sur les pourboires au titre des exercices 2015, 2016, et 2017.

Le Groupe a répondu le 28 septembre 2018 aux diverses lettres d'observations des URSSAF. Au 31 octobre 2019, les notifications définitives ont été reçues et en l'attente des réponses de la part des Commissions de Recours Amiable (CRA) saisies, le Groupe avait saisi les Tribunaux de Grande Instance (TGI). Au cours de l'exercice 2020, la majorité des CRA ont répondu et ont confirmé les chefs de redressement.

Au cours de l'exercice 2021, les tribunaux judiciaires (regroupant désormais les TGI et TI) ont rendu des décisions contradictoires, certaines favorables au Groupe d'autres en sa défaveur. Ces dernières ont toutes fait l'objet d'appels dont les jugements restent à obtenir à la date d'arrêté des comptes. La société avait provisionné en 2018 sa meilleure estimation à date des risques, estimation mise à jour sur l'exercice 2020 et inchangée au 31 octobre 2021.

Dates d'expiration du cahier des charges de l'autorisation des jeux

Dates d'expiration	
Cahier des Charges	31 octobre 2033
Autorisation des Jeux	31 janvier 2024

Evénements post-clôture

Les industries du jeu, de la restauration, hôtelières et du spectacle restent aujourd'hui lourdement affectées par la crise sanitaire de la Covid-19

Dans ce contexte, la société poursuit son plan de limitation des coûts et utilise au mieux les dispositifs d'aides mis en place par le gouvernement. La continuité d'exploitation est ainsi assurée pour les 12 prochains mois.

Les projections de la Société conduisent à retrouver les niveaux d'activité de 2019 courant 2023 sous réserve d'une évolution défavorable de la situation sanitaire.

Tableau des immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Transfert	Autres	Solde de clôture
Autres poste d'immobilisations incorporelles	65 334	407	0	0	0	65 741
Constructions sur sol d'autrui	3 106	6 610	0	0	0	9 716
Const. Install. générales, agenc., aménag.	157 550	0	0	0	0	157 550
Install. techniques, matériel et outillage ind.	3 045 669	7 102	0	7 000	0	3 059 771
Installations générales, agenc., aménag.	20 558	13 152	0	2 700	0	36 410
Matériel de bureau, informatique, mobilier	48 015	(350)	0	5 517	0	53 182
Immobilisations corporelles en cours	532 311	229 516	0	(15 217)	0	746 610
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 807 209	256 030	0	0	0	4 063 239
Prêts et autres immobilisations financières	2 815	0	0	0	0	2 815
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 815	0	0	0	0	2 815
TOTAL GENERAL	3 810 024	256 030	0	0	0	4 066 054

Tableau des Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Amortissements	Cessions	Transfert	Autres	Solde de clôture
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0	0
Autres poste d'immobilisations incorporelles	(19 776)	(19 989)	0	0	0	(39 765)
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions sur sol propre	0	0	0	0	0	0
Constructions sur sol d'autrui	(311)	(474)	0	0	0	(785)
Const. Install. générales, agenc., aménag.	(66 952)	(27 537)	0	0	0	(94 490)
Install. techniques, matériel et outillage ind.	(1 172 193)	(786 690)	0	0	0	(1 958 884)
Installations générales, agenc., aménag.	(5 378)	(5 260)	0	0	0	(10 638)
Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	(16 315)	(15 445)	0	0	0	(31 760)
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1 261 149)	(835 407)	0	0	0	(2 096 556)
TOTAL GENERAL	(1 280 925)	(855 396)	0	0	0	(2 136 321)

État des provisions

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Reclassement	Autres	Fin d'exercice
Provisions pour litige	63 756	0	(63 756)	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	55 495	0	(3 898)	0	0	51 597
Autres provisions pour risques et charges	148 650	16 863	0	0	0	165 513
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	267 902	16 863	(67 654)	0	0	217 110
Dépréciations immobilisations corporelles	0	419	0	0	0	419
Dépréciations comptes clients	1 200	2 400	0	0	0	3 600
DEPRECIATIONS	1 200	2 819	0	0	0	4 019
TOTAL GENERAL	269 102	19 681	(67 654)	0	0	221 129
Dotations et reprises d'exploitation	0	19 681	(15 954)	0	0	3 727
Dotations et reprises exceptionnelles	0	0	(51 700)	0	0	(51 700)

Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 815	2 815	
Total Actif immobilisé	2 815	2 815	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	17 180	17 180	
Autres créances clients	37 892	37 892	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 065	3 065	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 575	20 575	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	37 892	37 892	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	356 514	356 514	
Groupe et associés (2)	12 604 754	12 604 754	
Débiteurs divers	88 521	88 521	
Total Actif circulant	13 196 237	13 196 237	
Charges constatées d'avance	35 737	35 737	
TOTAL DES CREANCES	13 234 789	13 234 789	

État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers	600 000	600 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	360 230	360 230		
Personnel et comptes rattachés	587 350	587 350		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427 616	427 616		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 592	8 592		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 307 784	6 307 784		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	164 364	164 364		
Groupe et associés	269 704	269 704		
Autres dettes	542 059	542 059		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	9 267 698	9 267 698		

Charges à payer

	2021
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Total dettes financières	
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 580
Dettes fiscales et sociales	926 362
Total dettes d'exploitation	1 114 942
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	80 812
Autres dettes	521 229
Total dettes diverses	602 041
Total autres	
TOTAL	1 716 983

Produits à recevoir

	2021
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	9 500
Autres créances	92 866
Total créances	102 366
Disponibilités et divers	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total disponibilités et divers	
Total autres	
TOTAL	102 366

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2021
Charges d'exploitation :	
CH CONST AV ASSURANCE	728
CH CONST AV ENTRETIEN	14 979
CH CONST AV AUTRES	20 030
Total	
Charges financières :	
Total	
Charges exceptionnelles :	
Total	
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	35 737

Nature des produits	2021
Produits d'exploitation :	
Total	
Produits financiers :	
Total	
Produits exceptionnels :	
Total	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2051 rubrique EB)	

Compte	Nom du compte	Position d'ouverture	Debit	Crédit	Position de clôture
101300	CAPITAL SOUSCRIT - APPELE	(6 000 000.00)	0	0	(6 000 000.00)
106110	RES LEGALES	(160 584.65)	0.00	118 035.63	(278 620.28)
110000	REPORT A NOUVEAU CRED	(351 108.63)	157 323.08	0.00	(193 785.55)
120000	RESULTAT NET BENEFICE	(2 360 712.55)	2 360 712.55	0.00	0.00
151120	PROV LITIGES PERSO (EXPLOIT)	(63 756.44)	115 456.44	51 700.00	0.00
151125	PROV LITIGES PERSO (ARC)	0	0	51 700.00	0.00
151920	PROV AVANTAGES FIDELITE	(148 650.40)	948 726.40	965 588.93	(165 512.93)
153105	PROV MEDAILLES	(55 495.00)	3 898.00	0.00	(51 597.00)
168700	AUTRE DETTE FINANCIERE	(600 000.00)	0	0	(600 000.00)
205100	LOGICIELS ET LICENCES	53 138.30	406.95	0.00	53 545.25
205300	LICENCES DEBITS BOISSONS	12 195.92	0	0	12 195.92
206500	DROITS D'UTILISATION (IFRS16)	0	7 931.45	7 931.45	0.00
214500	INSTALLATIONS GENERALES SOL AUTRUI	3 106.00	0	0	3 106.00
214600	AGENCEMENT CONSTRUCTION SOL AUTRUI	0	19 830.81	13 220.54	6 610.27
215400	MATERIEL INDUSTRIEL	2 803.51	0	0	2 803.51
215410	MATERIEL PROFESSIONNEL	63 361.10	21 001.61	13 492.65	70 870.06
215420	MACHINES A SOUS	2 921 415.61	13 593.99	7 000.47	2 928 009.13
215530	MATERIEL EXPLOITATION	58 088.56	0	0	58 088.56
218100	INSTALLATIONS GENERALES AGENC DIVERS	20 557.79	0	0	20 557.79
218350	MATERIEL INFORMATIQUE	37 107.83	10 660.98	6 539.80	41 229.01
218410	MOBILIER EXPLOITATION	10 907.24	2 090.92	1 045.46	11 952.70
225516	IMMO EN CONC BAT	157 549.84	0	0	157 549.84
225526	IMMOBILISATION EN CONCESSION INSTALLATION AGENCEMENT	0	18 552.37	2 700.00	15 852.37
229516	AMT IMMO EN CONCESSION BATIMENT	(66 952.30)	0.00	27 537.20	(94 489.50)
229526	AMT IMMO EN CONCESSION INSTALL AGENC	0	0.00	1 431.12	(1 431.12)
231300	IMMOBILISATION CORPORELLE EN COURS	532 311.15	532 311.15	1 064 622.30	0.00
233000	IMMOBILISATION EN COURS BASWARE	0.00	1 539 282.72	792 673.22	746 609.50
275000	DEPOTS ET CAUTION + 1AN	847.00	0	0	847.00
275100	DEPOTS ET CAUTION -1 AN	1 968.45	0	0	1 968.45
280500	AMT LOGICIELS LICENCES	(19 775.68)	0.00	19 989.31	(39 764.99)
281450	AMT INSTALL GEN SOL AUTRUI	(310.60)	0.00	310.60	(621.20)
281460	AMT AGENC CONST SOL AUTRUI	0	0.00	163.48	(163.48)
281540	AMT MATERIEL INDUSTRIEL	(531.11)	0.00	560.71	(1 091.82)
281541	AMT MOBILIER PROFESSIONNEL	(25 321.66)	0.00	16 156.48	(41 478.14)
281542	AMT MACHINE A SOUS	(1 133 192.34)	0.00	758 445.99	(1 891 638.33)
281553	AMT MATERIEL EXPLOITATION	(13 148.12)	0.00	11 527.30	(24 675.42)
281810	AMT INSTALL GEN AGENCT DIV	(5 377.86)	0.00	3 828.68	(9 206.54)
281835	AMT MATERIEL INFORMATIQUE	(11 976.56)	0.00	13 104.44	(25 081.00)
281841	AMT MOBILIER EXPLOITATION	(4 338.37)	0.00	2 340.96	(6 679.33)
291000	PROV DEP IMMO CORP	0	0.00	418.80	(418.80)
311000	STOCK NOURRITURE	22 860.76	214 667.30	221 136.62	16 391.44
312000	STOCK BOISSON	24 947.44	291 987.06	295 516.20	21 418.30
322300	STOCK PIECES DETACHEES MAS	12 201.96	140 330.89	139 468.50	13 064.35
371000	STOCK BOUTIQUE VITRINE LOGOT	3 355.42	39 301.82	39 462.28	3 194.96
372500	AUTRES STOCKS	897.13	14 544.06	13 242.91	2 198.28
401100	FOURNISSEURS	(73 558.37)	2 801 928.19	2 884 698.75	(156 328.93)
401500	FRNS GRPE	(39 311.70)	2 343 127.68	2 319 137.32	(15 321.34)
404100	FRNS IMMOBILISATION	(87 714.16)	638 494.42	634 331.75	(83 551.49)
408100	FRNS FNP	(242 888.12)	3 189 108.44	3 111 830.31	(165 609.99)
408111	FNP REDEV MARQUE FS ET COM	0.00	1 850 075.55	1 850 075.55	0.00
408112	FRNS FNP GRPE 2	(13 586.40)	51 140.40	37 554.00	0.00
408130	FRNS FNP N/B - VSK	(9 370.64)	83 277.42	91 967.80	(18 081.02)
408220	FRNS FNP HONORAIRES	(6 264.00)	25 567.20	24 192.00	(4 888.80)
408410	FRNS IMMO FNP	0	0.00	80 812.30	(80 812.30)
409110	FRNS ACOMPTEES VERSES	(2 406.48)	472 617.76	469 165.50	1 045.78
409810	RABAIS / AVOIRS A OBTENIR	0	12 130.63	0.00	12 130.63
409850	RRR A OBTENIR GROUPE	90 720.00	63 010.23	125 091.15	28 639.08
411100	CLIENTS	44 383.68	14 194 270.93	14 200 415.70	38 238.91
411110	CLIENTS GROUPE	20 415.10	70 286.95	71 339.02	19 363.03
411200	CLIENTS JEUX	0.00	632.00	0.00	632.00
416200	CLTS IMPAYES HOTELS	0.00	0	0	0.00
416210	CLTS IMPAYES JEUX	6 800.00	2 000.00	2 000.00	6 800.00
416230	IMPAYES GARANTIE	12 070.00	19 520.00	21 210.00	10 380.00
418100	CLTS FAE HORS GRPE	10 994.34	9 500.20	10 994.34	9 500.20
419100	CLTS ARRHEES RECUES	(78 682.72)	129 244.95	168 189.41	(117 627.18)
419130	FORFAIT / FORMULE	(5 195.90)	14 461.60	11 164.00	(1 898.30)
419500	JET EN CIRC JEUX	(39 922.65)	47 107.65	47 933.15	(40 748.15)
419510	JET EN CIRC MAS	(15 839.00)	0	0	(15 839.00)
419550	TICKETS EN CIRCULATION	(867.85)	67 147.71	68 057.96	(1 778.10)
421000	PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	(106 459.69)	3 084 925.33	3 078 589.51	(100 123.87)
421200	NOTE DE FRAIS	64.80	7 853.66	7 901.66	16.80
421300	TRP PERCU STC NON RECLAME	(282.84)	0	0	(282.84)
422000	COMITE ENTREPRISE	(2 312.72)	30 273.13	27 960.41	0.00
4220001	COMITE ENTREPRISE (paie)	0	21 383.29	23 572.43	(2 189.14)
423100	POURBOIRES JEUX	(0.02)	128 675.92	128 675.90	0.00
423400	POURBOIRES RESTAURAT	0	9 042.79	10 109.29	(1 066.50)
423500	POURBOIRES VOITURIERS	0	70 387.10	74 221.50	(3 834.40)
425000	AV ET ACPTEES PERSONNEL	0.00	0	0	0.00
4250001	AV ET ACPTEES PERSONNEL (Paie WD)	0	79 228.74	80 893.96	(1 665.22)
425050	AVANCE PAIE NEGATIVE	3 505.57	25 324.12	25 781.18	3 048.51
425200	AVANCES SUR NOTES DE FRAIS	0	31.55	31.55	0.00
427000	PERSONNEL OPP SALAIRE	(2 521.32)	7 955.58	5 434.26	0.00

4270001	PERSONNEL OPP SALAIRE (Paie WD)	0	5 912.09	8 041.07	(2 128.98)
428200	PROV CONGES A PAYER	(212 383.74)	227 452.87	15 069.13	0.00
4282001	PROV CONGES A PAYER (Paie WD)	0	4 105 962.04	4 324 285.02	(218 302.98)
428400	PROV PART SALARIES	(328 334.81)	392 692.63	123 870.82	(59 513.00)
4284001	PROV PART SALARIES (Paie WD)	0	171 668.38	171 668.38	0.00
428550	PROV PRIMES	(109 456.42)	187 727.43	78 271.01	0.00
4285501	PROV PRIMES (Paie WD)	0	1 046 642.64	1 226 590.51	(179 947.87)
428600	PROV AUTRES REMUN	(7 408.36)	57 460.64	50 052.28	0.00
4286001	PROV AUTRES REMUN (Paie WD)	0	81 640.08	93 049.49	(11 409.41)
428630	PROV R T T MODULATION	18 748.38	6 019.06	24 767.44	0.00
4286301	PROV R T T MODULATION (Paie WD)	0	99 476.89	106 362.18	(6 885.29)
431100	SECURITE SOCIALE	(65 323.83)	561 278.29	363 256.92	132 697.54
4311001	SECURITE SOCIALE (Paie WD)	0	896 034.93	1 142 217.16	(246 182.23)
437060	TICKET RESTAURANT	(2 805.00)	67 012.50	64 102.50	105.00
4370601	TICKET RESTAURANT (Paie WD)	0	55 995.00	69 090.00	(13 095.00)
437200	ASSEDIC ET CAISSE CHOMAGE	(340.10)	300.00	0.00	(40.10)
437400	CONGES SPECTACLES	3.20	0.00	3.20	0.00
437500	CAISSE RET MUT PREV	(127 721.32)	303 613.45	171 695.87	4 196.26
4375001	CAISSE RET MUT PREV (Paie WD)	0	870 156.66	932 108.62	(61 951.96)
437810	MEDECINE DU TRAVAIL	(10 685.68)	12 173.22	1 436.53	51.01
437950	CAISSE DRT AUTEUR ET ASS	0.00	0	0	0.00
438200	PROV CHGES CP A PAYER	(101 166.40)	108 399.59	7 233.19	0.00
4382001	PROV CHGES CP A PAYER (Paie WD)	0	1 990 016.79	2 093 710.72	(103 693.93)
438550	PROV CHGES PRIME A PAYER	(52 955.43)	90 659.51	37 704.08	0.00
4385501	PROV CHGES PRIME A PAYER (Paie WD)	0	492 849.39	575 244.93	(82 395.54)
438600	PROV CHGES AUT REMUN	(2 865.55)	11 462.20	8 596.65	0.00
4386001	PROV CHGES AUT REMUN (Paie WD)	0	38 779.30	44 198.86	(5 419.56)
438630	PROV CHGES RTT - MODUL	8 999.23	2 889.15	11 888.38	0.00
4386301	PROV CHGES RTT - MODUL (Paie WD)	0	47 252.60	50 522.12	(3 270.52)
438680	ORG SOC CHGES A PAYER	(106 886.69)	264 026.93	185 346.86	(28 206.62)
4386801	ORG SOC CHGES A PAYER (Paie WD)	0	91 638.86	93 047.50	(1 408.64)
438700	ORG SOC PRDTS A REC	1 472.50	12 985.57	16 993.69	(2 535.62)
4387001	ORG SOC PRDTS A REC (Paie WD)	0	43 460.43	39 351.49	4 108.94
441700	SUBV EXPLOIT A REC	265 842.00	435 365.35	380 341.00	320 866.35
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	(11 246.27)	19 124.00	7 893.53	(15.80)
4421001	PRELEVEMENT A LA SOURCE (Paie WD)	0	105 252.60	115 017.15	(9 764.55)
443100	ORPHELINS MAS ET JEUX	(25 056.38)	27 005.17	14 472.03	(12 523.24)
443200	PRELEVEMENT ETAT	(1 856 942.60)	8 956 975.80	9 288 558.13	(2 188 524.93)
443210	PRELEVEMENT LINEAIRE	0.00	1 895 644.00	1 895 644.00	0.00
443300	PRELEVEMENT COMMUNAL	(336 007.00)	1 834 482.00	1 897 794.00	(399 319.00)
443500	CAH DES CHGES LOY CONC	(3 709 552.51)	2 328 565.05	2 036 908.79	(3 417 896.25)
443600	INDEMN CHOMAGE PARTIEL A RECEVOIR	6 261.76	599 757.79	606 019.55	0.00
4436001	INDEMN CHOMAGE PARTIEL A RECEVOIR (Paie WD)	0	1 028 861.86	1 028 861.86	0.00
445210	TVA COLL INTRACOM BIENS/IMMO	0.00	1 658.31	1 658.31	0.00
445220	TVA COLL INTRACOM SERVICES	0.00	5 037.69	5 037.69	0.00
445500	TVA A DECAISSER	2.00	87 457.00	87 394.00	65.00
445510	TVA ANTERIEUREMENT DEDUITE	0.00	2 650.98	2 650.98	0.00
445620	TVA DEDUCT IMMO	0.00	7 803.58	7 803.58	0.00
445660	TVA DEDUCT DEBIT	2.32	248 596.93	248 599.25	0.00
445665	TVA DEDUCT DECAISSEMENT	0.00	18 549.24	18 549.24	0.00
445669	TVA DEDUCTIBLE INTERMEDIAIRE DECAISSEMENT	2 617.89	14 679.87	15 935.28	1 362.48
445670	CREDIT DE TVA A REPORTER	48 953.00	100 383.00	123 079.00	26 257.00
445680	TVA DEDUCT INTRACOM BIENS	0.00	16.59	16.59	0.00
445682	TVA DEDUCT INTRACOM IMMO	0.00	0	0	0.00
445684	TVA DEDUCT INTRACOM SERVICES	0.00	50.39	50.39	0.00
445716	TVA COLLECTEE	0.00	215 247.56	215 247.56	0.00
445719	TVA COLLECTEE INTERMEDIAIRE ENCAISSEMENT	0	1 557.37	1 418.86	138.51
445800	TVA A REGULARISER	0.00	50 051.55	50 051.55	0.00
445830	TVA DEMANDE DE REMBOURSEMENT	0	123 842.00	123 842.00	0.00
445860	TVA SUR FNP	15 128.14	178 779.57	183 838.92	10 088.79
445865	TVA SUR AVOIRS A OBTENIR	(15 120.00)	20 848.53	10 804.98	(5 076.45)
445870	TVA SUR FAE	(1 832.39)	9 231.57	10 914.34	(3 515.16)
447100	TAXE SUR SALAIRE	(50 013.10)	95 348.93	51 286.83	(5 951.00)
4471001	TAXE SUR SALAIRE (Paie WD)	0	126 766.89	169 444.89	(42 678.00)
447800	IMPOTS ET TAXES DIVERS	0.00	97.49	97.49	0.00
4478001	IMPOTS ET TAXES DIVERS (Paie WD)	0	592.78	592.78	0.00
448600	ETAT - CHGES A PAYER	(132 317.16)	134 056.28	227 648.12	(225 909.00)
448610	ETAT - CHGES A PAYER CVAE	716.00	140 978.00	106 046.00	35 648.00
448700	ETAT - PRDTS A RECEVOIR	(5 202.00)	0	0	(5 202.00)
451100	CPTE COURANT- FINANCE	14 170 085.22	15 831 392.10	17 396 723.38	12 604 753.94
451300	CPTE COURANT- INT FISCALE	(416 553.00)	416 552.92	269 704.00	(269 704.08)
457000	CPTE COURANT- DIV A PAYER	0	2 400 000.00	2 400 000.00	0.00
467000	DEBITEURS DIVERS	(274 465.28)	971 131.60	668 991.46	27 674.86
467001	DEBITEURS DIVERS FACTURES CLIENT	0.00	32 643.40	32 643.40	0.00
467010	DEBITEURS DIVERS RRR	0.00	16 169.79	16 169.79	0.00
467200	CREDITEURS DIVERS	(24 773.30)	17 842.29	13 898.76	(20 829.77)
467210	DETTES SUR REMISES N/B GROUPE	0.00	0	0	0.00
468510	PROV JACKPOT PROG	(467 762.00)	3 001 931.00	3 053 573.00	(519 404.00)
468600	CHARGES A PAYER	(11 431.53)	20 780.59	11 174.06	(1 825.00)
468700	PRODUITS A RECEVOIR	8 486.00	55 985.88	44 395.08	20 076.80
472001	PRDT BRUT BLACK JACK	0.00	611 465.00	611 465.00	0.00
472002	PRDT BRUT ROULETTE ANGL	0.00	352 105.00	352 105.00	0.00
472004	PRDT BRUT STUD POKER	0.00	45 860.00	45 860.00	0.00
472009	PRDT BRUT BOULE	0.00	0	0	0.00

472010	PRDT BRUT TEXAS HOLDEM	0,00	0	0	0,00
472012	PRDT BRUT TOUR TEXAS HOLDEM	0,00	0	0	0,00
472013	PRDT BRUT ROUL ANG ELECTR	0,00	1 798 815,00	1 798 815,00	0,00
472016	PRDT BRUT BATAILLE	0,00	3 112,50	3 112,50	0,00
472022	PRDT BRUT ULTIMATE	0,00	172 407,50	172 407,50	0,00
472024	PRDT BRUT BLACK JACK	0,00	440 720,00	440 720,00	0,00
	ELECTRONIQUE				
472100	PRDT BRUT MAS	0,00	16 226 836,43	16 226 836,43	0,00
473000	COMPTE ATTENTE	0,00	15 620 514,13	15 620 514,13	0,00
486110	CH CONST AV ASSURANCE	1 136,28	53 564,46	53 973,02	727,72
486300	CH CONST AV ENTRETIEN	23 258,99	109 291,44	117 571,80	14 978,63
486800	CH CONST AV AUTRES	21 344,63	291 483,19	292 796,93	20 030,89
488998	AV INI TREMIES	0,00	0	0	0,00
491000	PROV DEP CLIENTS	(1 200,00)	0,00	2 400,00	(3 600,00)
511200	CHEQUES A ENCAISSEMENT	0,00	0	0	0,00
511600	DISTRIB AUTOMAT DE BILLET	600 000,00	15 486 000,00	15 630 600,00	455 400,00
512000	BANQUES	735 876,46	53 340 718,79	53 545 297,59	531 297,66
517000	VISA	2 052,40	0,00	2 052,40	0,00
517350	CHEQUES DE GAIN	0,00	1 693 000,00	1 693 000,00	0,00
517600	TICKETS RESTAURANT	1 748,70	6 582,99	6 436,38	1 895,31
517610	CH VACANCES ET AUTRES	0,00	6 306,90	4 906,90	1 400,00
531000	CAISSE	5 150,00	14 859 810,00	14 605 500,00	259 460,00
531400	FONDS DE CAISSE	149 765,10	2 653 468,24	2 237 694,69	565 538,65
532210	CAISSE JEUX JETONS PLAQUE	1 124 246,75	0	0	1 124 246,75
532310	CAISSE MAS JETONS	288 764,50	0	0	288 764,50
542000	PLAQUES JETONS DEPOT JEUX	(1 124 246,75)	0	0	(1 124 246,75)
542100	PLAQUES JETONS DEPOT MAS	(288 764,50)	0	0	(288 764,50)
580000	VIRT INTERNE	0,00	263 005,46	263 005,46	0,00
601100	ACHATS NOURRITURE	0	222 128,41	81 951,42	140 176,99
601105	NOURRITURE AU PERSONNEL	0	20 870,34	0,00	20 870,34
601106	CESS NOURR PRIX COUTANT	0	0,00	19 019,83	(19 019,83)
601200	ACHATS BOISSON	0	114 179,01	43 385,40	70 793,61
601205	BOISSON AU PERSONNEL	0	733,16	0,00	733,16
601206	CESS BOISS PRIX COUTANT	0	0,00	645,66	(645,66)
602230	ACHATS PIECES DETACHEES MAS	0	69 438,95	35 661,36	33 777,59
603110	VAR STOCKS NOURRITURE	0	221 136,62	214 667,30	6 469,32
603120	VAR STOCKS BOISSON	0	295 516,20	291 987,06	3 529,14
603223	VAR STOCKS PIECES MAS	0	145 543,16	146 405,55	(862,39)
603710	VAR STOCKS PRDTS BTIQUE	0	39 462,28	39 301,82	160,46
606110	ELECTRICITE	0	508 478,92	290 634,91	217 844,01
606120	GAZ	0	39 919,50	33 670,87	6 248,63
606130	EAU	0	38 011,40	29 480,26	8 531,14
606150	CARBURANT LUBRIFIANT VEHICULE UTILITAIRE	0	244,47	0,00	244,47
606151	ESSENCE VEHICULE FONCTION	0	7 741,11	4 034,29	3 706,82
606311	UNIFORMES VETEMENTS DE TRAVAIL	0	23 353,89	14 430,94	8 922,95
606313	VAISSELLE / ARGENTERIE	0	6 141,18	5 547,41	593,77
606315	USTENSILES CUISINE	0	994,04	277,95	716,09
606322	CARTES ET ACCESSOIRES JEUX	0	4 318,73	4 083,38	235,35
606323	FOURNITURE DECORATION	0	61 604,73	60 800,39	804,34
606329	FOURNITURE PRODUITS ENTRETIEN	0	18 417,88	7 210,57	11 207,31
606330	CONS USAGE UNIQUE	0	27 302,71	25 989,37	1 313,34
606335	CONSOMMATION EMBALLAGES	0	8 895,32	7 803,92	1 091,40
606341	PLANTES / ENGRAIS / TERRE	0	519,00	0,00	519,00
606350	AUTRES PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	0	28 101,70	13 742,03	14 359,67
606400	FOURNITURE ADMINISTRATIVE PAPETERIE	0	25 968,60	25 496,75	471,85
606420	FOURNITURE INFORMATIQUE	0	8 438,74	6 106,97	2 331,77
606810	AUTRES FOURNIT EXPLOIT	0	307 677,64	311 717,29	(4 039,65)
607250	AUTRES ACHATS DIVERS	0	10 515,57	1 276,12	9 239,45
609110	R R R OBTENUS NOURRITURE	0	91 538,88	90 858,93	679,95
609800	R R R OBTENUS AUTRES	0	15 669,58	23 710,39	(8 040,81)
611500	BLANCHISSERIE LINGE CLIENT	0	128,68	160,85	(32,17)
611700	SOUS-TRAIT MENAGE	0	198 869,73	95 521,01	103 348,72
611740	SOUS-TRAIT SECURITE	0	9 283,07	3 476,49	5 806,58
611800	SOUS-TRAITANCE GENERALE	0	30 044,72	22 648,88	7 395,84
611850	SOUS-TRAITANCE AUTRE (ENTRETIEN)	0	412,13	0,00	412,13
612200	CREDIT BAIL MOBILIER	0	127 697,44	117 602,74	10 094,70
612500	CREDIT BAIL IMMOBILIER	0	34,99	0,00	34,99
613200	LOCATION IMMOBILIERE DURABLE	0	2 698,15	12,02	2 686,13
613260	LOC SALLE / AUTRE SURFACE	0	236,04	0,00	236,04
613510	LOCATION INFORMATIQUE +6 MOIS	0	21 105,63	10 091,54	11 014,09
613515	LOCATION INFORMATIQUE -6 MOIS	0	584,38	357,76	226,62
613525	LOCATION VEHICULE +6 MOIS	0	10 854,49	711,93	10 142,56
613530	LOCATION VEHICULE -6 MOIS	0	854,84	496,42	358,42
613545	LOCATION MOBILIERE +6 MOIS	0	103 843,40	57 930,65	45 912,75
613550	LOCATION MOBILIERE -6 MOIS	0	22 594,40	13 639,69	8 954,71
613584	LOCATION VEHICULE PERSONNEL	0	55 980,96	49 508,53	6 472,43
614000	CHARGES LOCATIVES	0	95 640,00	0,00	95 640,00
615205	ENTRETIEN LOCAUX	0	2 484,98	0,00	2 484,98
615510	ENTRETIEN AUTRE	0	159 493,86	102 126,82	57 367,04
615520	ENTRETIEN VEHICULES	0	905,03	0,00	905,03
615540	BLANCHISSAGE	0	30 249,44	23 382,99	6 866,45
615560	INTERVENTIONS SFM	0	89 099,88	56 305,84	32 794,04
615610	MAINTENANCE TRIMESTRIELLE SFM	0	134 828,99	117 427,45	17 401,54
615680	MAINT AUTRES	0	424 536,98	229 807,16	194 729,82
616100	ASSURANCE MULTIRISQUES	0	42 836,45	11 436,91	31 399,54
616110	ASSURANCE DOMMAGES MULTIRISQUE	0	78 529,51	62 461,88	16 067,63

616120	ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	0	6 596.41	3 192.00	3 404.41
616300	ASSURANCE VEHICULES	0	15 793.18	17 561.59	(1 768.41)
618100	DOCUMENTATION	0	2 214.69	0.00	2 214.69
621100	PERSONNEL INTERIMAIRE	0	1 662.46	200.00	1 462.46
621400	PERSONNEL INTERNE GROUPE	0	11 322.00	24 614.04	(13 292.04)
622241	COMMISSION AGENCE	0	661.36	236.19	425.17
622602	HONORAIRE CAC	0	41 976.77	25 077.98	16 898.79
622603	HONORAIRE GIE LBS	0	239 872.57	131 467.34	108 405.23
622607	HONORAIRE FORMATION	0	42 477.75	34 249.06	8 228.69
622608	CREATION MARKETING ET ARTISTIQUE	0	28 455.75	20 856.95	7 598.80
622609	HONORAIRES JURIDIQUES	0	29 645.74	16 701.26	12 944.48
622610	CONTROLES SANITAIRES - RECHERCHE	0	1 168.17	0.00	1 168.17
622612	AUTRES HONORAIRES	0	77 875.72	60 630.90	17 244.82
622630	INDEMNITES ET CACHETS	0	341 628.90	284 477.61	57 151.29
622700	FRAIS ACTES CONTENTIEUX	0	40.00	0.00	40.00
622801	TRANSPORT DE FONDS	0	23 733.08	14 834.21	8 898.87
622806	FRAIS SIEGE INTRA GRPE	0	2 221 706.87	1 567 392.51	654 314.36
622910	TVA NR FRAIS SIEGE LB	0	345 702.94	225 504.01	120 198.93
623102	ACHAT ESPACE PUBLICITAIRE HORS AFFICHAGE	0	178 284.17	168 034.68	10 249.49
623120	ECHANGES MARCHANDISES	0	5 350.17	0.00	5 350.17
623300	FOIRES ET EXPOSITIONS	0	2 817.92	1 408.96	1 408.96
623400	CADEAUX CLIENTELE	0	17 267.40	10 927.82	6 339.58
623600	CATALOGUES IMPRIMES PROGRAMMES	0	41 159.26	28 852.75	12 306.51
623601	AFFICHAGE	0	128 848.80	106 819.49	22 029.31
623650	ROUTAGE PUBLICITAIRE	0	32 929.46	23 474.59	9 454.87
623700	PUBLICITE LEGALE	0	1 509.32	722.85	786.47
623831	DONS	0	600.00	0.00	600.00
624101	TRANSP ACHATS NOURRITURE	0	190.00	45.00	145.00
624102	TRANSP ACHATS BOISSON	0	155.00	155.00	0.00
624800	TRANSPORT DIVERS	0	4 645.63	2 813.27	1 832.36
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0	7 556.20	2 759.70	4 796.50
625110	VOYAGES ET DEPLACEMENTS PRESTATAIRES	0	7 224.99	3 303.68	3 921.31
625130	OFFERTS TRANSPORT CLIENTS	0	2 154.56	837.86	1 316.70
625500	FRAIS DEMENAGEMENT	0	7 397.65	1 876.74	5 520.91
625600	AUTRES FRAIS DE MISSION	0	3 565.42	0.00	3 565.42
625602	MISSION ET DEPLACEMENT FORMATION	0	2 136.43	0.00	2 136.43
625700	RECEPTIONS	0	536.06	0.00	536.06
625713	OFFERTS HEBERGEMENT	0	111 988.89	112 602.99	(614.10)
625716	AUTRES PREST OFFERT MAS ET JEUX	0	122 452.80	0.00	122 452.80
625717	AUT PREST OFFERTES	0	1 200.00	1 413.60	(213.60)
625718	OFFERTS REPAS ET BOISSONS	0	97 697.98	0.00	97 697.98
626100	TELEPHONE FAX INTERNET	0	93 822.86	84 767.71	9 055.15
626200	AFFRANCHISSEMENTS	0	6 825.56	3 346.74	3 478.82
627600	FRAIS BANQUE DIVERS	0	29 049.19	11 400.00	17 649.19
627850	COMM SUR CARTES CREDIT	0	17 734.26	34.05	17 700.21
627860	COMM SUR GARANTIE CHEQUE	0	34 140.77	22 641.91	11 498.86
627870	COMM S/ AUT MOY PAIEMT	0	399.17	0.00	399.17
628200	COT PROFESSIONNELLES	0	11 400.00	3 416.00	7 984.00
628250	DECO FLORALE ET DIV	0	6 000.67	4 712.00	1 288.67
628290	AUTR SERV EXTERIEURS	0	8 427.83	8 712.87	(285.04)
628291	COLLECTE DES DECHETS	0	58 029.05	51 787.78	6 241.27
628300	ADHESIONS ET ABONNEMENTS	0	21 250.00	6 045.51	15 204.49
628400	FRAIS RECRUTEMENT PERSO	0	296.00	0.00	296.00
631100	TAXE SUR SALAIRES	0	31 226.97	714.53	30 512.44
6311001	TAXE SUR SALAIRES (Paie WD)	0	148 711.30	11 850.18	136 861.12
6331001	VERSEMENT TRANSPORT (Paie WD)	0	42 962.63	1 488.37	41 474.26
633115	TP - CVAE	0	106 046.00	48 896.00	57 150.00
633300	FORMATION CONTINUE	0	10 715.25	0.00	10 715.25
6333001	FORMATION CONTINUE (Paie WD)	0	21 531.65	744.20	20 787.45
6333011	FORMAT CONTINUE / CDD (Paie WD)	0	538.35	23.54	514.81
633400	PART CONSTRUCTION	0	0.00	1 180.65	(1 180.65)
6334001	PART CONSTRUCTION (Paie WD)	0	9 666.61	334.90	9 331.71
6335001	TAXE APPRENTISSAGE (Paie WD)	0	17 198.08	3 111.04	14 087.04
6338001	IMPOT TAXES VERSEMENT/REM (Paie WD)	0	89 968.74	85 659.29	4 309.45
635110	TAXE PROFESSIONNELLE	0	57 829.00	0.00	57 829.00
635130	AUTRES IMPOTS LOCAUX	0	8 301.61	926.67	7 374.94
635140	TAXES VEHIC SOCIETES	0	1 440.00	0.00	1 440.00
6351601	CONTRIBUTION ACTIVITES PRIVEES SECURITE (Paie WD)	0	464.24	226.03	238.21
635250	TVA NON RECUP PRORATA	0	18 702.59	1 144.11	17 558.48
635310	IMPOTS SPECTACLES	0	2 464.84	0.00	2 464.84
635852	TAXE PUBLICITE	0	5 947.00	4 890.00	1 057.00
637100	CONTRIBUT SOC SOLIDARITE	0	0.00	1 851.00	(1 851.00)
637810	TAXES AUDIOVISUELLES	0	7 403.95	4 060.00	3 343.95
637820	TAXE PARAF SPECTACLES	0	17 633.50	22 767.60	(5 134.10)
637830	TAXES DIVERSES	0	3 880.26	0.00	3 880.26
637831	TAXES DIVERSES NOURRITURE	0	113.59	0.00	113.59
637832	TAXES DIVERSES BOISSONS	0	3 709.17	122.45	3 586.72
641100	SALAIRES	0	0.00	2 135.32	(2 135.32)
6411001	SALAIRES (Paie WD)	0	3 784 898.13	2 578 715.75	1 206 182.38
641108	MAINTIEN ABSENCES	0	439 850.16	439 850.16	0.00
6411081	MAINTIEN ABSENCES (Paie WD)	0	102 077.83	39 717.95	62 359.88
6411151	SALAIRES EXTRA (Paie WD)	0	22 387.55	0.00	22 387.55
6411211	SALAIRE FORMATION (Paie WD)	0	3 614.85	0.00	3 614.85

6411351	IJ PREVOYANCE (Paie WD)	0	11 063.12	1 460.16	9 602.96
6411401	GARANTIE JEUX (Paie WD)	0	94 930.00	3 198.70	91 731.30
6411511	POURBOIRES 1ERE MASSE (Paie WD)	0	197 630.74	0.00	197 630.74
641157	POURB JEUX 1ERE MASSE	0	134.71	197 630.24	(197 495.53)
641180	PROV REMUN	0	17 725.08	23 633.44	(5 908.36)
641190	PROV RTT	0	26 350.42	7 602.04	18 748.38
6411901	PROV RTT (Paie WD)	0	106 362.18	99 476.89	6 885.29
6411951	PROV AUTRES COMPTEURS (Paie WD)	0	93 049.49	81 640.08	11 409.41
641200	CONGES PAYES VERSES	0	183.33	0.00	183.33
6412001	CONGES PAYES VERSES (Paie WD)	0	344 128.92	21 300.16	322 828.76
641210	PROV CONGES A PAYER (CHARGE)	0	15 069.13	227 452.87	(212 383.74)
6412101	PROV CONGES A PAYER (CHARGE) (Paie WD)	0	4 324 265.02	4 105 962.04	218 302.98
6413001	PRIMES VERSEES (hors variables) (Paie WD)	0	20 646.36	0.00	20 646.36
6413051	PRIMES VARIABLES VERSEES (PSO ET AUTRES) (Paie WD)	0	91 855.53	280.00	91 575.53
6413061	VERSEMENT 13EME MOIS (Paie WD)	0	100 473.07	0.00	100 473.07
641320	PROV PRIMES VARIABLES (PSO ET AUTRES)	0	65 533.82	148 795.85	(83 262.03)
6413201	PROV PRIMES VARIABLES (PSO ET AUTRES) (Paie WD)	0	952 821.24	829 696.55	123 124.69
641336	PROVISION 13EME MOIS	0	2 631.40	28 825.79	(26 194.39)
6413361	PROVISION 13EME MOIS (Paie WD)	0	273 769.27	216 946.09	56 823.18
6414101	INDEMN COMP NOUR LOGT (Paie WD)	0	7.46	0.00	7.46
6414201	INDEMN NON TAXABLES (Paie WD)	0	20 357.04	1 023.81	19 333.23
6414211	INDEMN TAXABLES (Paie WD)	0	17 214.70	0.00	17 214.70
6414301	INDEMN DE TRANSPORT (Paie WD)	0	895.65	105.50	790.15
641440	INDEMN CHOMAGE PARTIEL - CHARGE	0	1 083 829.10	664 585.04	419 244.06
6414401	INDEMN CHOMAGE PARTIEL - CHARGE (paie WD)	0	538 804.12	2 696.02	536 108.10
641441	INDEMN CHOMAGE PARTIEL - PRODUIT	0	0.00	485 267.59	(485 267.59)
6414411	INDEMN CHOMAGE PARTIEL - PRODUIT (Paie WD)	0	1 224.41	537 332.51	(536 108.10)
641460	INDEMN DEPART NON TAXABLES	0	32 327.20	32 327.20	0.00
6414601	INDEMN DEPART NON TAXABLES (Paie WD)	0	63 428.21	47 287.63	16 140.58
6417301	A N VOITURE (Paie WD)	0	8 383.76	638.73	7 745.03
6417501	A N AUTRES (Paie WD)	0	12 669.07	987.35	11 681.72
6451001	COT URSSAF (Paie WD)	0	521 014.36	17 663.06	503 351.30
6451201	FORFAIT SOCIAL (Paie WD)	0	73 598.95	668.83	72 930.12
6451301	REDUCTION FILLON (Paie WD)	0	(110 830.12)	5 658.43	(116 488.55)
6452001	MUTUELLE (Paie WD)	0	59 059.82	0.00	59 059.82
6452301	PREVOYANCE (Paie WD)	0	76 336.64	40 231.85	36 104.79
6453101	CAISSE DE RETRAITE (Paie WD)	0	157 127.73	5 843.54	151 284.19
6454001	COT ASSEDIC (Paie WD)	0	83 063.23	2 664.71	80 398.52
6454151	GARANTIE SOC DIRIGEANTS (Paie WD)	0	12 668.47	987.35	11 681.12
645500	PROV CHGES SUR CP	0	7 233.19	108 399.59	(101 166.40)
6455001	PROV CHGES SUR CP (Paie WD)	0	2 093 710.72	1 990 016.79	103 693.93
645590	PROV CHGES RTT	0	12 648.21	3 648.98	8 999.23
6455901	PROV CHGES RTT (Paie WD)	0	50 522.12	47 251.60	3 270.52
6455951	PROV CHGES AUTRES COMPTEURS (Paie WD)	0	44 198.86	38 779.30	5 419.56
645615	PROV CHGES PRIMES VARIABLES (PSO ET AUTRES)	0	31 601.34	71 983.44	(40 382.10)
6456151	PROV CHGES PRIMES VARIABLES (PSO ET AUTRES) (Paie WD)	0	452 615.98	394 131.73	58 484.25
645616	PROV CHARGES 13EME MOIS	0	1 263.08	13 836.41	(12 573.33)
6456161	PROV CHARGES 13EME MOIS (Paie WD)	0	122 628.95	98 717.66	23 911.29
645620	PROV FORFAIT SOCIAL	0	28 211.00	81 875.00	(53 664.00)
645700	PROV CHGES REMUN	0	8 596.65	11 462.20	(2 865.55)
647110	TICKET REST ET AUT PART	0	13 035.00	2 467.50	10 567.50
6471101	TICKET REST ET AUT PART (Paie WD)	0	41 454.00	882.00	40 572.00
6472001	VERSMT C E (Paie WD)	0	4 469.91	148.84	4 321.07
647400	VERSMT OEUVRES SOCIALES	0	16 000.00	0.00	16 000.00
6474001	VERSMT OEUVRES SOCIALES (Paie WD)	0	8 939.94	297.65	8 642.29
647500	MEDEC TRAVAIL PHARMACIE	0	14 267.13	12 071.20	2 195.93
6477001	MEDAILLES TRAVAIL NON SOUMISES A CHARGE (Paie WD)	0	795.36	0.00	795.36
648200	AUTRES CHGES PERSO	0	62 043.35	31 040.87	31 002.48
649100	CICE	0	458 428.08	1 036 000.25	(577 572.17)
651115	REDEV MARQUE LB / FOUQUET	0	109 354.01	42 332.04	67 021.97
651120	REDEVANCES CAHIER CHARGES	0	1 338 881.84	77 729.29	1 261 152.55
651520	TVA REDEV MARQUE LB	0	17 547.09	5 215.05	12 332.04
651610	SACEM/SACD	0	69 408.77	61 761.41	7 647.36
651800	AUTEUR DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	0	3 221.29	0.00	3 221.29
651810	LICENCES MAS	0	219 483.02	135 469.13	84 013.89
657100	CAHIER DES CHARGES	0	1 431 942.00	618 950.00	812 992.00
658000	CHGES DIVERSES	0	12 461.47	7 951.01	4 510.46
658001	ERREURS CAISSE - CHARGE	0	204 555.56	199 036.92	5 518.64
658510	DOT PROV JACKPOT PROGRESSIF	0	3 053 573.00	3 001 931.00	51 642.00
666000	PERTES DE CHANGE	0	121.53	0.00	121.53
671810	CHGES PERSO EXCEPT	0	47 287.63	0.00	47 287.63
671830	AUT CHGES EXCEPT GEST A	0	279 480.46	1 522.65	277 957.81
678800	CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	0	3 049.00	0.00	3 049.00
681110	DOT AMT IMMO INCORPORELLES	0	19 989.31	0.00	19 989.31

681120	DOT AMT IMMO CORPORELLES	0	835 406.96	0.00	835 406.96
681550	DOT PROV AVANTAGES FIDELITE	0	616 938.53	800 076.00	16 862.53
681600	DOT PROV DEPR IMMO CORPORELLES	0	418.80	0.00	418.80
681740	DOT PROV DEPR CLIENTS	0	2 400.00	0.00	2 400.00
691100	PARTICIPATION SALARIES	0	123 266.00	63 753.00	59 513.00
698100	INT FISC CHARGES	0	269 704.00	0.00	269 704.00
706210	PROV PRLVT LINEAIRE	0	2 109 385.00	2 109 385.00	0.00
706250	PRODUIT BRUT JT	0	0.00	943 612.50	(943 612.50)
706255	PRODUIT BRUT MAS	0	0.00	16 226 792.70	(16 226 792.70)
706257	PRODUIT BRUT JT ELECTRONIQUES	0	416 668.00	2 549 563.50	(2 132 895.50)
706260	PRELEVEMENT COMMUNAL - PRODUIT	0	1 944 670.00	46 876.00	1 897 794.00
706265	PRELEVEMENT ETAT - PRODUIT	0	7 135 355.00	121 319.00	7 014 036.00
706270	CRDS	0	518 578.00	12 500.00	506 078.00
706280	CSG	0	1 050 458.00	0.00	1 050 458.00
706510	REST/BARS NOURRITURE	0	228.88	227 919.54	(227 690.66)
706520	REST/BARS BOISSON	0	544.03	170 690.04	(170 146.01)
706630	SPECTACLES THEATRE	0	4 588.80	57 229.04	(52 640.24)
707713	VTES CIGARES TN	0	13.50	7 449.59	(7 436.09)
708211	COMM / CHEQUE	0	0.00	14 772.84	(14 772.84)
708300	REFACT VOYAGES ET DEPLT	0	857.20	0.00	857.20
708327	LOC SALLES TN	0	0.00	14 261.50	(14 261.50)
708360	LOC MATERIELS	0	1 666.67	3 333.34	(1 666.67)
708410	MISE A DISPO PERSONNEL	0	0.00	1 070.00	(1 070.00)
708430	REFACT AUT CH DE PERS	0	47 081.60	49 055.60	(1 974.00)
708805	PREST DIVERSES TR	0	18.33	3 605.08	(3 586.75)
708855	RECETTE DISTRIB BILLETS	0	46 157.85	92 814.88	(46 657.03)
740500	AIDES A EMPLOI	0	1 522.22	22 622.13	(21 099.91)
741010	DEGREV ART 34 SPECTACLES	0	115 000.00	141 532.00	(26 532.00)
741012	AUT SUBV EXPLOIT N TAX	0	0.00	273 672.35	(273 672.35)
758000	PRDT DIV GEST COUR TN	0	0.31	2 681.52	(2 681.21)
758001	PRDT DIVERS GESTION COURANTE	0	0.00	254.04	(254.04)
758020	ERREURS CAISSE - Produits	0	199 624.84	199 624.84	0.00
781520	REP PROV S/RISQ PERSO	0	0.00	12 056.44	(12 056.44)
781535	REP PROV MEDAILLES	0	0.00	3 898.00	(3 898.00)
781550	REP PROV AVANTAGES FIDELITE	0	148 650.40	148 650.40	0.00
787802	REPRISE PROVISION PERSO ARC	0	51 700.00	103 400.00	(51 700.00)
791050	TR CHG PERS APPOINTEMENTS	0	0.00	20 400.00	(20 400.00)
7911001	TR CHG PERS EXO (Paie WD)	0	0.00	6 263.72	(6 263.72)
7911101	TR CHG AN NOURRIT BOISS (Paie WD)	0	6 263.72	0.00	6 263.72
7911301	TR CHG AN VEHICULES (Paie WD)	0	638.73	8 383.76	(7 745.03)
7911501	TR CHG AN AUTRES (Paie WD)	0	987.35	12 669.07	(11 681.72)
791155	TR CHG CHARGES SOCIALES	0	0.00	9 894.00	(9 894.00)
791159	TR CHG PREVOYANCE	0	0.00	9 602.96	(9 602.96)
791311	TR CHG OFFERT NOUR	0	0.00	50 495.23	(50 495.23)
791316	TR CHG OFFERT BOISSON	0	0.00	47 115.26	(47 115.26)
791515	TR CHG LOYER IMMOBILIER	0	0.00	276 396.19	(276 396.19)
791530	TR CHG CHARGES ARC	0	47 287.63	47 287.63	0.00
Total		0.00	263 044 945.51	263 044 945.51	0.00

SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX LAC - S.T.A.B.L

Les tarifs applicables à la date de début d'exploitation du service pour l'exercice 2021/2022 sont les suivants :

- 1 Jeux de Tables Traditionnels
- 2 Jeux de Tables électroniques
- 3 Machines à sous
- 4 Bars
- 5 Café Barrière.
- 6 Dîners dansants et dîners spectacles.
- 7 Spectacles au Théâtre Barrière de Bordeaux

1	<u>Jeux Traditionnels</u>	Minimum de Mise Autorisée	Minimum de Mise Exploitée
	Roulette Anglaise	1 €	2,50 €
	Black Jack	1 €	10 €
	Bataille	1 €	2,50 €
	Boule	0,5 €	--
	Texas Holdem Poker	1 €	4 €
	Ultimate Poker	1 €	5 €
	Stud Poker	1 €	10 €
	Omaha Poker 4 High	1 €	--

2 **Jeux de Tables électroniques.**

Roulette Anglaise électronique	0,5 €	1€
Black Jack électronique	0,5 €	5 €

3 **Machines à sous**

Les mises unitaires actuelles existantes au niveau des machines à sous vont de 0,01 € à 10 €.

Bar

Les tarifs minimum des boissons sont les suivants :

LES APÉRITIFS**LES CHAMPAGNES**

Champagne Fouquet's Brut SA	10 cl 9,40 €
Champagne Moët & Chandon Brut Royal SA	10 cl 12,00 €
Champagne Moët & Chandon Rosé Brut SA	10 cl 15,00 €
Champagne Fouquet's Brut SA	75 cl 50,00 €
Champagne Moët & Chandon Brut Royal SA	75 cl 85,00 €
Champagne Moët & Chandon Rosé Brut SA	75 cl 95,00 €

LES CLASSIQUES

Kir au vin blanc	10 cl 4,80 €
Kir Royal au Champagne Fouquet's	10 cl 10,00 €
Martini (blanc, rouge ou rosé)	6 cl 5,50€
Porto Graham's (rouge)	6 cl 4,80 €
Campari	6 cl 5,00 €
Ricard, Pastis 51	2 cl 4,20 €
Lillet blanc	6 cl 5,50€
Tariquet (sec) 2013 Côtes de Gascogne IGP	15 cl 4,90 €
Tariquet 1ère Grives	15 cl 6,20€
Dourthe n°1 rouge Bordeaux AOC	15 cl 5,50€
Dourthe n°1 rosé Bordeaux AOC	15 cl 5,50€

LES COCKTAILS**SANS ALCOOL**

Virgin Mojito, Vendetta, Rainbow Cooler	15 cl 7,90 €
---	--------------

AVEC ALCOOL

Aperol Spritz	10 cl 9,90 €
Mojito, Americano, Martini Royal, Carré d'AS, Pink Lady	15 cl 9,90 €
Royal Mojito	15 cl 10,90 €
Irish Coffee	15 cl 9,90 €

LES ALCOOLS

Get 27, Get 31, Bailey's, cointreau, Malibu, Manzana verde	4 cl 5,70 €
Whisky JB Rare, Rhum Bacardi, Vodka Smirnoff Red Silver, Téquila,	
Gin Gordon's, Rhum Saint James	4 cl 6,20 €
Whisky Johnnie walker Black Label	4 cl 9,90€
Whisky Jack Daniel's	4 cl 8,60 €
Armagnac Laubade	4 cl 7,00 €
Whisky Chivas Regal, Vodka Belvèere, Gin Tanqueray,	4cl 9,60€
Cognac Hennessy	4 cl 10,50€
Rhum Diplomatico	4 cl 12,00 €

Supplément sirop	0,70 €
Supplément jus de fruits, sodas	1,80 €
Supplément Red Bul	3,30 €

LES BIÈRES**PRESSION**

Heineken, Panaché, Monaco	25 cl 4,30 €
Affligem	25 cl 5,10 €

BOUTEILLES

Edelweiss, Pelfort	33cl 5,50€
Desperados	33 cl 7,50 €
Heineken zéro alcool	33 cl 4,30 €

LES SOFTS

PRESSION

Coca-Cola, Coca-Cola Zero, Sprite, Fanta

33 cl 4,10 €

JUS DE FRUITS ET NECTARS GRANINI

Orange, pamplemousse, ananas, tomate,
framboise, multivitaminé, abricot, pomme

25 cl 4,10 €

BOUTEILLES

Vittel

25 cl 2,90 €

Orangina, Fuzetea, Schweppes

25 cl 4,10 €

Coca-Cola light, Perrier

33 cl 4,10 €

Red bull

25 cl 6,50 €

Sirop Monin

2,30 €

LA CAFÉTERIE

Expresso, décaféiné

2,50 €

Cappuccino, double expresso

3,50 €

Macchiato

5,50 €

Thés et infusions

3,00 €

Verre de lait

1,90 €

Le SNACKING

Sandwichs variés

5,50 €

Panini

6,90 €

Snacks divers (lion, mars, twix...)

1,30€

Chips

2,00€

5 Café Barrière

LES ENTRÉES

Poireaux en vinaigrette, oeuf poché et jambon cru	6,90 €
Tataki de thon	10,50 €
Gratinée à l'oignon	4,90 €
Terrine de foie gras	13,90 €
Salade fromagère	L:6,90 € XL:13,50€
Salade de mâche aux lentilles corail	L:7,50€ XL:14,90€

LES PLATS

Entrecôte 300g	24,90 €
Burger du Sud-Ouest	19,90 €
Agnolotti aux cèpes	13,90 €
Filet de bar	16,50 €
Brochette de noix de St Jacques	22,90 €
Plat du jour	12,50€

LES DESSERTS

Panna cotta aux fruits exotiques	6,50 €
Crème brûlée	5,90 €
Brioche perdue	6,90 €
Café ou thé gourmand	6,90 €
Moelleux au chocolat	5,90 €
Carpaccio de clémentines	6,90 €

Les tarifs minimums des boissons sont les suivants :

LES CHAMPAGNES

Champagne Fouquet's Brut SA	10 cl 9,40 €
Champagne Moët & Chandon Brut Royal SA	10 cl 12,00 €
Champagne Moët & Chandon Rosé Brut SA	10 cl 15,00 €
Champagne Fouquet's Brut SA	75 cl 50,00 €
Champagne Moët & Chandon Brut Royal SA	75 cl 85,00 €
Champagne Moët & Chandon Rosé Brut SA	75 cl 95,00 €

LES CLASSIQUES

Apérol Spritz	10 cl 9,90 €
Kir au vin blanc	10 cl 4,80 €
Kir Royal au Champagne Fouquet's	10 cl 10,00 €
Lillet blanc, Martini (blanc, rouge ou rosé)	6 cl 5,50€
Suze, Porto Sandeman Ruby (rouge)	6 cl 4,80 €
Campari	6 cl 5,00 €
Ricard, Pastis 51	2 cl 4,20 €
Tariquet (sec) 2013 Côtes de Gascogne IGP	15 cl 4,90 €
Tariquet 1ère Grives	15 cl 6,20 €

LES COCKTAILS SANS ALCOOL

Vendetta	15 cl 7,90 €
----------	--------------

AVEC ALCOOL

Martini Royal, Carré d'As, Américano	15 cl 9,90 €
--------------------------------------	--------------

LES ALCOOLS

Rhum Bacardi, Vodka Smirnoff, Gin Gordon's	4 cl 6,20 €
Whisky Jack Daniel's	4 cl 8,60 €
Whisky Johnnie Walker Black Label	4 cl 9,90 €
Rhum Diplomatico	4 cl 12.00 €
Supplément sirop	0,70 €
Supplément jus de fruits, sodas	1,80 €

LES BIÈRES

PRESSION Heineken	25 cl 4,30 € 50 cl 8,40 €
BOUTEILLES Edelweiss, Pelfort Brune, Heineken Desperados	33 cl 5,50 € 33 cl 7,50 €

LES SOFTS

PRESSION Coca-Cola, Coca-Cola zéro, Sprite, Fanta	33 cl 4,10 €
BOUTEILLES Coca-Cola Light Orangina, Fuze Tea, Oasis, Limonade, Schweppes	33 cl 4,10 € 25 cl 4,10 €
JUS DE FRUITS ET NECTARS GRANINI Orange, pamplemousse, ananas, tomate, framboise, multivitaminé, abricot, pomme	25 cl 4,10€

LES VINS AU VERRE Sélection Barrière

<u>Rouge</u> Clos Jadis Château Pey La Tour Réserve Henri Marionnet Héritage le Boscq	15 cl 8,50 € 15 cl 5,90 € 15 cl 9,00€ 15 cl 9,50€
<u>Blanc</u> Domaine de la Baume Les collinettes- Joseph Mellot	15 cl 6,90 € 15 cl 8,50 €
<u>Rosé</u> Maur & more	15 cl 5,90€

LES VINS EN PICHETS

Rouge - Bordeaux AOC	25 cl 5,00 € 50 cl 8,50 €
Rosé - Côtes-de-Provence AOC	25 cl 5,00 € 50 cl 8,50 €
Blanc - Saint Mont AOC	25 cl 5,00 € 50 cl 8,50 €

LES EAUX MINÉRALES

Vittel	50 cl 3,50€ 100 cl 5,00€
San Pellegrino	50 cl 3,50 € 100 cl 5,00 €

LA CAFETERIE

Expresso, décaféiné	2,50 €
Cappuccino, double expresso	3,50 €
Macchiato	5,50 €
Thés et infusions	3,00 €

6 Dîners Dansants, Dîners Spectacles et Banquets

Les dîners événementiels sont commercialisés à un prix compris entre 48€ et 150€.

7 Spectacles au Théâtre Barrière de Bordeaux.

Les prix des spectacles dépendent de la catégorie de la place ainsi que de l'affiche ; les tarifs pleins démarrent à 25€.

Les réductions accordées sont les suivantes :

Tarif étudiant :	- 40%.
Tarif demandeur d'emploi :	- 40%.
Tarif enfant (- de 12 ans) :	- 40%.
Tarif Comité d'Entreprise :	- 10%.
Tarif senior :	- 10%.
Tarif Carré VIP Barrière :	- 10%.
Tarifs collaborateurs :	- 20%



Generali

Attestation d'assurance Responsabilité Civile



La Compagnie **Generali IARD** dont le siège est situé 2 Rue Pillet Will 75009 Paris, atteste par la présente qu'elle garantit par contrat "**Responsabilité Civile**" N° **AP693278**, pour la période du **01 novembre 2021** au **31 octobre 2022**, la Société :

GROUPE LUCIEN BARRIERE
33 RUE D'ARTOIS
75008 PARIS

Agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale :

CASINO BARRIERE DE BORDEAUX
Rue du Cardinal Richaud
33300 - BORDEAUX - FRANCE

Bénéficie des garanties du contrat souscrit auprès de notre Compagnie dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait des activités définies audit contrat.

La garantie s'exerce dans les limites des Conditions Générales, Conditions Particulières et Annexes faisant partie intégrante de la police référencée ci-dessus.

La présente attestation est valable sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable sous réserve du paiement de toutes les primes dues par l'assuré.

Fait à Paris, le 27/09/2021

Generali IARD
Par délégation

GENERALI IARD
SA au capital de 94 630 300 Euros
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège Social : 2 rue Pillet Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

Morgane NIETO

Generali IARD Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026



Chubb European Group SE
Tour Carpe Diem
31 Place des Corolles
Esplanade Nord
92419 Courbevoie Cedex
France

T : +33 (0)1 80 20 15 45
www.chubb.com/fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896.176.662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374, en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous, atteste que la société :

GROUPE LUCIEN BARRIERE
33 rue d'Artois
75008 PARIS

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales et notamment :

SOCIETE TOURISTIQUE D'ANIMATION DE BORDEAUX (STABL)

est titulaire d'une police TOUS DOMMAGES SAUF et PERTES D'EXPLOITATION CONSECUTIVES portant le n° **FRPKIA 19587**.

Dans le cadre de ce contrat sont couverts, les dommages matériels non exclus aux biens mobiliers et immobiliers dont cette Société et ses filiales sont propriétaires, locataires, dépositaires à un titre quelconque ou dont elles ont la garde ou l'usage et plus particulièrement, les locaux sis :

CASINO BARRIERE DE BORDEAUX
Rue du Cardinal Richaud
33300 BORDEAUX

Il est précisé que les bâtiments sont assurés en Valeur à Neuf de Reconstruction pour le compte du propriétaire

La police comprend une limitation contractuelle d'indemnité Dommages directs, Frais et Pertes, Responsabilité et Pertes d'Exploitation confondus de 500 000 000€

Les principaux événements assurés sont entre autres :

- Incendie, Foudre, Explosions, Fumées,
- Dommages d'ordre électrique,
- Dégâts des eaux,
- Tempêtes, Grêle, Poids de la neige sur les toitures,
- Vol, Bris de glace,
- Grèves, Emeutes, Mouvements Populaires,
- Actes de vandalisme,
- Chocs d'un véhicule terrestre à moteur,
- Chutes d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son,
- Actes de terrorisme et de sabotage, Attentats en France (art. L 126-2 et L 126-3 du code des assurances)
- Catastrophes Naturelles en France (art. L 125-1 et suivants du code des assurances)

Ainsi que :

- Les pertes de loyers,
- Les frais et préjudices consécutifs (dont frais de déblais, démolition, étaitements, échafaudage pertes indirectes et les honoraires d'experts et d'architectes),
- Les responsabilités locatives et le recours des voisins et des tiers consécutifs aux dommages matériels visés ci-dessus lorsque l'obligation d'assurer ces responsabilités est clairement stipulée dans le bail.

La présente attestation est valable du 01/11/2021 au 31/10/2022 sous réserve des possibilités de suspension et/ou de résiliation de la police, par l'une ou l'autre des parties, en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par ladite police ou par le code des assurances.

La présente attestation constitue une présomption d'assurance et ne saurait engager l'Assureur au-delà des limites, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Courbevoie le 05/11/2021

Chubb European Group SE,
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

SOCIETES	adresse	NOM DIRIGEANTS OU CONTACT LOCAL	PME	NATURE DU CONTRAT	DATE D'EFFET	DUREE	CONDITIONS DE RESILIATION	DATE DE FIN DE CONTRAT	COUT ANNUEL CONTRAT
ANETT	PARC D'ACTIVITE DE LA PRADE - 33650 ST MEDARD BORDEAUX	PEYRAS	OUI	LOCATION LINSE			Lettre RAR 6 mois avant la date d'échéance		
APNE SUD EUROPE SAS	BP 3 - 33170 ARTIGUES PRES BORDEAUX	LAURENT GIBER	NON	BUREAU DE CONTRÔLE - VERIFICATIONS RECLAMATOIRES - MISSIONS 1-45-17-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28)	9/7/2002	3 ans renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		2 400,00
API YOU	27 GRANDE RUE - 33600 POLIGNY		OUI	CONSULE MY BOX	1/1/2019	2 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		8 156,75
APXIT	ESPACE JACQUES CARTIER - 33630 MONTAUBAN DE BRETAGNE	CHRISTOPHE CAUMONT	NON	MAINTENANCE RESEAU INFORMATIQUE LAN	1/1/2020	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/10/2022	1 187,10
ARVAL SERVICE LEASE	35000 MONTAUBAN DE BRETAGNE		NON	LOC VEHICULE AL	1/8/2021	2 ANS		1/8/2023	2 330,47
ATANTIQUE ELISE	65 OJAN DE BRAZZA - 33100 BORDEAUX	ENTREPRISE ADAPTEE	NON	ENLEVEMENT ET DESTRUCTION TITO	22/3/2016	2 ANS renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		8407,7
BADAKAN	29 RUE DES SABLONS - 75116 PARIS	BRUNO CALVO	NON	GESTION DES CONTRATS EXTRA (cadre GLE)	1/12/2021	1 AN renouvelable par tacite reconduction			864,00
BALLY GAMING SYSTEM	30 AVENUE JEAN MEDECIN - 06000 NICE		OUI	MAINTENANCE LOGICIEL OCM	1/11/2003	2ans renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		2 280,00
BC CAIRE	181 RUE CHARLES 7-3420 MEYR	JEROME MIRAN	OUI	MAINTENANCE EQUIPEMENT SCENIQUE	1/11/2015	1 an renouvelable par tacite reconduction			88 379,88
BRINK'S EVOLUTION	CASTEL - DES QUATRE 33120 BEGLES		NON	TRANSPORT DE FONDS	1/2/2018	3 ans renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		7 562,00
BWT FRANCE	103 RUE CHARLES MICHEL - 93206 SAINT DENIS CEDEX	VERONIQUE SAINSAARD- CHAMBERT	NON	MAINTENANCE ADJUCISEUR	1/3/2012	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	28/2/2022	15 000,00
CABINET ARC	102-104 AVENUE EDOUARD VAILLANT - 93100 BOULOGNE CEDEX	MARC KARCHER	NON	GESTION DES CREANCES IMPAYEES	29/9/2016	indéterminée	LETTRE RAR		428,82
CAMELEON	3 RUE DES COMPAGNONS - CEDEX SAINT HERBLAIN			LOCATION PLAYER VIDEO	1/12/2018	1 an renouvelable par tacite reconduction			
CANAL PRO	36905 CERGY PONTOISE CEDEX		NON	ABONNEMENT CANAL + PACK 100% SPORT	1/8/2021	2 ans renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		516,80
CARDROOM ENTERPRISES LTD	5th floor 15 Appold street LONDON EC2A 2AD	JOHN KRISKINSON	NON	Logiciel pour mois poker	27/7/2012	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		1 222,68
CHR NUMERIQUE	50 Avenue Baron Lacrosse 93105 RUE VEUVE LACROIX 93200 NANTERRE	E BATAVY	OUI	SOLUTION E-PACK HYGINE	10/3/2018	3 ANS		10/1/2022	2 400,00
CYLLENE	Parc d'activités du moulin de Massy 9 rue du saule trappu 91211		NON	MAINTENANCE ACTIFS RESEAU ET SWITCH	1/1/2020	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/12/2021	2 516,00
DEF AQUITAINE	1892 MASSY CEDEX Massy		NON	MAINTENANCE SSI CASINO	16/2/2019	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/5/2022	1 140,00
DEF AQUITAINE	Parc d'activités du moulin de Massy 9 rue du saule trappu 91211		NON	MAINTENANCE SSI THEATRE	16/2/2019	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/5/2022	7 315,18
DES AUTEL	Parc d'entreprises BP 9 01121 MONTLUEL CEDEX	JEROME DESAUTEL	NON	VERIFICATION EXTINCTEURS	1/6/2002	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		2 924,00
DES AUTEL	Parc d'entreprises BP 9 01121 MONTLUEL CEDEX	JEROME DESAUTEL	NON	MAINT DESENFUMAGE	06/05/2013	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		969,70
DFM	11721 MONTLUEL CEDEX CRETEL	YANNICK VENANT	OUI	MAINTENANCE DES COPIEURS MULTIFONCTIONS	1/7/2019	3 ANS		30/6/2022	445,00
ECONOCOM France SAS	42-46 rue Médéric - 92110 CLICHY	FRANCK MAUGE	NON	LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE	3/2/2020	3 ANS		31/1/2023	2 800,00
ECONOCOM France SAS	42-46 rue Médéric - 92110 CLICHY	FRANCK MAUGE	NON	LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE	1/6/2019	3 ANS		30/4/2022	4 099,80
ECONOCOM France SAS	42-46 rue Médéric - 92110 CLICHY	FRANCK MAUGE	NON	LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE	1/1/2020	3 ANS		31/10/2023	409,56
ECONOCOM France SAS	2 RUE DE REMORA 33170 GRADIGNAN	FRANCK MAUGE	NON	LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE	1/5/2021	3 ANS		30/4/2024	3 562,20
ELIS	3 RUE DE REMORA 33170 GRADIGNAN		NON	LOCATION ENTRETIEN 2 TAPIS	1/9/2008	4 ans renouvelable par tacite reconduction	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		7 022,04
ELIS	3 RUE DE REMORA 33170 GRADIGNAN		NON	LOCATION ET BLANCHISSAGE TENUES CUISINES	27/11/2003	3 ans renouvelable par tacite reconduction 3ans	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/10/2021	2 900,64
ELIS	3 RUE DE REMORA 33170 GRADIGNAN		NON	LOCATION ESSUIE MAIN	27/11/2003	3 ans renouvelable par tacite reconduction 3ans	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/10/2021	8 557,68
ELIS	4 RUE DE REMORA 33170 GRADIGNAN		NON	LOCATION TAPIS ROUGE ENTREE		3 ans renouvelable par tacite reconduction 3ans	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		2 298,84
ELIS	5 RUE DE REMORA 33170 GRADIGNAN		NON	LOCATION 5 FONTAINES EAU		3 ans renouvelable par tacite reconduction 3ans	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		643,80
FICHT SECURITY SOLUTIONS	7 RUE PAUL DAUTIER - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY	SYLVIE SAFRI	NON	MAINTENANCE SYSTEME CONTROLE D'ACCES	1/11/2021	3 ANS	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/10/2024	1 772,40
GAZ DE BORDEAUX	5 PLACE RAVAZZIES - 33300 MAYMONT		NON	ABONNEMENT ET FOURNITURE DE GAZ - cadre d'ab	1/1/2022	1 an renouvelable	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/12/2022	4 500,00
GSF ATLANTIS	95 CHEMIN DE GABARDE - 31200 TOULOUSE	LAURENT BARBE	NON	SOUS TRAITANCE MENAGE	1/2/2017	renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 4 mois avant la date d'échéance	31/11/2023	184 837,44

HERVE THERMIQUE	9 rue du pré Meunier - CS 2021 CANEJAN - 33612 CESTAS CEDEX	JUAN MARCOS BLANCO	NON	MAINTENANCE CHAUFFERIE	1/11/2012	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		3 255,01
HEWLETT PACKARD	1 AVENUE DU CANADA - 91947 LES ULIS CEDEX		NON	MAINTENANCE INFO HP 2809a	1/1/2015	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an			1 252,80
HOME BOX	BAZANESSE - 91110 CLICHY 17 RUE DES FRERES	NICOLAS ROUSSELET	OUI	LOCATION BOX DE STOCKAGE	1/12/2018	1 mois minimum	Lettre RAR 1 mois		2 560,32
HORIS	LUMIERES - ZI COMPANS - 77292 MITRY MORY CEDEX		NON	MAINT MATERIEL CUISINE	16/2/2012		Lettre RAR 1 mois		2 921,48
HYGI SANTE	94 AVENUE DE PICOT - 33320 EYSINES	DIDIER CARLES	OUI	COLLECTE DECHETS A RISQUE INFECTIEUX	25/7/2012	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		116,07
KOHLER SOMO INDUSTRIE	24,5 RUE DU CAPITAINE MANSOURI BP 70941-95132 FRANCE CEDEX	BATTESTI FRANCK	NON	MAINTENANCE GROUPE ELECTROGENE	1/1/2018	1 AN renouvelable par tacite reconduction	Lettre RAR 2 mois avant la date d'échéance		1 192,00
LA FOURCHETTE - THE FORK	70 RUE SAINT LAZARE - 75009 PARIS		NON	SITE DE RESERVATION EN LIGNE	1/2/2019	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		630,00
LAMATHERM	3 RUE EUGENE FRESSYNET - 33140 VILLENAVE D'ORNON	Melissa FAYNAUD	OUI	GESTION CENTRALISEE DE LA CLIM	1/11/2021	1 AN renouvelable par tacite reconduction	Lettre RAR 1 mois avant la date d'échéance	31/10/2022	1 600,00
LM CONTROLS	2 Boulevard Marcel Dassault - CS 10002 - 89330 JONAGE CEDEX	PHILIPPE RABIER	OUI	MAINT COMPTEUSE JET SCAN IIX28 COMPTEE BILL	5/10/2018	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 1 mois avant la date d'échéance	4/10/2022	1 440,00
LM CONTROLS	2 Boulevard Marcel Dassault - CS 10002 - 89330 JONAGE CEDEX	PHILIPPE RABIER	OUI	MAINT COMPTEUSE JET SCAN IIX427 RECYCLAGE	13/3/2016	2 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 1 mois avant la date d'échéance	12/3/2022	2 500,00
LYRECO FRANCE	MASLY - 95109 Tervil - 95770	ROBERT ROSE	NON	LOCATION 8 BORNES GEL-HYDROALCOOLIQUE	25/6/2020	12 MOIS tacite reconduction		31/5/2021	13 344,00
KEENAT ECO MEGOOT	91 RUE NUYENS 33100 BORDEAUX	ERWIN FAURE	OUI	COLLECTE ET RECYCLAGE MEGOTS	1/10/2017	6 MOIS			1 440,00
MENU ON LINE	72 BOULEVARD DE LA TOUR MAUBOURG - 75007 PARIS	BOUBOULON	OUI	CARTES RESTAURATION EN LIGNE	15/6/2017	36 mois renouvelable 1 an par tacite reconduction	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	15/6/2021	2 124,00
QUADIENT FRANCE ex NEOPOST	5 BOULEVARD DES BOUVETS - 93747 NANTERRE CEDEX		NON	LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	7/11/2013	Indéterminée	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		460,00
OLEO RECYCLING	AVENUE DE LA SABLIERE - 91150 ETAMPES		OUI	ENLEVEMENT ET RECYCLAGE HUILES FRITURE	3/3/2013	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		400,00
ORANGE	ORANGE BUSINESS SERVICES - 82008 MONTAUBAN CEDEX		NON	LIGNE ADSL	17/9/2007				480,00
ORANGE	ORANGE BUSINESS SERVICES - TSA 70007 - 82008 MONTAUBAN CEDEX		NON	TELEPHONIE PORTABLE	17/11/2010				3 240,00
ORANGE	ORANGE BUSINESS SERVICES - TSA 70007 - 82008 MONTAUBAN CEDEX		NON	LIGNE ANALOGIQUE MAS CLOUD	10/9/2014			26/1/2022	480,00
PORTIS / OTIS	BEQUEREL - 33700 MERIGNAC		NON	MAINT SAS ETENCHEITE	1/4/2014	1 AN renouvelable par tacite reconduction pour 1 an	Lettre RAR 6 mois avant la date d'échéance	31/1/2021	406,82
POSTE	CS40001 - 33915 BORDEAUX CEDEX 9		NON	COLLECTE COURRIER		1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an			1 295,00
RENTOKIL	13-27 AVENUE JEAN MOULIN STAINS CEDEX 93242	FRANCK QUINQUEVEL	OUI	BLATTES RONGEURS CASINO	22/12/2010	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		1 815,90
RENTOKIL	13-27 AVENUE JEAN MOULIN - CS 90009 - 93242	FRANCK QUINQUEVEL	OUI	BLATTES RONGEURS THEATRE	22/10/2010	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		12 000,00
RVF SECURITE	8 PLACE GAMBETTA - 33720 PODENSAC	HERVE DUBOIS	OUI	DEGRAISSAGE DES HOTTES	1/11/2005	pas de durée minimum	Lettre RAR 1 mois		1 815,90
SAPIAN ISS HYGIENE PREVENTION	ZI de Camillelaur - 33520		NON	POMPAGE BAC A GRAISSE	14/2/2020	2 ANS renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 1 mois	31/3/2022	2 392,93
SARP SUD OUEST	1 - RUE GOYA - 33530 BASSENS	CHRISTOPHE ALARY	OUI	ABONNEMENT ET FOURNITURE ELECTRICITE	1/1/2014	3 ANS reconduction tacite 3 ANS	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		1 680,00
SAVE ELECTRICITE	149/152 ROUTE DE LA REINE - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		NON	ABONNEMENT ET FOURNITURE GAZ (remplacé par Gaz de Bordeaux au 01/01/2022)	1/1/2020	3 ANS	Contrat cadre GLB	31/12/2022	
SAVE GAZ FACTEUR 4	149/152 ROUTE DE LA REINE - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		NON	ABONNEMENT ET FOURNITURE GAZ (remplacé par Gaz de Bordeaux au 01/01/2022)	1/1/2020	3 ANS	Contrat cadre GLB	31/12/2021	
SAVN	4 RUE DE LA TAYE - 28110 LUCE	PIERRE QUERONT	OUI	Maintenance compacteur	1/7/2015	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 2 mois avant la date d'échéance		690,00
SCENT AIR TECHNOLOGIE	PARC D'ACTIVITE DU CASSE 2 - 16 RUE JEAN MONNET - 31240 SAINT JEAN		STE DE DROIT ETRANGER	Location diffuseurs parfums	1/11/2014	2 ANS renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	1/3/2022	1 068,00
SCHINDLER	1 RUE DEWOTTNE - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	PHILIPPE BOUE	NON	ASCENSEURS ET MONTES-PLATS	1/1/2014	3 ANS	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/12/2021	8 006,00
SCOPELEC	RUE GAY LUSSAC - ZI DE LA POMME - BP79 - 33120 REVEL	THOMAS FOPPIANI	NON	MAINTENANCE TELEPHONE	1/1/2014	5 ans renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	31/12/2021	4 428,80
SCORE ET SECURE PAIEMENT	25 RUE LOUIS LE GRAND - 75002 PARIS		NON	GARANTIE CHEQUES JEUX	1/2/2019	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		27 600,00
SCORE ET SECURE PAIEMENT	15 RUE LOUIS LE GRAND - 75002 PARIS		NON	GARANTIE CHEQUES MAS	1/2/2019	2 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance		4 080,00
SFR BUSINESS	1 SQUARE BELLA BARTOK - 75015 PARIS		NON	ABONNEMENT LIGNES TELEPHONNIQUES	1/2/2019	Indéterminé			

SHUFFLE MASTER SG GAMING	WIPPLINGERSTRASSE 26 - WIEN VIENNA AUSTRIA	NON	NON	LOCATION MELANGEUR OTS 2086	1/11/2015		1/11/2015	3 ans renouvelables par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date de fin souhaitée	5 455,00
SHUFFLE MASTER SG GAMING	WIPPLINGERSTRASSE 26 - WIEN VIENNA AUSTRIA	NON	NON	LOCATION MELANGEUR OTS 6311	1/11/2015		1/11/2015	3 ans renouvelables par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date de fin souhaitée	3 607,00
SHUFFLE MASTER SG GAMING	WIPPLINGERSTRASSE 26 - WIEN VIENNA AUSTRIA	NON	NON	LOCATION MELANGEUR OTS 6770	1/11/2015		1/11/2015	3 ans renouvelables par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date de fin souhaitée	5 694,00
SHUFFLE MASTER SG GAMING	WIPPLINGERSTRASSE 26 - WIEN VIENNA AUSTRIA	NON	NON	LICENCE ULTIMATE	1/11/2015		1/11/2015	6 mois minimum	Lettre RAR 1 mois avant date fin renouvellement du jeu	6 300,00
SOLUTION SOLUBAIL - GROUPE DFM	13 RUE SEIGOURNE - 94000 CRETEIL	NON	NON	LOCATION DE COPIEURS MULTIFONCTION	1/7/2019		1/7/2019	3 ans		4 548,96
SPECTRE	15 RUE DES ORLANS 92200 NEUILLY SUR SEINE	NON	NON	FOURNITURE ET DIFFUSION MATERIEL DE PROGRAMMATION MUSICALE (contrat cadre GLB)	1/1/2019		1/1/2019	3 ANS		1 895,00
OLEANAR SCANDINAVIA AB	30 RUE GODOT DE MAUROY - 75009 PARIS	STE DE DROIT ETRANGER	NON	MAINTENANCE 4 CABINES FUMEURS	1/7/2011	DAN PITULLA	1/7/2011	3 ans renouvelables par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	7 580,00
OLEANAR SCANDINAVIA AB	30 RUE GODOT DE MAUROY - 75009 PARIS	STE DE DROIT ETRANGER	NON	MAINTENANCE 1 CABINE FUMEUR	1/4/2011	DAN PITULLA	1/4/2011	3 ans renouvelables par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	1 895,00
OLEANAR SCANDINAVIA AB	30 RUE GODOT DE MAUROY - 75009 PARIS	STE DE DROIT ETRANGER	NON	MAINTENANCE 1 CABINES FUMEUR	1/4/2011	DAN PITULLA	1/4/2011	3 ans renouvelables par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	1 895,00
SNEF CONNECT	65 rue Camille Desmoulins - TOULLEMAIL Desmoulins - 92130 ISSY LES MOULINIEUX	NON	NON	MAINTENANCE SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE	1/11/2020	JORGE DA SILVA	1/11/2020	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 1 mois avant la date d'échéance	3 931,00
SNEF CONNECT	65 rue Camille Desmoulins - TOULLEMAIL Desmoulins - 92130 ISSY LES MOULINIEUX	NON	NON	RENOUVELLEMENT SYSTEME SMA	1/7/2021	JORGE DA SILVA	1/7/2021	3 ans	Lettre RAR 1 mois avant la date d'échéance	7 001,69
SOCOMEC	1 RUE DE WESTHOUSE - BP 60010 - 67235 BENFELD CEDEX	NON	NON	MAINT ONDULEURS + ECLAIRAGE SECURITE	1/1/2018	SOCOMEC HOLDINT	1/1/2018	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 3 mois	2 839,32
SUEZ RV SUD OUEST	20 AVENUE GUSTAVE EIFFEL - BP 51 - 92130 ISSY LES MOULINIEUX	NON	NON	PHILIPPE BRU	1/1/2021		1/1/2021	3 ans renouvelables par tacite reconduction d'une durée d'1 an	Lettre RAR 3 mois avant la date d'échéance	18 000,00
SYRADE	33041 BORDEAUX CEDEX	OUI	OUI	BODEREAU	1/1/2018		1/1/2018	1 an renouvelable par tacite reconduction 1 an	Lettre RAR 2 mois avant la date d'échéance	1 705,00
TCS JOHN HUXLEY	UNIT 6 - FESTIVAL TRADE PARK - CROWN ROAD OFF FORGE LANE - STOKES ON TRENT - STAFFS - ST15NJ	STE DE DROIT ETRANGER	NON	LOCATION 4 CHIPPER TRIEUSE JETONS	18/12/2007		18/12/2007	3 ANS		6 444,00
TCS JOHN HUXLEY	UNIT 6 - FESTIVAL TRADE PARK - CROWN ROAD OFF FORGE LANE - STOKES ON TRENT - STAFFS - ST15NJ	STE DE DROIT ETRANGER	NON	LOCATION 1 CHIPPER TRIEUSE JETONS	18/2021		18/2021	3 ANS		3 960,00
TICKALIVE	TOUR DU LEVANT - 40 RUE JEAN JAURES - 93170 BAGNOLET	OUI	OUI	ARNAUD AVERSENG	16/2018		16/2018	3 ANS tacite reconduction		
TRANE	1 RUE DES AMERIQUEES - 88191 GOLBEY CEDEX	NON	NON	SOPHE AZRIA	14/2016		14/2016	3 ans tacite reconduction		3 183,16
SYNALCOM	ZA DE COURTABOEUF - ALLEE DE LONDRES - 91140 VILLEJUST	NON	NON	JEREMY MEUNIER	1/11/2021		1/11/2021	3 ans tacite reconduction		7 176,00
WIFIRST	26 RUE DE BERRI - 75009 PARIS	NON	NON	ANTOINE DROMARD	29/6/2020		29/6/2020	5 ANS		9 730,20

I - COMPTE DE RESULTAT

Exercice clos le 31 octobre 2021

	PREVISIONNEL			PREVISIONNEL			PREVISIONNEL			REALISE			REALISE			ECART		
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3
<i>ELC</i>																		
Nombre de machines à sous exploitées	347	347	347	341	347	347	341	347	347	341	347	347	341	347	347	341	347	-68
Nombre de tables de jeux exploitées	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	-6
Nombre de roulettes électroniques	50	50	50	58	50	50	58	50	50	58	50	50	58	50	50	58	50	8
Nombre d'entrées dans le casino	433 755	584 124	589 965	365 379	584 124	589 965	365 379	584 124	589 965	365 379	584 124	589 965	365 379	584 124	589 965	365 379	584 124	-432 332
Machines à sous-chiffre d'affaires	30 362 873	40 888 668	41 387 510	29 831 033	40 888 668	41 387 510	29 831 033	40 888 668	41 387 510	29 831 033	40 888 668	41 387 510	29 831 033	40 888 668	41 387 510	29 831 033	40 888 668	-25 160 717
Jeux de tables-Chiffre d'affaires	2 156 344	2 932 628	3 033 803	1 852 630	2 932 628	3 033 803	1 852 630	2 932 628	3 033 803	1 852 630	2 932 628	3 033 803	1 852 630	2 932 628	3 033 803	1 852 630	2 932 628	-2 090 191
Roulettes électroniques-Chiffre d'affaires	3 983 963	5 577 548	5 809 016	4 388 233	5 577 548	5 809 016	4 388 233	5 577 548	5 809 016	4 388 233	5 577 548	5 809 016	4 388 233	5 577 548	5 809 016	4 388 233	5 577 548	-3 676 120
Autres chiffre d'affaires (préciser)																		0
SOUS TOTAL PRODUITS BRUTS DES JEUX	36 503 179	49 398 844	50 230 329	36 071 897	49 398 844	50 230 329	36 071 897	49 398 844	50 230 329	36 071 897	49 398 844	50 230 329	36 071 897	49 398 844	50 230 329	36 071 897	49 398 844	-30 927 028
Prélèvement Etat	15 955 718	22 084 946	22 485 313	15 748 816	22 084 946	22 485 313	15 748 816	22 084 946	22 485 313	15 748 816	22 084 946	22 485 313	15 748 816	22 084 946	22 485 313	15 748 816	22 084 946	-14 616 145
Prélèvement Commune	5 042 199	6 884 042	7 006 429	4 984 653	6 884 042	7 006 429	4 984 653	6 884 042	7 006 429	4 984 653	6 884 042	7 006 429	4 984 653	6 884 042	7 006 429	4 984 653	6 884 042	-4 407 232
SOUS TOTAL PRODUITS NETS DES JEUX	15 505 262	20 419 856	20 738 586	15 338 418	20 419 856	20 738 586	15 338 418	20 419 856	20 738 586	15 338 418	20 419 856	20 738 586	15 338 418	20 419 856	20 738 586	15 338 418	20 419 856	-11 903 651
Nombre de couverts servis restauration	53 541	71 745	71 745	52 869	71 745	71 745	52 869	71 745	71 745	52 869	71 745	71 745	52 869	71 745	71 745	52 869	71 745	-54 461
Nombre de spectacles/animations	30	40	40	30	40	40	30	40	40	30	40	40	30	40	40	30	40	-36
Restauration-Chiffre d'affaires	1 608 241	2 141 655	2 141 655	1 277 524	2 141 655	2 141 655	1 277 524	2 141 655	2 141 655	1 277 524	2 141 655	2 141 655	1 277 524	2 141 655	2 141 655	1 277 524	2 141 655	-1 743 818
Spectacles/Animation-Chiffre d'affaires	355 000	470 000	472 000	299 982	470 000	472 000	299 982	470 000	472 000	299 982	470 000	472 000	299 982	470 000	472 000	299 982	470 000	-419 360
Activités accessoires banquets	50 625	37 500	37 500	66 601	37 500	37 500	66 601	37 500	37 500	66 601	37 500	37 500	66 601	37 500	37 500	66 601	37 500	-20 752
Recettes annexes ventes produits Fouquets	0																	1 567
Recettes annexes rémunérations DAB	18 000	24 000	24 000	69 548	24 000	24 000	69 548	24 000	24 000	69 548	24 000	24 000	69 548	24 000	24 000	69 548	24 000	22 657
Recettes annexes marge vente tabac	63 000	84 000	84 000	20 221	84 000	84 000	20 221	84 000	84 000	20 221	84 000	84 000	20 221	84 000	84 000	20 221	84 000	-76 564
Autres chiffre d'affaires frais inscription tournois poker, commissions chèque	131 500	166 000	166 000	211 541	166 000	166 000	211 541	166 000	166 000	211 541	166 000	166 000	211 541	166 000	166 000	211 541	166 000	-147 841
SOUS TOTAL AUTRES	2 224 366	2 923 155	2 925 155	1 965 417	2 923 155	2 925 155	1 965 417	2 923 155	2 925 155	1 965 417	2 923 155	2 925 155	1 965 417	2 923 155	2 925 155	1 965 417	2 923 155	-2 384 111
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	17 729 628	23 343 011	23 663 741	17 303 835	23 343 011	23 663 741	17 303 835	23 343 011	23 663 741	17 303 835	23 343 011	23 663 741	17 303 835	23 343 011	23 663 741	17 303 835	23 343 011	-14 287 762
Produits d'exploitation divers		9 527	5 988	9 527	9 527	5 988	9 527	9 527	5 988	9 527	5 988	9 527	9 527	5 988	5 988	9 527	5 988	2 935
Transferts de charges				928 492			928 492			928 492			928 492			928 492		433 330
Subventions reçues (préciser) Prov MAQ				110 000			110 000			110 000			110 000			110 000		300 204
Aides à l'emploi				1 567			1 567			1 567			1 567			1 567		21 100
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	17 729 628	23 343 011	23 663 741	18 353 421	23 343 011	23 663 741	18 353 421	23 343 011	23 663 741	18 353 421	23 343 011	23 663 741	18 353 421	23 343 011	23 663 741	18 353 421	23 343 011	-13 530 193

Achats de marchandises				5 484	-2 904	9 399	9 399
Achats de matières premières et autres approvisionnements	465 810	621 080	621 080	657 885	613 272	256 502	-364 578
Autres achats et charges externes	2 488 781	3 499 667	3 606 263	2 144 410	2 628 455	1 969 460	-2 236 803
Impôts taxes et redevances assimilés (détailler)							0
- CET	277 268	362 265	366 733	148 271	203 127	114 979	-251 754
- Impôt Foncier	74 174	108 789	109 877	63 000	95 650	95 640	-14 237
- Taxe sécurité	909	1 224	1 236	752	809	238	-998
- Taxe véhicules société	1 093	1 459	1 473	2 340	-66	1 440	-33
- Taxe sur dépenses de publicité	1 136	1 530	1 545	3 150	1 741	1 057	-488
- Redevance occupation terrasse été	2 081	2 802	2 830	3 060	5 765	3 142	312
- Redevance passerelle				3 870	4 233	4 233	-712
- Taxes sur les enseignes	3 636	4 896	4 945	7 913	3 165	3 165	-3 017
- Redevance audiovisuel	4 545	6 121	6 182	4 293	3 113	3 344	3 344
- Contribution solidarité				379	4 756	-1 851	-1 851
- Taxe spectacles				10 354	4 292	2 465	2 465
- Taxes sur achats				14 063	11 780	3 700	3 700
- Taxes diverses					-5 840	13 140	13 140
Salaires et traitements	3 223 299	4 264 415	4 302 873	3 218 571	3 203 725	2 044 021	-2 258 852
Coûtisations sociales	1 367 325	1 774 048	1 784 640	1 479 868	1 337 836	595 386	-1 189 254
Dont Allègements de charges sociales (CICE ou réductions de charges)	-134 261	-180 805	-182 613	-288 625	-258 288	-577 572	-394 959
Dont Allègements de charges sociales (réductions Fillon)	-305 646	-403 615	-407 451	0	-296 170	-116 489	290 962
Contribution au développement touristique	450 000	609 000	618 135	554 572	611 590	607 422	-10 713
Redevance pour frais de contrôle de la délégation	37 500	51 000	52 020	37 503	51 000	51 000	-1 020
Animation	432 124	578 751	584 538	342 350	444 381	103 838	-480 700
Loyers et redevances d'occupation (détailler)							0
- redevance fixe	255 000	343 400	346 894	255 000	343 320	281 655	-65 169
- redevance variable	1 329 722	1 750 726	1 774 781	1 297 800	1 239 930	703 104	-1 071 677
- Tva non récupérable	316 944	418 825	424 323	0	276 384	276 384	-147 939
Frais de siège (préciser la formule de calcul)	877 266	1 169 688	1 169 688	964 307	1 120 614	853 867	-315 821
Autres (charges diverses / créances irrécouvrables) (a)				3 145	4 366	164 599	164 599
-Redevance de mise à disposition des biens mobilier	125 057			0		0	0
- Droits auteurs	36 499	49 152	49 644	43 061	32 073	7 647	-41 997
- Redevance jeux et machines sous licence	228 156	319 113	334 761	180 908	197 326	87 235	-247 526
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 998 317	15 937 951	16 164 401	11 446 357	12 147 277	7 656 221	-8 508 181

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 731 311	7 405 060	6 907 054	4 844 629	2 477 327	-5 022 013	0
Dotations aux amortissements	368 735	1 038 959	802 696	1 075 045	855 396	-730 999	
Quote-part de subvention rattachée au résultat							0
Provisions constituées	123 110	125 000	221 169	26 715	19 681	-105 319	
Reprises sur provisions		-123 110	-8 434	-22 048	-15 954	109 046	
TOTAL CHARGES CALCULEES	491 845	1 040 849	1 015 431	1 079 712	859 123	-727 272	
Autres charges (détailler)			461 154	6 608	51 642	51 642	
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 239 466	6 364 211	5 430 469	3 758 309	1 566 562	-4 346 383	
Charges financières				21	122	122	
Produits financiers			647	315		0	
RESULTAT FINANCIER	0	0	647	294	-122	-122	
Charges exceptionnelles			54 047	100 013	328 294	328 294	
Produits exceptionnels			52 146	55 455	51 700	51 700	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	-1 901	-44 558	-276 594	-276 594	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 239 466	6 364 211	5 429 215	3 714 045	1 289 846	-4 623 099	0
Participation des salariés	555 417	677 191	400 074	327 837	59 513	-572 645	
Impôt sur les bénéfices (préciser le taux) *	1 671 571	2 026 441	1 817 448	1 025 496	269 704	-1 447 824	
Crédits d'impôts manifestations artistiques de qualité	200 000	220 000	0	0	0	-220 000	
RESULTAT NET	3 212 479	3 880 579	3 211 693	2 360 712	960 629	-2 822 630	
RESULTATS NETS CUMULES	3 212 479	7 093 058	3 211 693	5 572 405	6 533 034	-4 343 284	

(a) dont régularisation s/ exercice antérieur = 154 570€ au débit du compte 657100

IBis - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Exercice clos le 31 octobre 2021

EN €	PREVISIONNEL		PREVISIONNEL		REALISE		REALISE		ECART	
	N 1	N 2	N 1	N 3	N 1	N 2	N 2	N 3	N 3	N 3
Ménage (y compris prestation sup Covid)	153 773	207 080	209 151		159 349	241 365	103 349		-105 802	
Maître chien	13 644	18 374	18 557		8 896	6 408	5 807		-12 750	
Cellule poker BPT	20 900	23 039	23 269		15 813	7 667	6 400		-16 869	
Informatique					13 292		-13 292		-13 292	
Comptabilité et payes	116 716	157 177	158 749		120 346	167 622	108 405		-50 344	
Total Sous-traitance	305 032	405 670	409 727		317 696	423 062	210 669		-199 058	
Personnel intérimaire	1 010	1 020	1 030		2 885	20 334	1 462		432	
Honoraires	118 953	160 569	163 049		-4 972	175 190	61 819		-101 230	
Cadeaux clients	58 252	78 142	78 618		47 814	57 037	6 340		-72 278	
Prestations offertes	331 890	577 130	608 260		313 764	267 150	123 478		-484 782	
Offerts repas boissons	284 177	382 745	389 454		300 110	257 243	96 679		-292 775	
Total offerts	674 319	1 038 017	1 076 332		661 688	581 430	226 497		-849 835	
Achat fournitures et matériels	160 552	218 529	222 483		120 863	220 499	27 169		-195 314	
Achats uniformes	13 774	18 622	18 906		12 235	15 736	8 923		-9 963	
Fournitures de décoration	42 240	56 853	57 452		10 576	14 906	2 612		-54 840	
Pièces détachées machines	39 087	54 722	57 051		0	57	1 409		-57 051	
Total matériel et fournitures	255 653	348 756	355 892		143 674	251 141	38 704		-317 188	
Affichage	47 684	64 612	75 664		23 197	41 492	20 836		-54 828	
Annnonce et insertion	57 252	77 584	78 854		12 116	47 199	343		-78 511	
Edition et impression	21 949	29 667	30 422		21 792	26 276	5 890		-24 532	
ROUTAGE publicitaire (campagnes email, sms)					18 962	20 058	9 736		9 736	
Foires et expositions (salon CE)					4 509	57	1 409		1 409	
Total communications marketing	126 884	171 863	184 940		80 576	135 082	38 214		-146 726	
Affranchissements téléphone	57 813	77 715	78 350		44 899	56 474	12 515		-65 835	
Contrats de maintenance	147 448	204 651	213 232		125 165	203 384	192 047		-21 185	
Entretien et réparations	101 359	141 100	146 449		50 552	78 734	60 357		-86 092	
Couts SFM	127 942	179 118	187 591		140 248	106 843	50 196		-137 395	
Location linge et blanchissage	19 140	25 776	26 033		11 971	10 691	6 867		-19 166	
Locations de matériel	103 787	139 767	142 407		87 185	84 228	86 434		-55 973	
Sponsoring et dons	9 844	13 191	13 322		1 431	50	600		-12 722	
Assurances	18 907	25 462	26 735		49 290	38 590	49 103		22 368	
Energie	257 611	346 916	357 323		239 719	300 044	232 623		-124 700	
Transport de fond et com	18 180	24 482	25 707		21 132	13 307	8 899		-16 808	
Frais de banque et autres	41 178	56 630	57 196		58 280	48 140	46 688		-10 508	
Frais déplacements	57 267	76 195	76 945		54 371	41 849	19 446		-57 499	
Charges d'exploitation diverses	35 355	45 905	47 041		49 322	48 547	25 196		-21 845	
(Y compris enlèvement des déchets)					0				0	
Plan d'action contre les discriminations et promotion ég	3 197	6 232	6 232		0	11 335	1 124		-6 232	
Plan d'action en faveur de l'environnement	7 902	10 632	10 729		9 295	1 042 216	792 095		-9 605	
Total autres	1 006 930	1 373 772	1 415 293		942 859	1 042 216	792 095		-623 198	
Total des Autres Achats et charges externes	2 488 781	3 499 667	3 606 263		2 144 406	2 628 455	1 369 460		-2 236 803	

-1 Pièces détachées machines en autre appro

35415

27130

32915

II - PRODUIT DES JEUX ET CONTRIBUTIONS

Exercice clos le 31 octobre 2021

	PREVISIONNEL			PREVISIONNEL			REALISE			Ecart
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	
	En €									
Produit brut des jeux traditionnels	6 140 306	8 510 176	8 842 819	6 240 863	6 036 409	3 076 508				
- Jeux de table	2 156 344	2 932 628	3 033 803	1 652 630	1 789 593	943 612				
- Jeux électroniques	3 983 963	5 577 548	5 809 016	4 388 233	4 246 816	2 132 896				
Produit brut réel des machines à sous	30 362 873	40 888 668	41 387 510	29 831 033	28 907 443	16 226 793				
Produit brut théorique des machines à sous	25 808 442	34 755 368	35 179 384	25 356 378	24 571 327	13 792 774				
PRODUIT BRUT DES JEUX	31 948 748	43 265 544	44 022 202	31 597 242	30 607 736	16 869 282				
Abattement légal (25%)	7 987 187	10 816 386	11 005 551	7 899 310	7 651 934	4 217 321				
Abattements supplémentaires (détailler)										0
ASSIETTE TAXABLE	23 961 561	32 449 158	33 016 652	23 697 931	22 955 802	12 651 962				
Prélèvement Ville (15%)	3 594 234	4 867 374	4 952 498	3 554 690	3 443 370	1 897 794				
Part du prélèvement Etat reversée à la Ville	1 447 965	2 016 668	2 053 932	1 429 973	1 380 926	701 404				
TOTAL PRELEVEMENT LIES AU PRODUIT DES JEUX	5 042 199	6 884 042	7 006 429	4 984 663	4 824 296	2 599 198				
Contribution au développement touristique	450 000	609 000	618 135	554 572	611 590	607 422				
Frais de contrôle	37 500	51 000	52 020	37 503	51 000	51 000				
Redevance d'occupation du domaine Public	1 584 722	2 094 126	2 121 615	1 552 800	1 577 250	984 769				
Autres										0
TOTAL PRELEVEMENTS NON LIES AU PRODUIT DES JEUX	2 072 222	2 754 126	2 791 770	2 144 875	2 239 840	1 643 191				
TOTAL CONTRIBUTIONS VERSEES A LA VILLE	7 114 421	9 638 168	9 798 199	7 129 538	7 064 135	4 242 389				
										-5 555 810

III - PLAN DE FINANCEMENT

Exercice clos le 31 octobre 2021

	PREVISIONNEL			PREVISIONNEL			REALISE		
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3
	<i>En €</i>								
Résultat net	3 212 479	3 880 579	3 783 259	3 211 693	2 360 712	960 629			
Charges calculées	491 845	1 040 849	1 586 395	862 912	635 412	859 123			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 704 324	4 921 428	5 369 654	4 074 605	2 996 124	1 819 752			
Augmentation de capital	2 000 000	0		6 000 000	0	0			
Cessions					44 969				
Subvention d'investissement reçue									
Emprunts bancaires				600 000					
Autres ressources (réserve légale + report à nouveau)					511 694	-39 288			
VARIATION DETTES	6 516 034	743 553	-524 086	9 497 842	-304 049	-348 205			
TOTAL RESSOURCES	12 220 358	5 664 982	4 845 568	20 172 447	3 248 738	1 432 260			
Investissements	2 627 608	4 167 469	3 812 463	3 229 963	1 131 847	256 437			
Distribution de dividendes		2 051 855	841 202		2 700 000	2 400 000			
Remboursements d'emprunts									
Autres emplois immobilisations financières				2 815	0	0			
Variation des stocks	58 286	12 762	5 000	98 010	-33 747	-7 996			
Variation des créances et avances reçues	209 469	20 656	0	571 882	70 919	38 754			
Variation des charges constatées d'avance					-15 181	-10 003			
TOTAL EMPLOIS	2 895 362	6 252 742	4 658 665	3 902 670	3 853 838	2 677 192			
VARIATION DE LA TRESORERIE	9 324 996	-587 761	186 903	16 269 777	-605 100	-1 244 932			
VARIATION CUMULEE DE LA TRESORERIE	9 324 996	8 737 235	8 924 138	16 269 777	15 664 677	-1 850 033			

IV - PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 31 octobre 2021

	PREVISIONNEL			PREVISIONNEL			REALISE			REALISE			ECART		
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3
<i>En €</i>															
Frais d'études	100 000	324 883	238 495	56 320			56 320			407					-238 088
Logiciels/système d'information/licences				43 051			43 051								0
Travaux casino		2 832 586	380 658							68 854					-311 804
Travaux restaurant			1 183 310												-1 183 310
Travaux salle de spectacles															0
Matériel d'exploitation	93 750	125 000	125 000	87 653			87 653			39 624					-85 376
Matériel de bureau et informatique				20 107			20 107			70 683					70 683
Mobilier				17 319			17 319								0
Autres y compris Biens reprise				157 549			157 549			26 032					0
TOTAL 1ER ETABLISSEMENT	193 750	3 282 469	1 927 463	381 999	3 282 469	1 927 463	381 999	468 063	179 568	179 568	179 568	179 568	-1 747 895	-1 747 895	-1 747 895
Machines à sous	2 295 108	700 000	1 700 000	2 841 494			2 841 494			5 774					-1 694 226
Travaux d'investissements annexes	93 750	125 000	125 000	3 106			3 106			39 633					-85 367
Entretien et renouvellement restaurant															0
Entretien et renouvellement salle de spectacles				3 363			3 363								0
Autres GER	45 000	60 000	60 000							95 120					-28 538
TOTAL RENOUVELLEMENT	2 433 858	885 000	1 885 000	2 847 963	885 000	1 885 000	2 847 963	663 784	76 869	76 869	76 869	76 869	-1 808 131	-1 808 131	-1 808 131
TOTAL GENERAL	2 627 608	4 167 469	3 812 463	3 229 962	4 167 469	3 812 463	3 229 962	1 131 847	256 437	256 437	256 437	256 437	-3 556 026	-3 556 026	-3 556 026

V - POLITIQUE D'AMORTISSEMENT

Exercice clos le 31 octobre 2021

É.L.C. (R.T.C. ou T.C. si TVA non récupérable) <i>(Investissements réalisés (détailler par année))</i>	PREVISIONNEL						REALISE													
	Montant brut	Date de réception des travaux	Durée d'amortissement	N.1	N.2	N.3	Amortissement de capacité	TOTAL Amortissements	VNC au fin d'exercice	Montant brut	Date de réception des travaux	Durée d'amortissement	N.1	N.2	N.3	Report de charges amortissables de l'exercice précédent	Amortissement de capacité	TOTAL Amortissements	VNC au fin d'exercice	
Frais d'études	663 376	octobre-24	10ANS	14 083	42 488	66 338	0	108 826	554 552	56 727			6 785	12 991	19 866			39 766	56 727	
Logiciels/système d'informaticiens	0									65 333										65 333
Travaux casino	3 213 244	octobre-24	10 ANS	0	321 324	343 079	0	664 403	2 548 841	420 867									420 867	
Travaux restaurant	1 163 310	octobre-24	10ANS			1 163 331		1 164 879	0	0									0	
Travaux salle de spectacles	0									0									0	
Matériel d'exploitation	343 750		5 ans et au minimum (détail par année)	14 063	43 750	68 750	0	126 563	217 187	161 469			14 960	24 121	39 244			67 245	114 244	
Matériel de bureau et informatique	0							0	0	104 614			2 148	9 827	15 445			27 421	77 195	
Mobilier	0							0	0	17 319			3 407	3 490				5 897	11 422	
Autres (détailler)	0							0	0	183 581			34 417	36 456				70 873	112 708	
TOTAL TER ETABLISSEMENT	6 403 882			14 083	407 562	596 468	0	1 018 123	4 385 559	1 029 630			61 638	85 055	63 676		0	211 201	818 429	
<i>(Renouvelements réalisés (détailler par année))</i>																				
Machines à sous	4 695 108		5 ANS	344 206	596 022	939 022	0	1 882 310	2 812 798	2 026 862			568 332	869 161	754 446		-444 301	1 895 538	1 035 024	
Travaux d'investissements amortissables	343 750		10 ans et au minimum (détail par année)	7 031	21 875	34 375	0	62 261	280 469	42 739				33 271				33 271	9 468	
Entretien et renouvellement restaurant	0							0	0	0								0	0	
Entretien et renouvellement salle de spectacles	0							0	0	3 393			210					210	3 153	
Autres	165 000		10 ans et au minimum (détail par année)	3 375	10 500	16 500	0	30 375	124 625	126 502								0	126 502	
Autres (immobilisations financières)	0		10 ans et au minimum (détail par année)				0	0	0	3 915								0	0	
TOTAL RENOUVELLEMENT	5 203 856			354 672	631 397	969 897	0	1 975 966	3 227 892	3 102 161			588 542	895 161	791 717		-444 301	1 925 119	1 177 042	
TOTAL GENERAL	10 607 540			388 715	1 038 959	1 566 365	0	2 994 089	7 613 451	4 131 791			650 180	1 075 046	855 395		-444 301	2 136 320	1 985 471	

VI - BILAN PREVISIONNEL

Exercice clos le 31 octobre 2021

	PREVISIONNEL			PREVISIONNEL			REALISE			ECART
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	
ACTIF										
Immobilisations incorporelles				43 051	65 334	65 741				65 741
Immobilisations corporelles	2 627 608	6 795 077	10 607 540	3 186 912	3 807 209	4 063 239				-6 544 301
Immobilisations financières				2 815	2 815	2 815				2 815
Immobilisations brutes	2 627 608	6 795 077	10 607 540	3 232 778	3 875 358	4 131 795				-6 475 745
Amortissements cumulés	368 735	1 407 694	2 994 089	650 179	1 280 924	2 136 740				-857 349
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES (NETS)	2 258 872	5 387 383	7 613 451	2 582 599	2 594 434	1 995 055				-5 618 396
Stock et en cours	58 286	71 048	76 048	98 010	64 263	56 267				-19 781
Clients	9 469	10 125	10 125	148 398	93 463	81 314				71 189
Autres créances (détailleur)	200 000	220 000	220 000	362 563	471 522	507 614				287 614
dont <i>Compte courant GLB</i>										0
TOTAL ACTIFS D'EXPLOITATION	267 755	301 173	306 173	608 971	629 248	645 195				339 022
Valeurs mobilières de placement										0
Disponibilités	9 324 996	8 737 235	8 924 136	16 269 778	15 664 678	14 419 746				5 495 610
Compte de régularisation d'actif										0
Charges constatées d'avance				60 921	45 740	35 737				35 737
Autres (préciser)										0
TOTAL ACTIF	11 851 623	14 425 791	16 843 760	19 522 269	18 934 100	17 095 733				251 973

VII - EFFECTIF ET MASSE SALARIALE

Exercice clos le 31 octobre 2021

	PREVISIONNEL			PREVISIONNEL			REALISE			REALISE		
	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3
<i>En €</i>												
Effectif Moyen par secteur (en ETP) *												
Machine à sous	31	31	31	32	25	26						
Jeux traditionnels	33	33	33	32	25	28						
Restaurant	40	38	38	34	27	23						
Maintenance	4	4	4	4	3	3						
Sécurité-accueil-vidéo	28	28	28	26	25	26						
Administratif	6	6	6	7	7	7						
Animation-marketing	7	7	7	5	5	6						
TOTAL EFFECTIF MOYEN STRUCTURE DEDIEE	149	147	147	140	117	119						
Personnel mis à disposition (ETP)												
Personnel intérimaire (ETP)												
TOTAL EFFECTIF AUTRES	0	0	0	0	0	0						
Rémunérations brutes par secteur												
Machine à sous	710 751	956 224	964 866	752 257	702 718	439 791						
Jeux traditionnels	573 559	770 558	777 336	524 511	525 826	330 346						
Restaurant	721 283	910 044	918 525	661 745	636 757	281 319						
Maintenance	94 074	126 586	127 753	99 444	100 749	68 487						
Sécurité-accueil-vidéo	547 078	736 165	742 959	529 651	611 686	403 761						
Administratif (direction, finance, RH)	336 703	452 569	456 237	460 033	462 799	416 388						
Animation-marketing	222 884	295 136	297 890	190 930	163 191	103 928						
SOUS TOTAL REMUNERATIONS BRUTES STRUCTURE DEDIEE	3 206 332	4 247 282	4 285 566	3 218 571	3 203 726	2 044 020						
SOUS TOTAL CHARGES SOCIALES STRUCTURE DEDIEE	1 358 842	1 765 481	1 775 987	1 479 888	1 337 836	595 386						
TOTAL MASSE SALARIALE STRUCTURE DEDIEE	4 565 174	6 012 763	6 061 553	4 698 459	4 541 562	2 639 406						
Rémunérations brutes personnel mis à disposition	16 967	17 133	17 307	0	0	0						
Charges sociales sur personnel mis à disposition	8 483	8 567	8 653	0	0	0						
Charges intérimaires				2 885								
TOTAL GENERAL CHARGES DE PERSONNEL	4 590 624	6 038 463	6 087 513	4 701 344	4 541 562	2 639 406						

NB: en raison de la fermeture administrative, nos ETP moyen de l'exercice 2020/2021 ont été calculés sur les mois de juillet à octobre uniquement.

**STABL
EX 2020/2021**

SUIVI CONTRIBUTION TOURISTIQUE

BORDEAUX FETE LE VIN

OFFICE DE TOURISME ET CONGRES

DE BORDEAUX METROPOLE

PARTENARIAT

H.T	TVA	TTC	HTC	Convention	PAIEMENT	facturation TTC
291 000,00	58 200,00	349 200,00	344 544,00	ok	31/8/2021	349 200,00

DIVERS

REPRISE PROVISION TVA S /

FACTURES NON PARVENUES

(JUMPING)

344 544,00 349 200,00 ok

-9 790,00

-9 790,00

SOLDE CONTRIBUTION TOURISTIQUE 2021

TOTAL COMPTE 657100

CONTRIBUTION TOURISTIQUE 2021

262 878,00

597 632,00

607 422,00

